



Examen à mi-parcours

Projet PNUD FEM : PACARC

“Amélioration des capacités d'adaptation et de résilience au changement climatique dans les communautés rurales à Analamanga, Atsinanana, Androy, Anosy et Atsimo Andrefana à Madagascar”

(PIMS # 5228)



Projet de rapport du 13/12/2019

Kinomé

Examen réalisé par :

Yohann FARE – Chef d'équipe

Hasina Mandimbisoa ANDRIANASOLO – Consultant national

Tsimanaoraty Paubert MAHATANTE – Consultant national

Soloharitiana Ginna RAKOTOARIMANANA – Consultante nationale

Solofoniaina RAKOTONDRAHANTA – Consultant national

Avec l'appui de

Georges RAMANOARA – *Directeur du Cabinet ECR*

Aline HOAREAU – *Consultante Kinomé*

Contact

Yohann FARE

Campus du Jardin Tropical - Paris

45 bis avenue de la Belle Gabrielle,
94736 Nogent-sur-Marne cedex, France.

Email: yohann.fare@kinome.fr

Table des matières

TABLE DES MATIERES	3
ACRONYMES ET ABREVIATIONS.....	5
RESUME DE L'EXAMEN A MI-PARCOURS.....	6
1. INTRODUCTION.....	11
1.1. OBJECTIF DE L'EXAMEN A MI-PARCOURS	11
1.2. METHODOLOGIE.....	11
1.3. LIMITES DE L'EXAMEN A MI-PARCOURS	16
1.4. STRUCTURE DU RAPPORT DE REVUE A MI-PARCOURS.....	16
2. DESCRIPTION DU PROJET ET DU CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT.....	17
2.1. CONTEXTE MALAGASY	17
2.2. PROBLEMES QUE LE PROJET CHERCHE A ADRESSER	17
2.3. OBJECTIFS ET STRATEGIE DU PROJET	18
2.4. MONTAGE INSTITUTIONNEL DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	21
2.5. PRINCIPALES PARTIES PRENANTES.....	21
2.6. DEMARRAGE DU PROJET ET DUREE.....	22
3. CONSTATS ET ANALYSES	23
3.1. STRATEGIE DU PROJET	23
3.1.1. PERTINENCE DE LA FORMULATION DU PROJET	23
3.1.2. PERTINENCE ET QUALITE DU CADRE LOGIQUE, DES INDICATEURS ET DES ACTIVITES DU PROJET	24
3.1.3. PERTINENCE DES RISQUES IDENTIFIEES	26
3.1.4. PERTINENCE DU PROJET AVEC LES POLITIQUES ET STRATEGIES NATIONALES ET AVEC LE CADRE D'INTERVENTION DU PNUD.....	28
3.2. ANALYSE DES RESULTATS	30
3.2.1. NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES	30
3.2.2. ANALYSE DU PROJET VIS-A-VIS DES INDICATEURS D'EFFETS ET D'OBJECTIFS.....	40
3.3. MISE EN ŒUVRE DU PROJET	46
3.3.1. MONTAGE INSTITUTIONNEL ET GESTION ADAPTATIVE DU PROJET.....	46
3.3.2. PLANIFICATION DU TRAVAIL	47
3.3.3. FINANCEMENT ET CO-FINANCEMENTS.....	47
3.3.4. SUIVI ET EVALUATION AU NIVEAU DU PROJET ET REPORTING.....	50
3.3.5. ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES	52
3.3.6. COMMUNICATION	52
3.4. DURABILITE DU PROJET	53
4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	56
4.1. CONCLUSIONS	56
4.2. RECOMMANDATIONS	57
5. ANNEXES	61

Liste des tableaux

TABLEAU 1: INFORMATION SUR LE PROJET PACARC.....	7
TABLEAU 2: NOTATION DE L'EXAMEN A MI-PARCOURS	9
TABLEAU 3: SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS DE L'EXAMEN A MI-PARCOURS	10
TABLEAU 4 : LISTE DES FOKONTANY VISITES AU COURS DE L'ÉVALUATION A MI-PARCOURS	13
TABLEAU 5 : ÉCHANTILLON CONSULTÉ	15
TABLEAU 6 : PRÉSENTATION DES 15 RESULTATS ATTENDUS GRACE A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	19
TABLEAU 7 : PARTIES PRENANTES MAJEURES AVEC LEURS ROLES ET LEURS RESPONSABILITES	21
TABLEAU 8 : ÉTAPES PRINCIPALES DE LA FORMULATION DU PROJET.....	23
TABLEAU 9 : ANALYSE DES RISQUES IDENTIFIÉS.....	26
TABLEAU 10 : RESULTATS DE L'ANALYSE DU NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES	30
TABLEAU 11: MATRICE D'ÉVALUATION DES PROGRES REALISES VIS-A-VIS DE L'ATTEINTE DES INDICATEURS D'EFFET	41
TABLEAU 12 : EXECUTION FINANCIERE PAR ANNEES PAR RAPPORT AU BUDGET TOTAL DU PROJET AU 30.10.2019(USD)	47
TABLEAU 13: EXECUTION FINANCIERE PAR RAPPORT AU BUDGET FEM DE LA PERIODE (2016-2019)	48
TABLEAU 17 : NOTATION DE L'EXAMEN A MI-PARCOURS	57

Liste des annexes

ANNEXE 1 : DOTATIONS FAITES PAR LE PACARC (Q3 DE 2019)	63
ANNEXE 2 : LISTE DES MISSIONS DE TERRAIN DE L'UGP, DU PNUD ET DU MEDD.....	64
ANNEXE 3 : SITUATION DES FORMATIONS DISPENSEES PAR LE PROJET PACARC.....	65
ANNEXE 4 : PLANNING DE LA MISSION	80
ANNEXE 5 : LISTE DES PERSONNES INTERVIEWEES	81
ANNEXE 6: LISTE DES DOCUMENTS ETUDIES	92
ANNEXE 7 : MATRICE DE L'EXAMEN A MI-PARCOURS.....	94
ANNEXE 8: GRILLES DE NOTATION D'EXAMEN A MI-PARCOURS.....	103
ANNEXE 9 : METHODOLOGIE ET RESULTATS DE L'ÉVALUATION DE LA RÉDUCTION DE LA VULNERABILITE (ERV).....	104
ANNEXE 10: ACCORD DU CONSULTANT RESPONSABLE DE L'EXAMEN A MI-PARCOURS	114
ANNEXE 11 : APPROBATION DU RAPPORT D'EXAMEN A MI-PARCOURS	115

Acronymes et abréviations

CBD	Convention sur la Biodiversité
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
CLD	Convention sur la Lutte contre la Désertification
CMAP	Commission Mondiale sur les Aires Protégées
DGF	Direction Générales des Forêts
DRR/P	Représentant résident adjoint, en charge des Programmes
RTA	Regional technical advisor
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FFEM	Facilité Française pour l'Environnement Mondial
GEF	Global Environment Facility
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GoM	Gouvernement Malagasy
MCL	Méthode du Cadre Logique
MNP	Madagascar National Parks
MSC	Most Significant Change
NAP	Nouvelles Aires Protégées
ONE	Office National de l'Environnement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPNT	Propriétés Privées Non Titrées
PPP	Partenariat Public Privé
PRODOC	Project document
PSDR	Programme de Soutien au Développement Rural
REDD	Réduction des Emissions de la Déforestation et de la Dégradation des forêts
RTA	Regional Technical Assistant
SAC	Schéma d'Aménagement Communal
SRAT	Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
STD	Services Techniques Déconcentrés
TDR	Termes de Référence
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
USAID	Agence des Etats-Unis pour le développement international
VNU	Volontaire des Nations Unies

Résumé de l'examen à mi-parcours

Brève description du projet

1. Le projet « Amélioration des capacités d'adaptation et de résilience au changement climatique dans les communautés rurales à Analamanga, Atsinanana, Androy, Anosy et Atsimo Andrefana à Madagascar » (PACARC) est une initiative du gouvernement malagasy, cofinancé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM ou GEF en anglais) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).
2. Le but du projet est de renforcer les capacités adaptatives et de résilience des communes cibles dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Lutte contre le Changement Climatique (PNLCC).
3. L'objectif du projet consiste à augmenter la mise en œuvre de pratiques d'adaptation au changement climatique et diminuer la vulnérabilité des communes cibles.
4. Pour atteindre cet objectif, le projet a 3 **composantes** avec, pour chacune d'elle, un effet attendu par la mise en œuvre du projet :
 1. Renforcer les capacités de gestion des risques climatiques au niveau des décideurs, des techniciens et des communautés vulnérables ;
Cette composante vise à accroître la prise de conscience de ces parties prenantes au sujet de l'adaptation aux changements climatiques tout en renforçant leurs capacités institutionnelles et techniques. Cela inclut des formations à tous les niveaux et l'intégration du paramètre ACC dans les documents de stratégie territoriales ou sectorielles.
 2. Assurer la collecte, la production et la diffusion d'informations agro-météorologique et hydraulique pour aider à la prise de décisions ;
Cette composante suppose à la fois l'équipement de la DGM en stations supplémentaires et la production et mise à disposition d'une information pratique auprès des utilisateurs finaux que sont les communautés agricoles et leurs partenaires techniques.
 3. Transférer des mesures d'adaptation aux 12 communes cibles des 5 régions du projet.
Cette composante doit à la fois permettre d'identifier des technologies d'ACC et de former les producteurs locaux à l'utilisation de ces technologies pertinentes. L'outil principal sur lequel s'appuie cette dynamique est le CEP (champs école paysan).

Remarque. Le document de projet visait 11 communes ; or, la commune d'Analamisampy a ensuite été divisée en 2 suite à un nouveau découpage territorial, ainsi dans tout ce qui suivra nous parlerons de 12 et non de 11 communes bénéficiaires.

5. Le Projet PACARC est sous la tutelle technique du Ministère Environnement et du Développement Durable (MEDD). Les fonctions d'orientation et de supervision du programme relèvent de la tutelle technique en tant que Maître d'ouvrage qui délègue à l'Unité de gestion de projet (UGP), partenaire de mise en œuvre, les fonctions de coordination. L'UGP, structure dirigée par un Directeur national et animée par un Coordonnateur national est l'organe de consolidation des informations financières et techniques du projet. En termes de modalité d'exécution, le projet suit la procédure « Modalité Nationale de Mise en œuvre » (MNM.) avec paiements directs aux entités en charge de la mise en œuvre ou la fourniture de biens et services.

Signé le 23 juin 2016, le projet a démarré en Janvier 2017 pour une durée de 5 ans, avec un budget GEF/PNUD de 7,377,397 USD.

Tableau 1: Information sur le projet PACARC

Titre du projet	Amélioration des capacités d'adaptation et de résilience au changement climatique dans les communautés rurales à Analamanga, Atsinanana, Androy, Anosy et Atsimo Andrefana à Madagascar (PACARC)			
ID PNUD (PIMS#)	5228	Date d'approbation du PIF	10 février 2014	
ID FEM (PMIS#) / GEFSEC Project ID	00096109	Approbation par le Secrétariat du FEM du PRODOC (CEO Endorsement)	23 Juin 2016	
ATLAS Award ID ATLAS project ID	00090256 00096109	Date de signature du PRODOC	23 Juin 2016	
Pays	Madagascar	Date de recrutement du coordinateur	02 février 2017	
Région	Afrique	Date de l'atelier de lancement	27 Janvier 2017	
Domaine focal	Renforcement de la résilience face au changement climatique	Date de l'Examen à mi-parcours	Oct-Déc 2019	
Programme stratégique du FEM	Objectif 2 : Renforcer les capacités institutionnelles et techniques pour une adaptation efficace au changement climatique Objectif 3 : Intégrer l'adaptation au changement climatique dans les politiques concernées, plans et processus associés	Date de clôture du projet	Initiale : Août 2020 Révisée : Décembre 2021	
Fonds	FEM / PNUD			
Agence d'exécution	MEDD/ BNCCC			
Autres partenaires	Directions régionales sectorielles (DRAEP, DREDD, DR Pêche, DREEH, DRTM)			
Financement du projet	A l'approbation (US\$)		A mi-parcours au 30.10.2019 (US\$)	
FEM	5,877,397		\$ 3,683,787 (62,7 %)	
PNUD	1,500,000		\$ 1,032,922 (68,9 %)	
Coût total géré par le PNUD	7,377,397		\$ 4,716,710 (64%)	
Autres cofinancements	PNUD MSD	5,000,000	PNUD MSD*	Non-disponible
	MAEP	47,009,500	MAEP*	Non-disponible
	UNICEF WASH	2,365,000	UNICEF WASH*	Non-disponible
	Min. Transport	1,970,000	Min. Transport*	Non-disponible
	Direction de l'eau	1,017,170	Direction de l'eau*	Non-disponible
	Min Liv	4,000,000	Min Liv*	Non-disponible
Total des cofinancements*	61,361,670		Non-disponible	
Coût total du projet*	68,739,067		Non-disponible	

Notes relatives au Tableau:

* Les consultants n'ont pas encore eu accès aux montants en question et pourront faire une mise à jour dans le rapport final.

Contexte et objectif de l'examen à mi-parcours

6. L'objectif principal de l'examen à mi-parcours du projet est d'analyser les progrès du projet vers l'atteinte de ses effets et produits attendus décrits dans le document de projet. Cette revue permet de proposer toute mesure corrective et adaptative s'avérant nécessaire pour que le projet atteigne ses effets attendus sur la base de ses performances actuelles.

7. La méthodologie de la revue était structurée en 5 étapes : (i) revue préliminaire des documents, (ii) préparation de la mission, (iii) entretiens avec les parties prenantes sur les sites du projet et à Antananarivo, (iv) analyse détaillée des informations au regard des critères d'évaluation, (v) rédaction des rapports provisoire et final.

Principales conclusions

➤ Pertinence du projet

8. Le projet est basé sur un excellent diagnostic et poursuit des objectifs pertinents. Le projet est pertinent par rapport aux besoins du pays ; il est cohérent par rapport au cadre d'intervention du PNUD à Madagascar et aux priorités du GEF.

9. La processus MTE n'est pas sensé noter la stratégie du projet. Nous mentionnons juste qu'il y a eu un processus participatif et efficace, bonne logique d'intervention, cadre logique de qualité. Pertinence des interventions au regard des priorités politiques et des besoins des bénéficiaires.

➤ Gestion du projet

10. Le projet a mis en place des dispositions importantes de gestion, de planification des activités, de suivi-évaluation et de participation des parties prenantes. Le projet fait preuve d'une bonne gestion réactive. Des mesures correctives sont nécessaires en ce qui concerne la communication interne et externes du projet, le suivi des activités au niveau des CEP, les procédures administratives et de décaissement des financements, et le suivi des cofinancements. La gestion du projet est considérée comme satisfaisante (S).

➤ Finance

11. Le niveau de consommation cumulé Fonds FEM et Fonds PNUD au 30.10.2019 est respectivement de \$ est respectivement de 3 683 787,52 \$(62,7 %) et de 1 032 922,08 \$ (68,9 %), soit 64% du budget total disponible pour ce projet.

12. L'équipe de revue à mi-parcours estime que l'utilisation des ressources financières a été efficiente par rapport aux différentes activités qui ont été appuyées et au niveau de mise en œuvre des produits attendus. Notre seule inquiétude porte sur le comparatif taux de dépense dans la composante 3 (60% du budget total FFEM et 75% du budget de la période) pour finalement toucher 1007 producteurs sur les 3000 prévus.

➤ Performance / Efficacité

13. En termes de progrès :

- une avancée importante sur la composante 1;
- des avancées sur la composante 2 qui toutefois doit accélérer les activités restantes pour arriver vers l'effet escompté ;
- de vraies questions sur la composante 3, qui présente un certain nombre de retards et doit à la fois accélérer les activités tout en consolidant les acquis.

➤ Durabilité

14. L'équipe de l'examen à mi-parcours estime à noter probable (L) la durabilité socio-économique, institutionnelle et environnementale. Mais il reste nécessaire d'entretenir la dynamique de groupe et, surtout, accélérer la mise en place opérationnelle des plateformes agro-météorologique, véritables pivots du système.

Notation du projet :

15. L'équipe de revue à mi-parcours attribue les notes suivantes par thématique.

Tableau 2: Notation de l'examen à mi-parcours

Mesure	Note MTE	Description des résultats
Stratégie du projet	n/a	La processus MTE n'est pas sensé noter cette partie. Nous mentionnons juste qu'il y a eu un processus participatif et efficace, bonne logique d'intervention, cadre logique de qualité. Pertinence des interventions au regard des priorités politiques et des besoins des bénéficiaires.
Progrès vers la réalisation des résultats (par Réalisation)	Objectif : MS	Les nombreux retards font peser des risques sur la concrétisation des activités d'ici à la fin du projet. il est nécessaire d'accélérer la mise en place des CEP, sans oublier la qualité du suivi des CEP existant, et le tout dans un environnement où : (i) les plate-forme sont fonctionnelles et dynamiques pour mettre à disposition à temps l'information climatique ; (ii) l'accès aux semences adaptée est rendue possible partout.
	Effet 1 : S	De bonnes avancées, il reste à renforcer les formations au niveau l'administration et des leaders locaux et finaliser l'intégration de l'ACC dans certains documents (SDEA, décrets d'application du code de l'eau)
	Effet 2 : MS	Le cadre est mis en place, il reste à accélérer l'opérationnalisation du dispositif pour assurer la diffusion effective des informations météorologiques à temps jusqu'aux bénéficiaires finaux, capables de les interpréter pour appuyer leur stratégie d'adaptation.
	Effet 3 : MS	Les activités commencent à être mises en place et s'accélérer. Le projet doit redoubler d'efforts pour arriver aux objectifs fixés d'ici la fin du projet.
Mise en œuvre et gestion réactive	S	Le projet a accumulé des retards et la mise en œuvre de ses activités. Les procédures administratives et financières sont lourdes et ont ralenti la mise en œuvre du projet. Le projet fait néanmoins preuve d'une bonne capacité d'adaptation.
Durabilité	L	L'équipe de l'examen à mi-parcours estime à noter probable (L) la durabilité socio-économique, institutionnelle et environnementale. Mais il reste nécessaire d'entretenir la dynamique de groupe et, surtout, accélérer la mise en place opérationnelle des plateformes agro-météorologique, véritables pivots du système.

Recommandations

16. Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des recommandations formulées au cours de l'examen à mi-parcours du projet.

Tableau 3: Synthèse des recommandations de l'examen à mi-parcours

Rec #	Recommandation	Entité responsable
R.1	Accélérer la mise en route des plateformes et la mise en œuvre d'une stratégie de traitement et de diffusion des données météo. Dans l'état actuel, les informations météo n'arrivent pas à temps et ne sont pas utilisables par les bénéficiaires à des fins d'adaptation. Une stratégie doit être mise en place rapidement pour s'assurer que les informations arrivent aux bénéficiaires à temps, sous une forme compréhensible et aidant à la décision.	Chefs de Service Régionaux Météo
R.2	Mieux incarner le caractère intégré du projet à la base (vs en silos) / Stimuler la communication sur la logique du projet au niveau des communautés des bases pour faciliter la communication avec les membres des communautés rurales et les séances de vulgarisation, et contribuer ainsi à leur meilleure appropriation et implication dans tout le processus du projet.	UGP
R.3	Renforcer le dispositif d'encadrement des producteurs dans les systèmes d'élevage. Le soutien à l'élevage est une activité très pertinente pour appuyer la résilience des communautés. Néanmoins, pour l'instant l'encadrement des bénéficiaires est insuffisant, et ceux-ci nécessitent un renfort pour assurer l'état de santé des animaux.	DRAEP
R.4	Identifier et promouvoir les autres filières susceptibles d'améliorer significativement les revenus des membres des communautés de base. Il s'agit de mieux raisonner le choix des filières en fonction des potentialités (diagnostic), des marchés et de la capacité de chaque commune à les organiser avec le privé.	STD
R.5	S'allier avec des projets plus vastes pour répondre aux besoins. L'approche CEP est une expérience pilote innovante qui est une réussite auprès des bénéficiaires qui sont très engagées, et en besoin de plus de moyens. Prenons l'exemple d'Atsimo Andrefana où les terres arables et fertiles sont sous-exploitées car l'irrigation est insuffisante. L'association à d'autres projet disposant de plus gros moyens pourrait être un levier de passage à l'échelle.	UGP
R.6	Mieux décrire la vision sur le volet eau et préciser la stratégie. Ainsi, mieux démontrer et mesurer les impacts dans la réduction de la vulnérabilité.	UNICEF
R.7	Assurer la durabilité du projet. Il s'agit de réfléchir dès à présent à une stratégie de sécurisation des acquis et de continuité après le projet termes de transfert de compétences, d'engagement des parties prenante et de maintenance des matériels acquis. Réfléchir au processus de maintenance du matériel acquis/ réalisation après le projet, s'assurer du transfert des compétences, etc.	UGP

1. Introduction

17. Conformément à ses engagements et aux procédures du GEF et du PNUD, le projet PACARC nécessitait une revue à mi-parcours (MTE). Cet examen indépendant a été mené entre le 09/09/2019 et le 09/12/2019.

1.1. Objectif de l'examen à mi-parcours

18. L'objectif principal de l'examen à mi-parcours du projet PACARC à Madagascar est d'analyser les progrès du projet vers l'atteinte de ses effets et produits attendus décrits dans le document de projet. Cette revue permet de proposer toute mesure corrective et adaptative s'avérant nécessaire pour que le projet atteigne ses effets attendus sur la base de ses performances actuelles.

19. Les objectifs spécifiques de cette revue à mi-parcours sont les suivants :

- Analyser la formulation du projet et sa pertinence ;
- Analyser les résultats du projet et les progrès vers l'atteinte des objectifs du projet ;
- Analyser les progrès dans la mise en œuvre du projet ;
- Analyser les probabilités de durabilité du projet sur la base de ses performances actuelles.

20. Les constats de la revue sont structurés de façon à pouvoir facilement être pris en compte et intégrés dans les processus de gestion du projet, notamment à travers une série de recommandations formulées par cette revue à mi-parcours.

1.2. Méthodologie

21. La méthodologie de l'examen à mi-parcours suit l'approche standardisée présentée dans le guide « *Guidance for conducting mid term reviews of UNDP-Supported, GEF-financed projects* ». La logique de revue à mi-parcours couvre les quatre parties suggérées par le guide, à savoir : (A) Stratégie du projet, (B) Progrès vers la réalisation des résultats, (C) Mise en œuvre du projet et gestion réactive, et (D) Durabilité. Les questions évaluatives sont présentées au début de chaque chapitre : elles permettent de répondre aux différentes attentes exprimées dans les termes de référence (TdR).

La démarche évaluative est structurée selon un canevas suggéré par le guide (*Annexe 7 : Matrice de l'examen à mi-parcours*). A partir de ce canevas type, nous avons formulé les questions évaluatives, des indicateurs et des sources d'information. Ce document a été remis et présenté à l'Unité mandatrice en annexe au rapport de démarrage (*inception report*). La méthodologie détaillée a été décrite dans ce rapport de démarrage, ainsi que la liste des documents à fournir au consultant et le chronogramme de la mission. La méthodologie et le calendrier ont été discutés avec l'UGP et le PNUD lors d'une réunion de présentation (le 02 Septembre 2019) avant le démarrage effectif de la mission. L'examen à mi-parcours a été mise en œuvre selon la procédure suivante :

✓ Revue préliminaire des documents

22. La première étape a consisté à revoir la documentation du projet demandée dans le rapport de démarrage. Cette revue des documents a permis d'identifier les questions évaluatives et les indicateurs qui ont guidé le processus de revue à mi-parcours. La liste des documents consultés est fournie en *Annexe 6: Liste des documents étudiés*.

✓ Préparation de la mission

23. Une liste des personnes à rencontrer a été adressée par les consultants au Coordinateur du projet. Ce dernier a complété la proposition avec d'autres parties prenantes. Les villages à visiter ont été identifiés sur la base d'un échantillonnage et d'une représentativité des sites où le projet intervient. Un planning de mission a été proposé à l'Unité mandatrice après négociation avec les parties prenantes régionales (*Annexe 4 : Planning de la mission*).

24. Un outil de collecte des données a été élaboré par l'équipe de l'examen à mi-parcours. Il contient une matrice d'évaluation, des indicateurs, et des questions évaluatives par type de personnes interviewées. Il a été envoyé au PNUD et au coordinateur du projet avant le départ sur le terrain.

✓ Entretiens avec les parties prenantes sur les sites du projet et à Antananarivo

25. Les entretiens avec les parties prenantes se sont déroulés du 09 septembre au 31 Octobre 2019. Elle a consisté en quatre phases : (i) la collecte d'information sur les sites du projet, (ii) l'interview des parties prenantes à Antananarivo, (iii) la collecte de documentations supplémentaires, et (iv) la réunion de débriefing à Antananarivo.

26. L'équipe de revue à mi-parcours s'est entretenue avec les parties prenantes à Antananarivo. Elle s'est également rendue sur les sites du projet pour rencontrer les points focaux régionaux du PACARC (PFR), les autorités locales, et les communautés bénéficiaires du PACARC.

27. Au préalable et de retour des visites de site, les acteurs clés suivants ont été rencontrés à Antananarivo :

- Le PNUD : Team Leader, la Chargée de programme Environnement.
- L'équipe de l'UGP.
- Les partenaires DGM, DRAEP, DREDD

28. Des séances de travail ont été organisées avec le Coordonnateur et l'équipe de l'UGP pour collecter des informations complémentaires, et compléter les outils de revue à mi-parcours.

29. Enfin, la réunion de débriefing s'est tenue le 12 novembre 2019 en présence du comité de pilotage du projet et d'autres participants, parties prenantes du projet. Cette réunion a permis de présenter les constats de la mission de revue à mi-parcours ainsi que les recommandations et de recueillir des commentaires.

30. Afin de garantir des conclusions fidèlement représentatives des points de vue de toutes les parties prenantes du projet, la représentativité aussi bien spatiale qu'institutionnelle a été respectée. Cette double représentativité s'est traduite par l'implication :

- des dirigeants au niveau national auprès du Ministère, de l'UGP, du PNUD, de l'UNICEF, des partenaires nationaux (DGM, MAEP) ;
- des acteurs régionaux notamment les DREED, les DRAEP ;
- du niveau communal en associant les autorités des CTD, les STD locaux, les OSC et leaders traditionnels ;
- et finalement au niveau fokontany bénéficiaires des CEP.

31. Au niveau national et des régions, l'équipe d'évaluation a pu toucher la quasi-totalité des parties prenantes du projet et les informations ont été principalement collectées à travers des interviews semi-directives et individuelles.

32. Au niveau local, les 12 communes du projet dans les 5 régions du PACARC et un échantillon de 28 fokontany ont été visités.

Tableau 4 : Liste des fokontany visités au cours de l'évaluation à mi-parcours

Région (5/5)	Communes (12/12)	Fokontany
Atsimo Andrefana	Analamisampy	1. Analamisampy 2. Ambaiija
	Manombo	3. Manombo II
	Miary	4. Miary 5. Agnolake
	Soahazo	6. Ankiliteahena 7. Mandatsà
Androy	Imongy	8. Ambarovoahasy 9. Imongy II Rebeke 10. Fekony centre 11. Andramirava II 12. Andranomasy II 13. Besifaky Morameloky
	Tranovaho	14. Sareriake 15. Agnalamare 16. Ambazamiloloky 17. Betindira
Anosy	Sampona	18. Sampona Centre
	Tanandava	19. Andranogoa
Atsinanana	Ilaka Est	20. Ambalakondro 21. Ambodivandrika
	Betsizaraina	22. Betsizaraina 23. Niarovalvolo
Analamanga	Betatao	24. Betatao 25. Mahatsara
	Ambotolotarakely	26. Ambotolotarakely 27. Manerinerina

33. Nous avons à la fois réalisé des focus groupes et rencontré des personnes individuellement. 26 groupes de discussions sur les ont été organisés, et ont réunis 859 personnes (355 hommes et 504 femmes). Nous avons effectué une centaine d'entretiens individuels.

34. Dans le souci d'avoir une information riche provenant d'un maximum de personnes, dans un délai relativement court (accessibilité difficile et temps limité), la collecte de données s'est beaucoup faite par Focus Group. Toutefois, dans son approche, l'équipe de l'examen à mi-parcours a aussi recueilli des avis individualisés permettant de cerner les positionnements proportionnels de l'ensemble du groupe sur les sujets de divergences ou de discordes.

35. La représentativité des parties prenantes locales a été garantie par une sélection participative respectant les critères suivants :

- Les élus et notables
- Animateurs des CEP, membres et bénéficiaires.
- Des agriculteurs non-bénéficiaires des villages.



Figure 1 : Participants au focus groupe à Soahazo Atsimo Andrefana (gauche)

36. Le tableau suivant résume les proportions des parties prenantes et personnes individuelles impliquées dans cette revue à mi-parcours :

Tableau 5 : Echantillon consulté

Région (5/5)	Communes (12/12)	Fokontany	# participants aux focus groupes	# entretiens individuels
Atsimo Andrefana	Analamisampy	1. Analamisampy 2. Ambaija	05 dont 4 femmes 27 dont 15 femmes	11
	Manombo	3. Manombo II	19 dont 16 femmes	
	Miary	4. Miary 5. Agnolake	08 dont 6 femmes 25 dont 15 femmes	
	Soahazo	6. Ankiliteahena 7. Mandatsà	62 dont 35 femmes	
Androy	Imongy	8. Ambarovoahasy	29 dont 17 femmes	31
		9. Imongy II rebeke	20 dont 9 femmes	
		10. Fekony centre	23 dont 14 femmes	
		11. Andramirava II	10 dont 4 femmes	
		12. Andranomasy II	31 dont 13 femmes	
	13. Besifaky Morameloky	12 dont 5 femmes		
Tranovaho	14. Sareriake 15. Agnalamare 16. Ambazamiloloky 17. Betindira	21 dont 9 femmes 20 dont 7 femmes 27 dont 11 femmes 23 dont 10 femmes		
Anosy	Sampona	18. Sampona Centre	20 dont 7 femmes	15
	Tanandava	19. Andranogoa	21 dont 6 femmes	
Atsinanana	Ilaka Est	20. Ambalakondro 21. Ambodivandrika	23 dont 13 femmes 43 dont 16 femmes	17
		Betsizaraina	22. Betsizaraina 23. Niarovanalvolo	
	Betatao	24. Betatao 25. Mahatsara	57 +33 dont 41+22 femmes 29+13 dont 17+7femmes	
Analamanga	Ambatolotarakely	26. Ambolotarakely 27. Manerinerina	83 dont 54 femmes 84 + 16 dont 58+10 femmes	11

✓ **Analyse détaillée des informations au regard des critères de revue à mi-parcours**

1. Suite à la mission de terrain, les informations ont été compilées et analysées pour assurer une revue à mi-parcours objective du projet selon la politique de suivi et d'évaluation du PNUD/FEM. Les données quantitatives et qualitatives ont été assemblées sur la base des résultats des différents entretiens, observations et de la revue documentaire.

✓ **Rédaction des rapports provisoire et final**

2. Le présent rapport provisoire est remis au PNUD ce 13 décembre 2019. Il intègre les apports des participants à l'Atelier national du 12 novembre 2019. Nous tenons à remercier ces derniers, en particulier pour l'analyse participative des recommandations. Les recommandations peuvent être considérées comme déjà validées par le comité de pilotage suite à cet atelier. Le rapport final sera remis avant la fin 2019.

1.3. Limites de l'examen à mi-parcours

3. L'équipe de l'examen à mi-parcours a apprécié la grande disponibilité de l'équipe de l'UGP, des partenaires institutionnels et techniques, des élus ainsi que des communautés à la base. Cette disponibilité a été décisive dans toute l'organisation. L'examen à mi-parcours n'a globalement pas connu de difficultés de nature à compromettre la mission. Les quelques limites de l'examen à mi-parcours sont les suivantes :

- Les contraintes liées à l'imminence de la saison des pluies. C'est une période où les communautés sont occupées par les activités agricoles.
- L'enclavement de certains fokontany ont rendu l'accessibilité difficile.
- La disponibilité de certaines parties prenantes : du fait des élections municipales, certains acteurs indisponibles n'ont pas pu être rencontrés

1.4. Structure du rapport de revue à mi-parcours

4. Après avoir présenté succinctement les objectifs et la méthodologie de cette revue à mi-parcours, ce rapport présente dans un premier temps le contexte de la revue ainsi qu'une brève description du projet PACARC. Il présente ensuite les constats de l'équipe de revue à mi-parcours, structurés autour de quatre grandes sections, à savoir : (A) Stratégie du projet, (B) Progrès vers la réalisation des résultats, (C) Mise en œuvre du projet et gestion réactive, et (D) Durabilité. Enfin, le rapport compile les différentes conclusions dans une section spécifique, avant d'introduire les recommandations formulées sur la base de ces conclusions.

2. Description du projet et du contexte de développement

2.1. Contexte Malagasy

5. Classée 169^{ème} (sur 181 pays) pour son indice ND-GAIN¹, Madagascar est particulièrement vulnérable au changement climatique en particulier dans les secteurs de l'agriculture et des infrastructures hydrauliques. Pour répondre à ce défi, Madagascar a élaboré en 2010 une Politique Nationale de Lutte contre le Changement Climatique (PNLCC), visant à renforcer les actions d'adaptation et d'atténuation, et à gérer efficacement le changement climatique de manière à réduire les effets néfastes qu'il a sur les différents secteurs. Cependant, le manque de capacités techniques et financières, l'accès difficile aux crédits et aux intrants, le manque d'infrastructures et d'informations climatiques, le manque de sensibilisation et le manque de coordination des interventions d'adaptation entre les secteurs sont autant d'obstacles au développement de mesures d'adaptation et d'atténuations efficaces. La mise en place de bases institutionnelles solides en termes d'adaptation au changement climatique et le renforcement de capacité des décideurs sont nécessaires pour mettre en œuvre efficacement à l'échelle nationale des stratégies d'adaptation et d'atténuation. Le Programme d'Action Nationale d'Adaptation (PANA), soumis en 2006, définit les activités prioritaires à mettre en œuvre pour répondre aux besoins immédiats et aux préoccupations les plus urgentes relatives aux effets des changements climatiques.

2.2. Problèmes que le projet cherche à adresser

6. A travers le projet PACARC, financé dans le cadre de la mise en œuvre du PANA, le Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts (MEEF), avec l'appui du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM/LDCF) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) contribue à la concrétisation de la PNLCC, en renforçant les capacités d'adaptation dans les territoires vulnérables du pays. Depuis 2016, et pour une durée de 5 ans, le PACARC intervient au niveau de 12 communes des régions Analamanga, Atsinanana, Atsimo Andrefana, Anosy et Androy (Figure 2).

7. Le projet PACARC vise à renforcer les capacités d'adaptation au changement climatique des décideurs, des techniciens et communautés dans les zones vulnérables.

¹ L'indice de pays Notre Dame – Global Adaptation Index (ND-GAIN) montre la vulnérabilité actuelle d'un pays face aux perturbations climatiques.

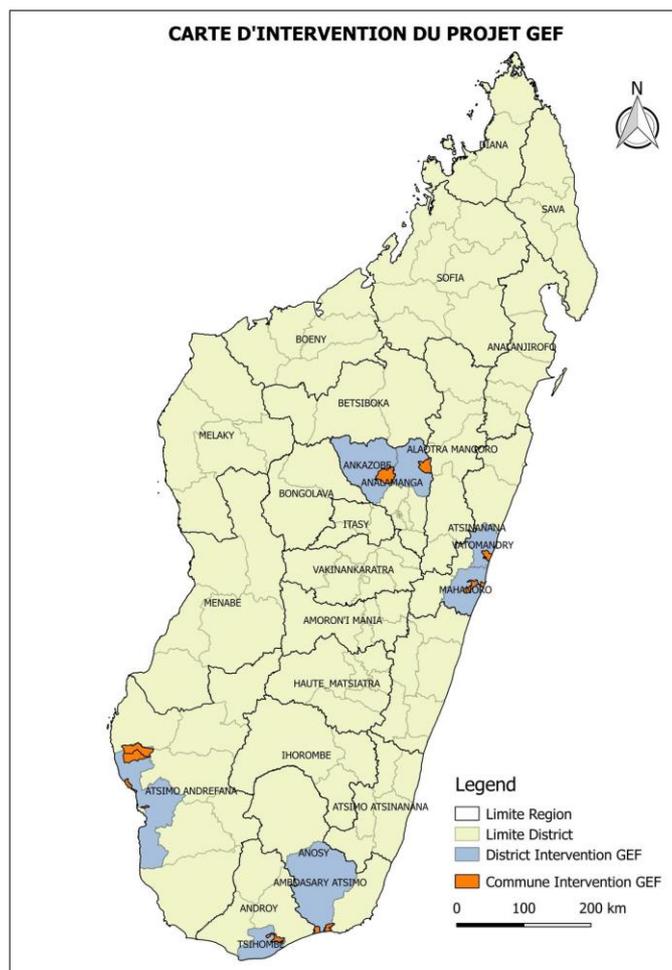


Figure 2 : Localisation de la zone du projet (source : UNICEF)

2.3. Objectifs et stratégie du projet

8. **Le but** du projet est de réduire la vulnérabilité au changement climatique des populations cibles.

9. **L'objectif est de** renforcer les capacités des communautés vulnérables dans les régions Androy, Anosy, Atsinanana, Analamanga et Atsimo-Andrefana afin qu'ils puissent gérer les risques supplémentaires que le changement climatique et la variabilité du climat apportent sur leurs moyens de subsistance.

10. Pour atteindre cet objectif, le projet PACARC a 3 **composantes** avec, pour chacune d'elle, un effet attendu par la mise en œuvre du projet :

1. Renforcer les capacités de gestion des risques climatiques au niveau des décideurs, des techniciens et des communautés vulnérables ;

Cette composante vise à accroître la prise de conscience de ces parties prenantes au sujet de l'adaptation aux changements climatiques tout en renforçant leurs capacités

institutionnelles et techniques. Cela inclue des formations à tous les niveaux et l'intégration du paramètre ACC dans les documents de stratégie territoriales ou sectorielles.

2. Assurer la collecte, la production et la diffusion d'informations agro-météorologiques et hydraulique pour aider à la prise de décisions ;

Cette composante suppose à la fois l'équipement de la DGM en stations supplémentaires et la production et mise à disposition d'une information pratique auprès des utilisateurs finaux que sont les communautés agricoles et leurs partenaires techniques.

3. Transférer des mesures d'adaptation aux 12 communes cibles des 5 régions du projet.

Cette composante doit à la fois permettre d'identifier des technologies d'ACC et de former les producteurs locaux à l'utilisation de ces technologies pertinentes. L'outil principal sur lequel s'appuie cette dynamique est le CEP (champs école paysan).

11. Pour atteindre ces trois effets recherchés, 15 résultats ont été établis dans le cadre logique du PRODOC. Ils sont présentés dans le tableau 5 ci-dessous.

Tableau 6 : Présentation des 15 résultats attendus grâce à la mise en œuvre du projet

Effet 1: Les capacités techniques et institutionnelles de gestion des risques climatiques des ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, des forêts, de l'élevage, de la pêche, de l'eau et l'assainissement, de la météorologie ainsi que de leurs directions décentralisées, des organisations communautaires et des populations de l'Androy, Anosy, Atsimo-Andrefana, Analamanga et Atsinanana ont été renforcées;	Mots clés
Produit 1.1: Des autorités techniques et de services, à savoir 30 représentants des directions sectorielles régionales (BNCCC, DGM, DG Agri, DGE, SNGF), 30 représentants par Direction régionale (DREAH, DRDR, DREEF, DRRHP, DIREL), 10 administrateurs locaux par commune ainsi que 20 représentants par commune provenant d'organisations professionnelles et communautaires ou d'ONG soutenant le développement rural bénéficieront d'une formation et d'informations sur la gestion des risques climatiques.	Formations
Produit 1.2: Les plans de développement local des 12 communes cibles et leurs cadres budgétaires ont été revus pour intégrer les risques climatiques et les mesures d'incitation favorisant l'ACC.	PDL sensibles à l'ACC
Produit 1.3: Les Schémas Directeurs de l'Eau et de l'Assainissement (SDEA) des bassins versant du sud-ouest, de l'ouest et du sud-est de Madagascar sont révisés en vue d'inclure les risques climatiques ainsi que les possibilités d'adaptation adéquates et leur propagation ; les Plans de Développement Communal de l'Eau et de l'Assainissement (PDCEA) et les budgets afférents sont élaborés dans les 12 communes cibles (ou révisés si déjà existants) en vue d'identifier, de hiérarchiser et de planifier des mesures d'adaptation liées à l'eau et à l'assainissement incluant un volet changement climatique au niveau communal.	SDEA et PDCEA sensibles à l'ACC
Produit 1.4: La Stratégie Nationale face au Changement Climatique - Secteur Agriculture Élevage et Pêche (SN-CC-AEP) est opérationnelle et la perspective du changement climatique a été incluse dans les décrets d'application du Code révisé de l'eau et de l'assainissement.	SN-CC-AEP Code de l'eau sensible à l'ACC
Effet 2 : l'information agro-météorologique et hydraulique a été structurée et diffusée de manière à soutenir efficacement la prise de décision des acteurs concernés, des ministères responsables et des communautés dans les régions Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, Analamanga et Atsinanana	
Produit 2.1: Deux stations agro-météorologiques à Ampanihy et Amboasary-Sud, deux stations synoptiques à Betroka et Faux-Cap, trois stations climatologiques à Behara, Beroroha et Sakaraha et 10 stations hydrométriques pour les bassins versants des rivières Mandrare, Menarandra, Linta, Onilay et Fiherenana ont été mises en place et le service de météorologie interrégionale de Tuléar a été renforcé.	Mise en place de stations météorologiques
Produit 2.2: Un service dédié à la conduite de modélisation à échelle réduite du changement climatique et à l'analyse des impacts par secteur a été créé au sein de la DGM et ses	Bureau de modé-

capacités techniques et humaines ont été renforcées.	lisation climatique à la DGM
Produit 2.3: Les capacités de la DGM et des usagers à analyser les données agro-météorologiques et hydrologiques ont été renforcées.	Capacité d'analyse de données
Produit 2.4: Un système pour produire et répandre des informations agro-météorologiques a été conçu et mis en service.	Services climatiques
Effet 3: les Mesures et technologies d'adaptation ont été transférées et mises en œuvre dans les 12 communes cibles des régions Androy, Anosy, AtsimoAndrefana, Analamanga et Atsinanana.	
Produit 3.1: Des technologies agro-sylvo-pastorales, halieutiques et de gestion de l'eau, résilientes au changement climatique ainsi que des services de soutien consultatifs ont été diffusés à 3000 producteurs (dont 40% de femmes) provenant des communautés les plus vulnérables issus des 12 communes pilotes	Diffusion de technologies
Produit 3.2: Une chaîne d'approvisionnement en intrants promouvant une agriculture durable et résiliente au changement climatique, supportée par des groupes de multiplicateurs de semences, d'ONG et d'organisations communautaires a été établie.	Accès aux intrants adaptés aux CC
Produit 3.3: La résilience des services d'eau et d'assainissement prioritaires dans les 12 communes cibles d'Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, Analamanga et Atsinanana a été renforcée et ces communautés ont été mis au courant des mesures d'assainissement de base ainsi que des installations hydro-agricole et d'adduction d'eau potable en vue de réduire leur vulnérabilité aux impacts attendus du changement climatique.	Accès à l'eau et à l'assainissement renforcé et résilient
Produit 3.4: Les communautés vulnérables cibles se sont appropriés des produits et services agro-météorologiques créés et fournis et les ont adoptés dans leurs pratiques agricoles et de gestion de l'eau grâce à l'appui et les conseils fournis par les CEP sur l'agriculture résiliente et les pratiques de gestion de l'eau	Accès aux services agro-météorologiques
Produit 3.5: L'accès à des formes adaptées de crédit de la part des institutions de micro finance présentes ainsi que l'accès aux marchés pour les communautés cibles ont été renforcés en vue de développer des alternatives d'AGR résilientes au changement climatique pour les producteurs locaux.	Accès au crédit
Produit 3.6: Un Partenariat Public-Privé (PPP) a été créé pour encourager et promouvoir les contributions conjointes des secteurs public et privé en ce qui concerne l'ACC dans les domaines de l'agriculture, de la météorologie ainsi que de l'eau et l'assainissement à Madagascar.	PPP
Produit 3.7: Un système de Suivi et Evaluation (S & E) efficace et la diffusion des meilleures pratiques et leçons apprises ont été fournis par la mise en œuvre du projet.	Suivi-capitalisation des pratiques

12. Six indicateurs de référence ont été établis lors de la formulation du projet :

1. *% des bénéficiaires des CEP ayant adopté des technologies/pratiques résilientes au changement climatique ;*
2. *Indice de vulnérabilité des communautés cibles ;*
3. *Nombre de personnes formées pour identifier, hiérarchiser, mettre en œuvre, suivre et évaluer les stratégies et les mesures d'adaptation (Indicateur 9 AMAT FEM-6) ;*
4. *Plans et processus sous- nationaux élaborés et renforcés afin d'identifier, hiérarchiser et intégrer les stratégies et les mesures d'adaptation (Indicateur 13 AMAT FEM-6)*
5. *Nombre de personnes/zones géographiques ayant accès à des services d'information sur le climat (Indicateur 7 AMAT FEM-6)*
6. *Nombre de producteurs bénéficiant de l'adoption des technologies d'ACC*

2.4. Montage institutionnel de la mise en œuvre du projet

13. La coordination du projet est représentée par le schéma ci-dessous :

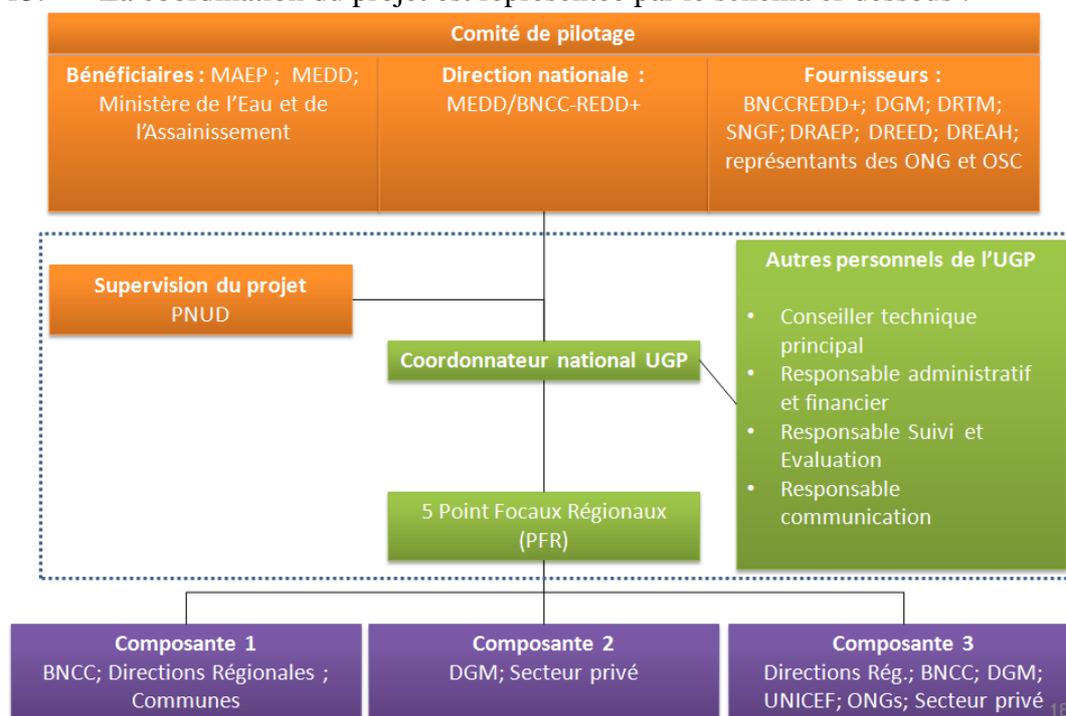


Figure 3 : Structure organisationnelle du projet

Source : PRODOC mis à jour par Kinomé

2.5. Principales parties prenantes

14. Les acteurs impliqués dans le projet sont :

Tableau 7 : Parties prenantes majeures avec leurs rôles et leurs responsabilités

PARTIES PRENANTES	ROLES ET RESPONSABILITES
ENTITES NATIONALES	
Bureau National de coordination du Changement Climatique (BNCCC)	Agence nationale d'exécution du projet Membre du comité directeur Responsable de la réalisation du Produit 1.1 Responsable de la coordination du Produit 3.3
Direction Générale de la Météorologie (DGM)	Membre du comité directeur Responsable de l'exécution de la Composante 2 et du Produit 3.4
Direction Générale de l'Agriculture (DGAgri)	Responsable de la coordination des Produits 3.1 et 3.2 en collaboration avec les Directions Régionales impliquées Responsable de la Composante Agriculture du Produit 1.4 Impliquée dans le Produit 3.4 en collaboration avec la DGM Membre du comité directeur
Direction Générale de l'Elevage	Supervision de l'Activité 3.2.2

	Supervision de la Composante Elevage du Produit 1.4 Membre du comité directeur
Direction Générale de l'eau	Responsable de la Composante Eau du Produit 1.4 Membre du comité directeur
Silo National des Graines Forestières - (SNGF)	Contribue à l'Activité 1.1.1 Contribue au Produit 3.1 en collaboration avec les Directions Régionales impliquées
SERVICES DECENTRALISES	
Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (DREAH)	Responsable de la réalisation du Produit 1.3 et 3.3 en collaboration avec l'UNICEF Contribue au Produit 3.1 en collaboration avec les Directions Régionales impliquées
Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (DRAEP)	Contribue au Produit 1.2 avec les CTD Responsable de la coordination de Produits 3.1 et 3.2 avec les autres directions régionales impliquées Contribue au Produit 3.4 en partenariat avec la DGM et la DREDD Les DRAEP proposent les activités (semences à promouvoir, etc.), le PACARC valide, et les DRAEP (ou CSA) mettent en œuvre. Ce sont des « agents » du projet
Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD)	Support logistique du Produit 1.1 Responsable de la réalisation du Produit 1.2 Impliquée dans la Composante campagne de sensibilisation du Produit 3.1 Contribue au Produit 3.4 en partenariat avec la DGM et la DRAEP
DRTM	Contribue au Produit 2.1
Collectivités territoriales décentralisées (CTD)	Participent aux Produits 1.1, 1.2, 3.3, 3.4 et 3.5
ASSOCIATIONS ET ONG PARTENAIRES	
UNICEF	Travaille pour les produits 1.3 et 3.3 en collaboration avec la DREAH.
ONG et associations locales- (MDP, GRET, CTAS, CSA, CARE)	Impliquées dans la mise en place des CEP (Produit 3.1) Impliquées dans la réalisation du Produit 3.2 en partenariat avec la DGA et la etc.) CTAS : Convention Maison des Paysans (MDP) Centre des services agricoles (CSA) mise en œuvre selon les régions ou bénéficiaires de renforcements institutionnels
INSTITUTIONS DE MICROFINANCES	
FIVOY, Microcred, etc.-	Impliqués dans la réalisation du Produit 3.5
Producteurs locaux	Impliqués dans la Composante 3 - Principaux bénéficiaires du projet

Source : PRODOC et mise à jour par Kinomé

2.6. Démarrage du projet et durée

15. La phase de préparation du projet (PPG) s'est déroulée en 2016, et a abouti à l'approbation du document de projet le 23 Juin 2016. Le coordinateur national été recruté le 02 Février 2017. Le projet a effectivement démarré avec l'atelier de lancement du 27 Janvier 2017.

16. Les comités de pilotage sont semestriels. Le projet a ainsi organisé 5 réunions du Comité de Pilotage aux dates suivantes :

- 15 mars 2017
- 8 décembre 2017
- 29 Juin 2018
- 16 Novembre 2018
- 5 Juillet 2019

3. Constats et analyses

3.1. Stratégie du projet

17. Dans cette partie, la pertinence de la conception du projet est analysée. Il s'agit d'évaluer les principales questions suivantes :

- Quelle a été la qualité et la pertinence générale du processus de formulation ?
- Quelle est la pertinence de la logique d'intervention du projet et ses indicateurs ?
- Quel est l'état actuel des risques et des hypothèses formulées dans le PRODOC ?
- Le projet est-il toujours pertinent au vu du contexte politique du Pays ?

3.1.1. Pertinence de la formulation du projet

18. La formulation du Projet a bénéficié d'un financement du FEM pour la mise en œuvre de la phase d'élaboration du PRODOC (PPG – *Project Preparation Grant*). Le PRODOC est de bonne qualité, très documenté et issu d'un travail participatif. En effet, le processus a couplé à la fois une démarche scientifique, des enquêtes participatives et des focus groupes, engageant les parties prenantes à chaque échelle. Au niveau institutionnel, des entretiens semi-directifs ont été conduits à Antananarivo. Des missions ont été réalisées dans les 5 régions afin de consulter les autorités régionales et autorités locales, et des focus groupes ont été réalisés dans 17 villages afin de conduire des analyses de vulnérabilité. Certains maires consultés lors de notre évaluation disent avoir été peu impliqués dans cette phase.

19. Les étapes clés associées au processus de formulation de ce projet ont été les suivantes :

Tableau 8: Etapes principales de la formulation du Projet

Etape	Date
Date de soumission de la Fiche d'Identification de Projet (PIF)	
Date d'approbation du PIF	10.02.2014
Approbation par le Secrétariat du FEM du PRODOC (CEO Endorsement)	21.01.2016
Signature du Document de Projet (PRODOC)	23.06.2016
Recrutement du Coordonnateur National	02.02.2017
Atelier de démarrage	27.01.2017

20. L'équipe d'évaluation estime que le processus de formulation a été moyennement efficace avec plus de 23 mois qui se sont écoulés entre l'approbation de la Fiche d'Identification de Projet (PIF) et l'approbation du PRODOC par le Secrétariat du FEM. La phase de démarrage a par ailleurs été plutôt efficace : 7 mois ont suffi entre l'endorsement du PRODOC et l'atelier de démarrage qui s'est tenu le 27/01/2017. Le coordonnateur national du projet a été recruté quelques jours après le lancement du projet, en février 2017.

3.1.2. Pertinence et qualité du cadre logique, des indicateurs et des activités du projet

21. L'équipe évaluatrice estime le PRODOC d'excellente qualité, avec une bonne description du contexte et des challenges de Madagascar en termes d'impacts du changement climatique sur les régions cibles et des enjeux à adresser pour l'adaptation des populations vulnérables. Les activités ont été bien détaillées pour chaque composantes et produits attendus.

La théorie du PACARC

22. L'équipe d'évaluation juge que la logique d'intervention est pertinente. La théorie du changement adoptée repose sur 3 effets permettant d'atteindre cet objectif global. Le cadre logique est organisé autour de l'hypothèse générale suivante (Figure 4) :

Il sera possible de renforcer les capacités d'adaptation au changement climatiques des communautés vulnérables ciblées

Si :

1) Les institutions en charge du développement rural et territorial intègrent la gestion des risques climatiques dans la planification

et

2) L'information agro-météorologique et hydraulique est diffusée et utilisée comme aide à la décision pour mettre en place des stratégies d'adaptation

et

3) Des mesures et des technologies d'adaptation sont transférées et mises en œuvre dans les communes cibles



Figure 4 : Schéma du cadre logique du projet (Source : Kinomé)

Le cadre de suivi-évaluation

23. La qualité du cadre de suivi-évaluation est évaluée comme satisfaisant [S]. Le système de suivi-évaluation prévu dans le cadre logique est composé de 2 indicateurs d'objectifs et de 4 indicateurs d'effets (Figure 3). Les indicateurs d'effets sont spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et réalistes dans le temps. Une remarque pouvant être formulée concerne l'indicateur d'objectif 1 « % des bénéficiaires des CEP ayant adopté des technologies/ pratiques résilientes au changement climatique » qui manque de spécificité, puisqu'il pourrait être interprété comme « bénéficiaires ayant reçu des dotations », « bénéficiaires ayant reçu des formations », ou « bénéficiaires étant capables de reproduire en autonomie les pratiques enseignées », et également l'indicateur 2 « Indice de Vulnérabilité des communautés cibles » sont difficilement mesurable de manière précise puisqu'il requerrait des enquêtes approfondies auprès de chaque communautés par des spécialistes. Mais malgré ces remarques, nous pouvons considérer que le dispositif est satisfaisant.

Les activités du projet

24. Le PRODOC fait une mention précise sur les activités spécifiques à conduire au niveau de chaque site et propose une planification sur les 5 années du projet. Le PRODOC propose 15 résultats attendus qui sont détaillés en activités. Le Tableau 6 ci-dessus (Partie 2.3) présente les finalités par résultat, telles que décrites dans le PRODOC.

25. La majorité des personnes rencontrées au sein des institutions gouvernementales aux niveaux national et régional confirme la pertinence des activités de ce projet vis-à-vis des priorités et besoins institutionnels. Au niveau local, les groupes de discussion et les visites de sites réalisés dans le cadre de cette évaluation ont démontré que les activités promues répondent bien aux besoins et aux attentes des communautés. Le projet bénéficie effectivement à 12 villages où les activités prévues ciblent les demandent prioritaires explicitées par les populations : l'accès à l'eau et l'appui aux activités génératrices de revenu. Les activités ciblent les besoins des populations en appuyant les activités génératrices de revenus principales des ménages et sont adaptées à chaque région. En outre, le PACARC est pionnier dans le soutien à l'élevage dans un contexte de projet d'adaptation dans le sud de Madagascar où ce secteur constitue une des activités principales des ménages. Il appuie également la pêche dans les zones côtières. Enfin, le projet répond au besoin prioritaire de renforcer l'accès à l'eau des communautés, qui constitue un enjeu majeur pour les populations, notamment pour les régions du Sud. Notons néanmoins que les activités de reboisement n'étaient pas identifiées dans le PPG.



Figure 5 : Problème de manque d'eau dans un Fokontany à quelques km de la Commune de Miary

✓ Prise en compte de la dimension genre dans le projet

26. En respect des directives du PNUD et de la politique nationale, le PACARC accorde une importance particulière sur l'aspect genre dès la formulation du projet qui cherche à l'autonomisation des femmes par la formation sont incluses comme bénéficiaires du projet. Les femmes doivent être représentées à hauteur de 40% des bénéficiaires de l'ACC. La représentation des femmes dans les bénéficiaires du projet fait l'objet d'un suivi par le PACARC.

3.1.3. Pertinence des risques identifiés

27. La logique d'intervention du projet, décrite plus haut, repose sur plusieurs hypothèses. 7 risques ont été identifiés lors de la formulation du projet, dont 4 étaient identifiés de niveau moyen et 3 de niveau élevé. Le projet présentait donc plusieurs risques importants, mais des mesures d'atténuation avaient été proposées dans le PRODOC. Le tableau ci-dessous présente ces 7 risques, l'évaluation de leur pertinence et l'analyse du niveau actuel de ces risques.

Tableau 9 : Analyse des risques identifiés

Risques identifiés	Evaluation initiale et niveau actuel I = Impact (1 : Négligeable – 5 : Critique) P= Probabilité (1 : Peu probable – 5 : Certain)
Situation politique	<p>Niveau indiqué dans le PRODOC : élevé (I = 4 ; P=3) Niveau actuel : faible (I=3 ; P=2)</p> <p>Le risque est faible. Certes des tensions persistent entre population et dirigeants qui mettent souvent en place des activités dans l'urgence. Néanmoins, les évènements politiques à Madagascar affectent rarement la vie des communautés rurales à Madagascar, notamment dans les zones enclavées et lointaines du projet. L'impact au niveau communautaire dans ces situations est minime alors qu'il est plus élevé au niveau régional ou national. Nous ne pensons donc pas non plus que le changement de régime et les résultats des municipales impactent significativement sur le déroulement de la réalisation d'un projet dans la zone alors que les PPG craignait un impact des élections.</p>
Institution/réorganisation institutionnelle	<p>Niveau indiqué dans le PRODOC : élevé (I=4 ; P=4) Niveau actuel : élevé (I=4 ; P=4)</p> <p>Dans le PRODOC, le risque anticipé était le changement de l'ordre du jour des nouveaux ministres nommés et les hauts dirigeants ainsi que le manque de coordination entre les ministères clés. Et en effet, le projet est déjà impacté par les nombreuses réorganisations institutionnelles. Cela pourrait aussi affecter négativement ou positivement le dynamisme et la motivation des STD, CTD et partenaires. Par exemple, la fusion des directions régionales de l'environnement, de l'écologie et du développement durable (Androy, Anosy et Atsimo Atsinanana) actuelle a pu démotivé certains personnels dans l'Androy. A l'inverse, le projet a pris comme une</p>

Risques identifiés	Evaluation initiale et niveau actuel I = Impact (1 : Négligeable – 5 : Critique) P= Probabilité (1 : Peu probable – 5 : Certain)
	<p>opportunité l'engagement du gouvernement en faveur de la reforestation. Nous considérons que le risque est stable et que le projet doit comme déjà envisagé dans le PRODOC œuvrer pour la sensibilisation des dirigeants en faveur de la prise en compte des CC.</p>
<p>Manque d'implication de la communauté dans certains sites du projet</p>	<p>Niveau indiqué dans le PRODOC : Moyen (I=4 ; P=2) Niveau actuel : Faible (I=4 ; P=1)</p> <p>Le risque envisagé par le projet était le manque de motivation. Cependant, nous avons remarqué une forte implication des communautés en particulier celles qui bénéficient directement des actions même si celles-ci n'impliquent pas l'ensemble de la population. Nous avons donc abaissé le risque.</p> <p>Néanmoins dans le Sud, les habitants pensent et espèrent que l'amélioration de leur niveau de vie devra commencer à travers l'accès à l'eau (consommation et agriculture). Avec de 9 à 11 mois de déficit hydrique dans le sud, la résolution des problèmes d'eau est la priorité pour les communautés avant les autres actions. Par conséquent sur les régions du Sud, le premier levier d'implication (ou de démotivation, selon la célérité de la réponse et la qualité du service) est l'eau.</p>
<p>La non-adoption des AGR</p>	<p>Niveau indiqué dans le PRODOC : Moyen (I=4 ; P=2) Niveau actuel : Faible (I=4 ; P=1)</p> <p>Les AGR sont toutes bien reçues et adoptées par les bénéficiaires. Nous avons abaissé le risque. Néanmoins, ils partagent leurs doléances sur l'insuffisance de l'appui (ex : le nombre suffisant des bûches, des chèvres et des ruches distribués). En somme, le risque de non-adoption est plus faible que prévu, mais au PACARC de rester vigilant pour à la fois accélérer les actions de type AGR, et préparer la durabilité des effets de ces AGR par un choix judicieux des filières et le renforcement des conditions de succès (filière semence, services agricoles).</p>
<p>Evénements climatiques</p>	<p>Niveau indiqué dans le PRODOC : Moyen (I=4 ; P=2) Niveau actuel : Moyen (I=4 ; P=2)</p> <p>Les projections climatiques annoncent des événements climatiques extrêmes types sécheresses dans le sud. Depuis 2 ans, les témoignages rapportent aussi qu'il pleut plus dans le sud en comparaison aux années précédentes. Le projet vise la réduction des impacts de ces risques sur les communautés (ex. approche bassin versant), néanmoins l'avancée actuelle des activités ne permet pas de mettre en évidence une réduction significative des impacts potentiels. Nous maintenons le niveau de risque.</p>
<p>Des capacités inadéquates con-</p>	<p>Niveau indiqué dans le PRODOC : Elevé (I=4 ; P=4) Niveau actuel : Elevé (I=4 ; P=4)</p>

Risques identifiés	Evaluation initiale et niveau actuel I = Impact (1 : Négligeable – 5 : Critique) P= Probabilité (1 : Peu probable – 5 : Certain)
cernant l'ACC dans les institutions	Ce risque constituait un risque important qui a été en partie adressé par les activités du PACARC, par le renforcement des capacités des institutions. Le risque reste toutefois bien réel, du fait des remaniements institutionnels fréquents d'une part et d'une situation de départ où les capacités étaient bien faibles.
Volonté politique	Niveau indiqué dans le PRODOC : Moyen (I=4 ; P=2) Niveau actuel : Moyen (I=4 ; P=2) Cet aspect reste le principal obstacle pour certaines régions car de nombreux projets ont été écrits et réalisés dans le but de sortir le sud de cette situation de pauvreté chronique mais en vain. Au niveau local, cette volonté peut exister mais avec l'absence d'une vraie décentralisation effective, cette volonté politique en constitue un frein et un obstacle au niveau central selon les parties rencontrées sur site. Faute de fait concrets pour augmenter le risque nous le maintenons.

28. Le document de projet fournit une analyse complète des risques auxquels le projet pourrait faire face. Ces risques ont été actualisés à partir de ce qui a été présenté au stade PIF et ont fait l'objet de classification selon les Catégories Standard de Risque de UNDP/GEF. Ils ont été évalués selon les critères d'impact et de probabilité. Des mesures d'atténuation de ces risques sont également identifiées. **En complément, nous avons apporté une amélioration puisqu'il n'y avait pas dans le PRODOC de valeur unique du risque par ligne mais plutôt des valeurs I et P.**

29. Les risques politiques, institutionnels et climatiques sont toujours de probabilité moyenne à élevée tandis que l'engagement des communautés a permis d'amoindrir la note sur les risques locaux.

3.1.4. Pertinence du projet avec les politiques et stratégies nationales et avec le cadre d'intervention du PNUD

30. L'analyse de la pertinence de l'objectif et des résultats escomptés du projet s'est faite d'un côté par rapport aux différentes politiques d'adaptation au changement climatique au niveau national et international, et de l'autre côté par rapport à leur adéquation aux besoins réels des bénéficiaires. Ce critère analyse principalement les objectifs globaux et spécifiques et dans quelle mesure ils adressent les problématiques identifiées et les vrais besoins des parties prenantes. La pertinence concerne ainsi l'adaptation du concept du projet par rapport aux problèmes à résoudre.

- Objectif et résultat escomptés du projet : Le Projet PACARC s'inscrit parfaitement dans les différentes politiques et orientations nationales, qui font du changement climatique une priorité, en particulier :
 - Les CDN ; le projet s'inscrit dans les priorités d'adaptation du secteur de l'agriculture et d'une volonté de transfert des technologies

- PANA ; le projet s’inscrit dans les trois premières priorités du PANA qui vise à renforcer les infrastructures, la gestion des ressources en eau et l’agriculture et l’élevage.
- La Politique Nationale pour Lutter contre le Changement Climatique : qui soutient le renforcement des mesures d’adaptation au changement climatique
- La Stratégie Nationale sur le Changement Climatique – Secteurs Agriculture, Élevage et Pêche (SN-CC- AEP ; qui vise à rendre les secteurs ciblés par le projet plus résilient au changement climatique)
- Les Politiques de développement agricole et rural ; qui visent à améliorer la sécurité alimentaire
- Politiques de l’eau et de l’assainissement ; le projet soutient l’accès à l’eau comme facteur de résilience
- Politiques environnementales ; Le projet inclut des actions de restauration/ reboisements

31. Sur le plan international, Madagascar a ratifié plusieurs conventions internationales relatives au changement climatique, confirmant la volonté du Gouvernement Malagasy d’aller de l’avant dans ce domaine. A citer les conventions suivantes :

- Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCUNCC)
- Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification
- Convention sur la Diversité Biologique
- Protocole de Kyoto et Nagoya sur la CCUNCC

32. Le projet est aligné aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies en ciblant directement les ODD 13 sur la lutte contre le changement climatique et les ODD 1 et 2, dans la lutte contre la pauvreté et l’insécurité alimentaire, et en contribuant d’autre part aux ODD 3 et 6 par son approche sur l’amélioration du bien-être dans les villages, ainsi que les ODD 14 et 15 à travers ses actions sur le reboisement et la pêche.

33. Les résultats escomptés tels qu’ils sont formulés sont parfaitement conformes avec la stratégie des domaines d’intervention du FEM (objectif stratégique n°2: Renforcer les capacités institutionnelles et techniques pour une adaptation efficace au changement climatique; et objectif stratégique 3: intégrer l’adaptation au changement climatique dans les politiques concernées, plan et processus associés), l’effet UNDAF n°1 : «Les populations vulnérables dans les zones d’intervention accèdent à des opportunités de revenu et d’emploi, améliorent leur capacités de résilience et favorisent la croissance inclusive et équitable du développement durable », et n° 3 : «Les populations dans les zones d’intervention, en particulier les groupes vulnérables ont accès et utilisent des services sociaux de base de qualité et durables».

34. L’approche suivie par le projet repose sur une démarche participative, soutenue par des actions de renforcement de capacités, d’amélioration de la gouvernance, de stimulation de la croissance économique qui privilégie les classes les plus défavorisés comme cibles principales. Les villages ont en effet été sélectionnés en regard à leur vulnérabilité. Le projet, dans sa conception initiale, cherche également à donner une importance particulière à la collaboration avec les collectivités territoriales décentralisées. Cependant, certains maires rencontrés lors de l’évaluation disent avoir été peu impliqués lors de la phase de formulation, alors qu’ils sont très impliqués dans le choix des activités.

74. Le projet repose sur un diagnostic des besoins sectoriels et des besoins en termes d’informations agro-météorologiques. Comme vu précédemment, la plupart des bénéficiaires rencontrés disent que les activités planifiées par le projet répondent réellement à leurs besoins. Il répond ainsi aux besoins réels des bénéficiaires grâce au renforcement des capacités de réponse

aux aléas climatiques, par l'accès à la formation et l'information, l'accès aux intrants agricoles et techniques résilientes au changement climatique.

35. Conclusions

En synthèse, il ressort que le projet est basé sur un excellent diagnostic et poursuit des objectifs pertinents. Le projet est pertinent par rapport aux besoins du pays, il est cohérent par rapport au cadre d'intervention du PNUD à Madagascar et aux priorités du GEF et réponds aux besoins des populations vulnérables.

Le statut de base des indicateurs prévus a été évalué dans la phase de formulation.

Sur la base des informations disponibles, la stratégie du projet a été évaluée comme pertinente. Nous n'attribuons pas de note particulière comme cela n'est pas prévu dans le cadre des MTR.

3.2. Analyse des résultats

36. Cette partie présente les résultats de l'analyse de l'efficacité du projet menée par l'équipe de revue à mi-parcours. Il s'agit d'évaluer les principales questions suivantes :

- Quels sont les progrès dans l'atteinte des objectifs et des effets du projet ?
- Le projet a-t-il suivi les guidelines et procédures pertinentes durant sa mise en œuvre ?

3.2.1. Niveau de mise en œuvre des activités

37. Le tableau ci-dessous présente les activités mises en œuvre et le niveau de réalisation des produits attendus pour chaque effet tels que définis dans le cadre logique du Projet, ceci à la date de Juin 2019. Les données présentées dans ce tableau ont été compilées sur la base des rapports de bilan trimestriels du projet, les PIR, les entretiens et les visites de sites réalisés.

Tableau 10 : Résultats de l'analyse du niveau de mise en œuvre des activités

Effet attendu	Niveau de mise en œuvre des activités et de réalisation des produits à la date de réalisation de revue à mi-parcours
Effet 1 : Les capacités techniques et institutionnelles de gestion des risques climatiques des ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, des forêts, de l'élevage, de la pêche, de l'eau et l'assainissement, de la météorologie ainsi que de leurs directions décentralisées, des organisations communautaires et des populations de l'Androy, Anosy, Atsimo-Andrefana, Analamanga et Atsinanana ont été renforcées ;	
Produit 1.1: Des autorités techniques et de services, à savoir 30 représentants des directions sectorielles régionales (BNCCC, DGM, DG Agri, DGE, SNGF), 30 représentants par Direction régionale (DREAH, DRDR, DREEF, DRRHP, DIREL), 10 administrateurs locaux par commune ainsi que 20 représentants par commune provenant d'organisations professionnelles et communautaires ou d'ONG soutenant le développement rural bénéficieront d'une formation et	<p>En vue de renforcer les capacités techniques et institutionnelles, 5 modules de formation ont été développés suite à une phase d'identification des besoins des acteurs dans les 5 régions. Les formations ont été réalisées auprès de 3 représentants de la BNCCC, 8 représentants de l'UGP, 102 représentants des Services Techniques Déconcentrés, des districts et des Régions ont été formés dont 30 représentants des DREED, 30 représentants des DRAEP, 9 représentants des DRTM et 9 représentants des DREAH. Les formations n'ont pas été réalisées dans la Région Analamanga car elles seront assurées par la GIZ/PRCCC compte tenu du chevauchement des zones d'intervention et du public ciblé entre les deux projets.</p> <p>Les formations auprès de l'administration et des leaders locaux n'ont pas encore été réalisées et sont planifiées pour le Q4 de 2019, les modules de formations étant en cours de traduction en malgache. Plusieurs outils ont été réalisés afin de sensibiliser les gouvernements locaux, ONG et organisations communautaires, sur les changements climatiques, comme une stratégie de sensibilisation et un kit, composé d'un poster par région, une boîte à image et d'un film, des documents de capitalisation des bonnes pratiques. Les animateurs relais ont déjà été formés, néanmoins la diffusion des outils de sensibilisation a été retardée et est programmée pour le dernier semestre de 2019. Certains</p>

Effet attendu	Niveau de mise en œuvre des activités et de réalisation des produits à la date de réalisation de revue à mi-parcours	
d'informations sur la gestion des risques climatiques.	outils de communication produits par les directions régionales et financés par le PACARC ont été diffusés lors de la Journée mondiale de l'Environnement, la journée internationale de la Biodiversité.	
Produit 1.2: Les plans de développement local des 11 communes cibles et leurs cadres budgétaires ont été revus pour intégrer les risques climatiques et les mesures d'incitation favorisant l'ACC.	Les CDP intégrant le volet changement climatique ont été développés et remis officiellement pour les 12 communes d'intervention, incluant les cadres budgétaires en annexe.	
Produit 1.3: Les Schémas Directeurs de l'Eau et de l'Assainissement (SDEA) des bassins versant du sud-ouest, de l'ouest et du sud-est de Madagascar sont révisés en vue d'inclure les risques climatiques ainsi que les possibilités d'adaptation adéquates et leur propagation ; les Plans de Développement Communal de l'Eau et de l'Assainissement (PDCEA) et les budgets afférents sont élaborés dans les 11 communes cibles (ou révisés si déjà existants) en vue d'identifier, de hiérarchiser et de planifier des mesures d'adaptation liées à l'eau et à l'assainissement incluant un volet changement climatique au niveau communal.	Les SDEA n'ont pas encore été développés et sont à la charge de l'UNICEF. Le consultant est en cours de recrutement, après deux publications infructueuses. Les PCDEA intégrant la dimension du changement climatique ont été réalisés pour les 12 communes en 2018. Les documents ont été partagés aux services décentralisés concernés, et la mise à jour et vulgarisation du PCDEA a été faite pour les régions Anosy, Androy, Atsinanana, Atsimo Andrefana et les communes de Betatatoa et Ambolotarakely.	
Produit 1.4: La Stratégie Nationale face au Changement Climatique - Secteur Agriculture Élevage et Pêche (SN-CC-AEP) est opérationnelle et la perspective du changement climatique a été incluse dans les décrets d'application du Code révisé de l'eau et de l'assainissement.	La première partie a été annulée puisque le MAEP a décidé de ne pas modifier le contenu de la stratégie SN-CC-AEP mais de focaliser directement l'intervention à la mise en œuvre des activités identifiées dans cette stratégie et dans le document stratégique Climate Smart Agriculture au niveau des CEP. Le budget alloué à la mise en œuvre de l'activité a été réintégré dans la mise en œuvre des activités (Composante 3). L'intégration du volet changement climatique sur le code de l'eau et le plan sectoriel WASH 2017-2030 par le Ministère de l'eau, hygiène et assainissement est en cours.	
Effet 2 : l'information agro-météorologique et hydraulique a été structurée et diffusée de manière à soutenir efficacement la prise de décision des acteurs concernés, des ministères responsables et des communautés dans les régions Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, Analamanga et Atsinanana		
Produit 2.1 : Deux stations agro-météorologiques à Ampanihy et Amboasary Sud, deux stations synoptiques à Betroka et Faux-Cap, trois stations climatologiques à Behara, Beroroha Sakaraha et 10 stations hydrométriques pour les bassins versants	Il a été décidé qu'au lieu de 17 stations au total, il s'agirait de 11 stations. Les stations ont toutes été achetées mais n'ont pas encore été installés. Le matériel de maintenance est en cours d'achat. Au total, le matériel suivant a été acquis : <ul style="list-style-type: none"> • 5 stations agro-météorologiques • 2 stations synoptiques • 4 stations hydrométriques • 1 lot de maintenance 	

Effet attendu	Niveau de mise en œuvre des activités et de réalisation des produits à la date de réalisation de revue à mi-parcours	
des rivières Mandrare, Menarandra, Linta, Onilay et Fihere-nanaont été mises en place et le service de météorologie interrégionale de Tuléar a été renforcé.	<ul style="list-style-type: none"> • 1 véhicule de maintenance 	
Produit 2.2: Un service dédié à la conduite de modélisation à échelle réduite du changement climatique et à l'analyse des impacts par secteur a été créé au sein de la DGM et ses capacités techniques et humaines ont été renforcées.	La DGM dispose déjà de modélisateurs et est accompagnée par d'autres partenaires pour l'appuyer dans la conduite des modélisations. Une stratégie de renforcement des capacités et un plan de formation ont été développés suite à une étude réalisée en octobre 2018. Certaines formations sont mises en œuvre par d'autres partenaires. En 2019, les matériaux techniques (matériel, logiciels, imprimantes) ont été acquis, mais ne sont pas encore utilisés par la DGM.	
Produit 2.3: Les capacités de la DGM et des usagers à analyser les données agro-météorologiques et hydrologiques ont été renforcées.	Des plateformes régionales ont été mises en place dans les régions Anosy, Androy et Atsimo Andrefana, où les capacités des membres ont été renforcées. Les plateformes n'ont pas été mises en place dans les régions Analamanga et Atsinanana, et sont planifiées pour Q3 2019. Les infrastructures techniques requises par la DGM pour répondre aux demandes de services n'ont pas été identifiées. Le retard de la mise en place des stations agro-météo impacte sur l'opérationnalisation et l'appropriation par les STD et les CTD de la station et de la plateforme.	
Produit 2.4: Un système pour produire et répandre des informations agro-météorologiques a été conçu et mis en service	En 2018-2019, les besoins des groupes cibles liés aux produits et services agro-météorologiques ont été identifiés. Cependant au niveau de la DGM, les produits et services à développer et un plan de diffusion n'ont pas été développés, pour le moment les informations météo sont distribuées par mail mais elles sont vagues et difficilement interprétables. Les informations sur la météo sont transmises par radio, mais aucune sensibilisation n'est faite au niveau des bénéficiaires.	
Effet 3 : Introduction des stratégies d'adaptation communales aux régions Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, Analamanga et Atsinanana.		
Produit 3.1: Des technologies agro-sylvo-pastorales, halieutiques et de gestion de l'eau, résiliente au changement climatique ainsi que des services de soutien consultatifs ont été diffusés à 3000 producteurs (dont 40% de femmes) provenant des communautés les plus vulnérables issus des 12 communes pilotes.	<p>Une enquête sur les AGR et chaînes de valeurs résilientes au changement climatique a été conduite entre Août et Octobre 2018 et a permis de définir les AGR prioritaires pour chaque région qui ont effectivement été mises en œuvre. Les pratiques et technologies mises en œuvre correspondent aux mesures identifiées par l'étude et aux besoins des bénéficiaires, qui sont généralement satisfaits des choix des activités. Néanmoins, certaines communautés du sud côtières nécessitent d'accentuer plus les activités sur l'élevage et la pêche au vue des besoins de diversification dans la région. Un spécialiste des organisations de pêche en mer a été identifié et recruté pour aider les communautés locales des régions d'Anosy, Androy et Atsimo Andrefana à développer les pratiques de l'ACC relatives à la pêche en mer. Au total sur l'ensemble des régions, 46 CEP ont été constitués et 86 animateurs CEP ont été formés dont 36% de femmes. 1007 producteurs ont bénéficié du programme, principalement sous forme de distribution de petit matériel agricole et d'intrants de semences variées et géniteurs alevins et caprins. Pour le moment, les dotations ont été plus nombreuses dans la région d'Analamanga (Annexe 3) Les activités sont plus avancées dans la région d'Analamanga et Atsinanana alors que les régions du Sud connaissent plus de difficulté, de par leur situation plus enclavée et des conditions plus difficiles. L'objectif de 3 000 producteurs nous semble difficilement atteignable d'ici la fin du projet.</p> <p>Dans la région Anosy, 5 CEP ont été mis en place et 5 animateurs CEP ont été formés. 429 producteurs ont bénéficié du programme dont 227 femmes. Cependant, dans les</p>	

Effet attendu	Niveau de mise en œuvre des activités et de réalisation des produits à la date de réalisation de revue à mi-parcours
	<p>fokontany visités, les communautés ont reporté une insuffisance de la compréhension des rôles et responsabilités des animatrices et du CEP par la communauté dans le renforcement de la résilience de la communauté face au changement climatique. Des formations ont été dispensées sur les techniques agricoles adaptées au changement climatique et du petit matériel agricole et des semences ont été distribués. Cependant, dans les communes visitées, les renforcements de capacités réalisés n’ont pas assez tenu en compte la disponibilité et l’accessibilité de l’eau au niveau local aux dire des bénéficiaires rencontrés, et les dotations ont été insuffisantes en particulier celles qui pourraient faciliter l’accès à l’eau (Charrette/ Zébu / fûts pour le transport de l’eau). Les activités étant au stade de démarrage, nous n’avons pas pu apprécier la maîtrise des nouvelles techniques par les cibles du projet ainsi que leur pratique au stade de cette évaluation. Les activités génératrices de revenus connexes à l’agriculture, telles que la pêche et l’élevage ne sont pas encore abordées par le projet alors que la population manifeste un intérêt important.</p> <p>Dans la région Atsinanana, 23 CEP ont été mis en place et 43 animateurs CEP ont été formés. 538 producteurs ont bénéficié du programme. Des PMA et des semences (riz, concombres, tomates, brèdes, carottes) ont été distribués, cependant certaines semences ont été attaquées par les insectes. Des formations ont été dispensées par les techniciens au niveau des CEP sur la riziculture pluviale, la culture maraîchère, l’élevage de poulet gasy amélioré, les pépinières de culture de rente, et les champs de CUMA, suivies d’une distribution de fiches techniques. Il ressort des échanges que les attributions des animateurs des CEP restent à améliorer pour être plus efficace dans la transmission connaissances. Au niveau des CEP, les activités du projet ont satisfait les bénéficiaires et les semences distribuées par le PACARC ont bien germé. Les CUMA intéressent particulièrement les membres surtout les femmes car ils sont une bonne source de diversification des revenus et permettent d’avoir de bonnes productions avec des petites parcelles (Figure 6). Les bénéficiaires sont satisfaits des activités : le poulet gasy et la réception de semences de riz plus productifs et adaptés permettent d’améliorer les revenus des paysans. Sur chacune des activités, les bénéficiaires nécessitent plus de suivi, notamment pour la maîtrise des activités pépinières, et une harmonisation des pratiques au niveau de la construction des poulaillers ou des pratiques agroécologiques.</p> <p>Dans la région Analamanga, 14 CEP ont été mis en place, 21 animateurs CEP ont été formés dont 9 femmes et 186 producteurs ont bénéficié du programme. Des CEP poulets gasy, pisciculture, haricots, riz irrigué et riz pluvial ont été visités. Les bénéficiaires sont motivés par le projet et satisfaits des activités, qui pour la plupart permettront l’amélioration de leurs revenus. Les animateurs CEP ont été formés sur leurs rôles et attributions et des supports techniques ont été distribués en fin de formations. La formation des bénéficiaires s’est faite au niveau des CEP par des échanges sur les bonnes pratiques Le matériel agricole, des semences de riz et haricots et des géniteurs alevins ont été distribués, bien que des retards de livraisons aient été reportés (poulet, alevins). Les limites reportées par les bénéficiaires sont un manque de matériel pour mener les activités correctement : par exemple dans la commune de Goli, l’apiculture nécessite plus de matériel de récolte, la culture d’arachide a besoin de semences avec un meilleur taux de germination et les activités de jardinage en saison sèche ont besoin de plus de ciment. Bien que l’approche CEP permette une diffusion des technologies, la compréhension de cette approche n’est pas homogène entre les animateurs et les bénéficiaires ont besoin d’un accompagnement plus approfondi au niveau technique et organisationnel, notamment suite aux distributions de PMA. Au niveau des élevages de poulet, le projet a permis la conception de poulaillers avec des matériaux locaux, cependant</p>

Effet attendu	Niveau de mise en œuvre des activités et de réalisation des produits à la date de réalisation de revue à mi-parcours
	<p>chaque membre de CEP a sa propre conception des poulaillers (hauteur, largeur) et pour le moment les pratiques n'ont pas été harmonisées (Figure 8). Au niveau de la pêche, les bénéficiaires sont satisfaits des conseils dispensés par les techniciens, néanmoins un certain taux de mortalité des alevins se procure du par le trajet du point de collecte (Antananarivo) vers les communes de destination.</p> <p>Dans la région Androy, aucun animateur CEP n'a été formé. Au niveau de l'agriculture, les communes visitées par l'équipe évaluatrice ont pu bénéficier de matériels (2 charrues et 10 bêches dans chaque village cible, dont 16 à Imongy et 12 autres à Tragnovaho). Quelques fokontany comme Ambarovoahasy ont déjà commencé la préparation du terrain commun, alors que les autres attendent encore d'autres outils avant de démarrer l'activité. Au niveau de l'élevage, les Fokontany retenus pour chacune des Communes d'Imongy et de Tragnovaho sont tous bénéficiaires de l'élevage selon leurs demandes. Les outils (Ruche, cire à gaufré, grille à reine) nécessaires pour la mise en place de cette apiculture sont déjà sur place et installés dans la forêt pour le cas de Fokontany centre qui a été choisi comme village d'échantillonnage. Cependant, d'après ces bénéficiaires, les ruches distribuées sont moins résistantes que les ruches traditionnelles. Au niveau de la pêche, l'appui du projet s'est fait à travers des formations auprès de cinq représentants de chaque village choisi. Ces pêcheurs se sont déclarés satisfaits du contenu et de la pertinence des formations qui répondent bien à leurs besoins, cependant ils attendent avec impatience la dotation des matériels promis dans le cadre de ce projet. Les formations dispensées étaient des formations en cascade et les cinq représentants de pêcheurs sont censés transférer leurs connaissances aux autres pêcheurs. Des formations dispensées directement dans les villages auprès de plus de pêcheurs permettraient de s'assurer qu'un plus grand nombre de pêcheurs a effectivement été formé.</p> <p>Dans la région Atsimo Andrefana, les CEP n'ont pas encore été mis en place. Le PACARC a réalisé des formations sur les techniques de pêche, d'agriculture et l'élevage. Les bénéficiaires sont conscients des effets du changement climatique et sont satisfaits des interventions du projet. Ils ont surtout évoqué le problème relatif au retard dans la distribution des semences pour la campagne 2018-2019. En effet, après consultation de certains bénéficiaires, le projet a dû remplacer cette activité par la mise à disposition aux bénéficiaires de géniteurs de chèvres. Cette activité reste très pertinente au regard de la prédominance de l'élevage caprins dans la plupart des ménages de la région. Au total 428 chèvres ont été distribuées dont 15 mâles et 95 femelles. Les principales contraintes relevées ont été le faible nombre de bénéficiaires par rapport à la population totale ainsi que l'absence d'analyse avant la distribution. En effet, certains fokontany ont observé une mortalité importante (à hauteur de 100% de mortalité dans un fokontany de Miary) due à la qualité de l'eau généralement saumâtre à laquelle les chèvres n'étaient pas adaptées. Les dotations doivent être accompagnées de la mise en place d'un dispositif pour l'encadrement effectif des producteurs, sur les plans techniques et de gestion, de comment assurer les soins vétérinaires des animaux, comment améliorer le système de production des élevages pour mieux les valoriser (amélioration des étables, de l'alimentation) (Figure 7).</p> <p>Le PRODOC prévoyait également de mettre en place des sessions annuelles/trimestrielles pour mettre à jour les compétences et les connaissances des facilitateurs et de faciliter les communications entre CEP à travers des visites d'échange et des journées portes ouvertes. Ces activités n'ont pas encore été réalisées néanmoins un guide sur la</p>

Effet attendu	Niveau de mise en œuvre des activités et de réalisation des produits à la date de réalisation de revue à mi-parcours											
	conception des CEP a été réalisé par la DR d'Analamanga pour consolider et harmoniser les pratiques.											
<p>Produit 3.2: Une chaîne d'approvisionnement en intrants promouvant une agriculture durable et résiliente au changement climatique, supportée par des groupes de multiplicateurs de semences, d'ONG et d'organisations communautaires a été établie.</p>	<p>Il a été décidé d'utiliser directement des variétés résistantes, adaptées déjà testées par FOFIFA et d'autres partenaires. Or, en dehors de la zone d'intervention du CTAS, l'accès aux semences adaptées semblent être plus difficile, avec par exemple des fournisseurs de semences qui annulent des commandes. Si la recherche dispose de variétés, la filière semencière semble dans l'incapacité de répondre en temps réel aux besoins du projet. Pour le Sud, la contractualisation avec CTAS est en cours avec une capacité de production garantie.</p> <p>Concernant les partenariats prévus avec les organismes de recherche sur les espèces animales, l'activité n'a pas été réalisée, mais une réflexion avec le Ministère concerné sur la faisabilité de l'amélioration génétique au niveau régional est en cours.</p>											
<p>Produit 3.3: La résilience des services d'eau et d'assainissement prioritaires dans les 12 communes cibles d'Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, Analamanga et Atsinanana a été renforcée et ces communautés ont été mis au courant des mesures d'assainissement de base ainsi que des installations hydro-agricole et d'adduction d'eau potable en vue de réduire leur vulnérabilité aux impacts attendus du changement climatique.</p>	<p>Les études sur l'évaluation des risques climatiques et les analyses des coûts-bénéfices des infrastructures à réhabiliter ont été réalisées à 100% et les rapports d'études pour l'adduction d'eau potable des communes de Betatao et de Analamisampy ont été validés par la DREEH Analamanga et Atsimo Andrefana en mai 2019.</p> <p>A date, près de 38 000 personnes bénéficient des infrastructures d'approvisionnement en eau ainsi que des installations hydro-agricoles réhabilitées et protégées dans les 12 communes cibles du projet depuis le début de projet. 28 000 personnes seront prochainement bénéficiaires pour les travaux en cours selon l'UNICEF.</p> <p>Dans les régions Androy et Anosy, la situation est la suivante :</p> <table border="1" data-bbox="469 1081 1489 1671"> <thead> <tr> <th data-bbox="469 1081 836 1115">Prévu</th> <th data-bbox="836 1081 1489 1115">Réalisé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="469 1115 836 1238">3 impluvium a Imongy / 1 Forage ; Puits à Tanandava / 1 forage</td> <td data-bbox="836 1115 1489 1238">Pour le cas de Imongy et Tanandava : les 2 forages (en remplacement des impluviums et puits) sont réalisés ; Tanandava opérationnel ; Imongy (village d'Antsavavimasy) en cours de finition.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="469 1238 836 1424">Collecteurs d'eau de pluie Tanandava / système à petite échelle</td> <td data-bbox="836 1238 1489 1424">Le DAO de recrutement de l'entreprise pour la construction de système AEP (en remplacement du collecteur d'eau de pluie) a été lancé le 27 mars 2019. L'entreprise attributaire du marché est déjà identifiée par la section supply. Le contrat est en cours de signature au niveau de l'Unicef. Les travaux devaient commencer à la fin septembre 2019.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="469 1424 836 1576">3 impluviums à Sampona / REEPS/ connexion Pipeline</td> <td data-bbox="836 1424 1489 1576">En remplacement des trois impluviums de Sampona, les connexions aux Pipeline dans la ville de Sampona a été faite et a été financé par les fonds UNICEF, et les connexions des autres villages prévus en remplacement du REEPS a prévu être étudié à la fin 2019.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="469 1576 836 1671">1 impluvium à Tranovaho / connexion pipeline</td> <td data-bbox="836 1576 1489 1671">En remplacement de l'impluvium a Tranovaho, la connexion aux Pipeline dans la ville a été faite et a été financé par les fonds UNICEF.</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les activités prévues étaient orientées vers la mise en place d'1 forage collecteur d'eau de pluie et la réhabilitation des Puits (PMH) à Tanandava, la mise en place des REEPS (Réservoir d'Eau Enterré Pleins de Sable à Tanandava et Sampona et de 3 impluvium et une connexion Pipeline pour Sampona. Pour le cas de Tanandava, le forage est opérationnel. Pour le cas du remplacement d'eau de pluie, le DAO de recrutement de l'entreprise pour la construction de système AEP (en remplacement du collecteur d'eau de pluie) a été lancé le 27 mars 2019. L'entreprise attributaire du marché est déjà identifiée. En remplacement de l'impluvium à Tranovaho, la connexion aux Pipeline dans la ville a été faite et a financée par les fonds de l'Unicef. Le contrat est en cours de signature au niveau de l'Unicef. Les travaux étaient prévus pour fin septembre 2019. En remplacement des trois impluviums de Sampona, les connexions aux Pipeline ont été faites et</p>	Prévu	Réalisé	3 impluvium a Imongy / 1 Forage ; Puits à Tanandava / 1 forage	Pour le cas de Imongy et Tanandava : les 2 forages (en remplacement des impluviums et puits) sont réalisés ; Tanandava opérationnel ; Imongy (village d'Antsavavimasy) en cours de finition.	Collecteurs d'eau de pluie Tanandava / système à petite échelle	Le DAO de recrutement de l'entreprise pour la construction de système AEP (en remplacement du collecteur d'eau de pluie) a été lancé le 27 mars 2019. L'entreprise attributaire du marché est déjà identifiée par la section supply. Le contrat est en cours de signature au niveau de l'Unicef. Les travaux devaient commencer à la fin septembre 2019.	3 impluviums à Sampona / REEPS/ connexion Pipeline	En remplacement des trois impluviums de Sampona, les connexions aux Pipeline dans la ville de Sampona a été faite et a été financé par les fonds UNICEF, et les connexions des autres villages prévus en remplacement du REEPS a prévu être étudié à la fin 2019.	1 impluvium à Tranovaho / connexion pipeline	En remplacement de l'impluvium a Tranovaho, la connexion aux Pipeline dans la ville a été faite et a été financé par les fonds UNICEF.	
Prévu	Réalisé											
3 impluvium a Imongy / 1 Forage ; Puits à Tanandava / 1 forage	Pour le cas de Imongy et Tanandava : les 2 forages (en remplacement des impluviums et puits) sont réalisés ; Tanandava opérationnel ; Imongy (village d'Antsavavimasy) en cours de finition.											
Collecteurs d'eau de pluie Tanandava / système à petite échelle	Le DAO de recrutement de l'entreprise pour la construction de système AEP (en remplacement du collecteur d'eau de pluie) a été lancé le 27 mars 2019. L'entreprise attributaire du marché est déjà identifiée par la section supply. Le contrat est en cours de signature au niveau de l'Unicef. Les travaux devaient commencer à la fin septembre 2019.											
3 impluviums à Sampona / REEPS/ connexion Pipeline	En remplacement des trois impluviums de Sampona, les connexions aux Pipeline dans la ville de Sampona a été faite et a été financé par les fonds UNICEF, et les connexions des autres villages prévus en remplacement du REEPS a prévu être étudié à la fin 2019.											
1 impluvium à Tranovaho / connexion pipeline	En remplacement de l'impluvium a Tranovaho, la connexion aux Pipeline dans la ville a été faite et a été financé par les fonds UNICEF.											

Effet attendu	Niveau de mise en œuvre des activités et de réalisation des produits à la date de réalisation de revue à mi-parcours								
	<p>financées par les fonds de l'Unicef, et les connexions des autres villages prévus en remplacement du REEPS sont en cours d'étude. Pour Tanandava, ces activités ont permis l'accès des communautés vulnérables à de l'eau à usage multiple. Ce qui n'est pas le cas de Sampona dont la nature du terrain est non acceptable pour les critères conditionnels de la mise en place de 100m³ x 2 ainsi que l'insuffisance de superficie pour les bassins exutoires. Le pipeline construit rencontre également un problème technique par la non-disponibilité de la pompe principale qui aspire l'eau de la rivière de Mandrare vers les réseaux de distribution. Le retard cumulé dans la réalisation des systèmes d'adduction d'eau potable réside également dans la compétence technique des entreprises de constructions locales.</p> <p>Il était également prévu des activités de reboisement des bassins versants. Une série de sensibilisation a été réalisée au niveau des Fokontany choisis dans chacune des Communes sur l'importance du reboisement, surtout face au changement climatique actuel. Ainsi, les Fokontany dans la Commune Imongy ont eu déjà l'occasion de commencer le reboisement d'Acacia fournis par d'autres partenaires. Des jeunes plants ont été distribués pour le reboisement : baie rose, papaye.</p> <p>Dans la région d'Atsimo Andrefana, les activités prévues et les réalisations se présentent comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="467 909 1489 1924"> <thead> <tr> <th data-bbox="467 909 836 943">Prévu</th> <th data-bbox="844 909 1489 943">Réalisé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="467 947 836 1339">Renforcement du système d'approvisionnement en eau par pompage (AEPP), par la mise en place de protection de zone de pompage, le changement de la pompe et du générateur et rénovation du réseau de distribution et des bornes fontaines dans la commune de Soahazo.</td> <td data-bbox="844 947 1489 1339">Pour le système AEPP de Soahazo, les travaux de construction de système sont réalisés à 98 %. L'ouvrage de captage forage n'est pas encore réalisé car l'entreprise Bush Proof n'a pas pu finir les travaux car leur machine foreuse n'est pas adaptée à la formation géologique de cette zone dont la nappe phréatique se trouve à une profondeur de plus de 50 mètres. Actuellement, l'Unicef prépare une demande de cotation pour le recrutement d'une autre entreprise afin de réaliser le forage pour captage. Au total, 2 châteaux et 9 bornes fontaines sont construits et opérationnels dans la commune de Soahazo où l'état de propreté extérieure des habitants bénéficiaires a déjà visiblement changé.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="467 1344 836 1525">Le renforcement de la résilience des 3 puits équipées de pompes manuelles à Manombo, la construction de zone de protection et la réhabilitation 15 puits.</td> <td data-bbox="844 1344 1489 1525">L'entreprise ETSL a démarré les travaux de réhabilitation des 15 points d'eau le 09 mai 2019. Actuellement, le taux d'avancement des travaux est de 70 % et la réception provisoire est prévu dans le second semestre de 2019.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="467 1529 836 1924">Renforcer la résilience du système d'irrigation à Miary pour améliorer la gestion de l'eau dans le contexte de la faible quantité de pluies et de disponibilité d'eau (réhabilitation de système de captage, canal de drainage, réhabilitation de système de distribution).</td> <td data-bbox="844 1529 1489 1924">Dans la commune de Miary, des barrages ont été réhabilités pour permettre l'irrigation des champs cependant les infrastructures ne seront pas opérationnelles sans curage des canaux d'irrigation (sur 6,5km de long). Bien que des actions ont commencé à être réalisées, les attentes des populations sont grandes, notamment dans les autres villages, au vue des besoins en eau dans la région. Le CNEAGR présentera le TDR de l'étude du canal Vezo et fera la descente sur terrain pour ses études. Au niveau de la mise en place des installations hydro-agricoles et des installations d'assainissement le projet a enregistré un retard dans la mise en œuvre des activités, qui de plus constitue une grande attente des bénéficiaires.</td> </tr> </tbody> </table> <p>Dans la région d'Analamanga, pour Betatao l'étude APD et APS a été fait en Mai 2019. La réalisation de ces deux derniers systèmes est planifiée pour les prochains semestres. Les reboisements des bassins versants ont été mis en œuvre. Sur les 100,000</p>	Prévu	Réalisé	Renforcement du système d'approvisionnement en eau par pompage (AEPP), par la mise en place de protection de zone de pompage, le changement de la pompe et du générateur et rénovation du réseau de distribution et des bornes fontaines dans la commune de Soahazo.	Pour le système AEPP de Soahazo, les travaux de construction de système sont réalisés à 98 %. L'ouvrage de captage forage n'est pas encore réalisé car l'entreprise Bush Proof n'a pas pu finir les travaux car leur machine foreuse n'est pas adaptée à la formation géologique de cette zone dont la nappe phréatique se trouve à une profondeur de plus de 50 mètres. Actuellement, l'Unicef prépare une demande de cotation pour le recrutement d'une autre entreprise afin de réaliser le forage pour captage. Au total, 2 châteaux et 9 bornes fontaines sont construits et opérationnels dans la commune de Soahazo où l'état de propreté extérieure des habitants bénéficiaires a déjà visiblement changé.	Le renforcement de la résilience des 3 puits équipées de pompes manuelles à Manombo, la construction de zone de protection et la réhabilitation 15 puits.	L'entreprise ETSL a démarré les travaux de réhabilitation des 15 points d'eau le 09 mai 2019. Actuellement, le taux d'avancement des travaux est de 70 % et la réception provisoire est prévu dans le second semestre de 2019.	Renforcer la résilience du système d'irrigation à Miary pour améliorer la gestion de l'eau dans le contexte de la faible quantité de pluies et de disponibilité d'eau (réhabilitation de système de captage, canal de drainage, réhabilitation de système de distribution).	Dans la commune de Miary, des barrages ont été réhabilités pour permettre l'irrigation des champs cependant les infrastructures ne seront pas opérationnelles sans curage des canaux d'irrigation (sur 6,5km de long). Bien que des actions ont commencé à être réalisées, les attentes des populations sont grandes, notamment dans les autres villages, au vue des besoins en eau dans la région. Le CNEAGR présentera le TDR de l'étude du canal Vezo et fera la descente sur terrain pour ses études. Au niveau de la mise en place des installations hydro-agricoles et des installations d'assainissement le projet a enregistré un retard dans la mise en œuvre des activités, qui de plus constitue une grande attente des bénéficiaires.
Prévu	Réalisé								
Renforcement du système d'approvisionnement en eau par pompage (AEPP), par la mise en place de protection de zone de pompage, le changement de la pompe et du générateur et rénovation du réseau de distribution et des bornes fontaines dans la commune de Soahazo.	Pour le système AEPP de Soahazo, les travaux de construction de système sont réalisés à 98 %. L'ouvrage de captage forage n'est pas encore réalisé car l'entreprise Bush Proof n'a pas pu finir les travaux car leur machine foreuse n'est pas adaptée à la formation géologique de cette zone dont la nappe phréatique se trouve à une profondeur de plus de 50 mètres. Actuellement, l'Unicef prépare une demande de cotation pour le recrutement d'une autre entreprise afin de réaliser le forage pour captage. Au total, 2 châteaux et 9 bornes fontaines sont construits et opérationnels dans la commune de Soahazo où l'état de propreté extérieure des habitants bénéficiaires a déjà visiblement changé.								
Le renforcement de la résilience des 3 puits équipées de pompes manuelles à Manombo, la construction de zone de protection et la réhabilitation 15 puits.	L'entreprise ETSL a démarré les travaux de réhabilitation des 15 points d'eau le 09 mai 2019. Actuellement, le taux d'avancement des travaux est de 70 % et la réception provisoire est prévu dans le second semestre de 2019.								
Renforcer la résilience du système d'irrigation à Miary pour améliorer la gestion de l'eau dans le contexte de la faible quantité de pluies et de disponibilité d'eau (réhabilitation de système de captage, canal de drainage, réhabilitation de système de distribution).	Dans la commune de Miary, des barrages ont été réhabilités pour permettre l'irrigation des champs cependant les infrastructures ne seront pas opérationnelles sans curage des canaux d'irrigation (sur 6,5km de long). Bien que des actions ont commencé à être réalisées, les attentes des populations sont grandes, notamment dans les autres villages, au vue des besoins en eau dans la région. Le CNEAGR présentera le TDR de l'étude du canal Vezo et fera la descente sur terrain pour ses études. Au niveau de la mise en place des installations hydro-agricoles et des installations d'assainissement le projet a enregistré un retard dans la mise en œuvre des activités, qui de plus constitue une grande attente des bénéficiaires.								

Effet attendu	Niveau de mise en œuvre des activités et de réalisation des produits à la date de réalisation de revue à mi-parcours	
	<p>jeunes plants distribué le taux de production est de 90,42% soit 90,420 plants mise en terre. Dans la commune d'Ambolotarakely, 96 250 plants ont été mis en terre et 84 ha ont été reboisés. Des dispositifs antiérosifs ont également été mis en place (reboisement, fascines, fosse de protection).</p> <p>Dans la région Atsinanana, il était prévu de renforcer la résilience et le curage des drains et canaux d'assainissement d'Ilaka Est, de renforcer la résilience du système d'approvisionnement en eau par pompage (AAEP) de Betzizaraina, et de réhabiliter 5 puits pour les autres fokontany. Pour le système AEPP de Betzizaraina, la réception technique du système AEPP de Betzizaraina a eu lieu le 5 juin 2019. L'entreprise titulaire est en cours de finir les réserves constatées. La réception provisoire des travaux est prévue avant la fin du mois de juin 2019. Pour la réhabilitation des 5 puits, le DREEH Atsiananana assurera les travaux de réhabilitation de 5 points d'eau dans la commune de Betzizaraina. Des bornes de fontaines existent dans la commune de Betzizaraina cependant durant les périodes sèches, certaines ne fonctionnent pas et lors de fortes pluies, les tuyaux ensevelis sont émergés en surface. Dans la commune d'Ilaka, le système est en cours de réhabilitation. Des activités de reboisement étaient prévues et 7 ha ont été reboisés, mais les résultats de 2018 ont été peu satisfaisants, avec un taux de reprise des plants très faible à cause de du retard de plantation. Les populations ont reboisé les bassins versants en amont des sources d'eau avec les plants fournis par le projet (eucalyptus, hintsy), par reboisement avec des arbres fruitiers Cacaoyer, Letchi, caféier, Bananier dans village de Niarovanivolo ou eucalyptus et hintsy, et installé des fascines de Vetiver. Dans ce même village, une création de pépinière est en cours avec l'Unicef avec comme objectif de produire 50 000 plants. A cet effet, quatre pépiniéristes sont formés sur les techniques requis en pépinière.</p> <p>Au niveau de la gestion des infrastructures, le projet a recruté des fermiers qui gèrent les 2 systèmes d'adduction d'eau et qui ont été déjà été formés. 3 Comites de points d'eau ont été mis en place et formés (2 comités pour le puit et forage à Tanandava et 1 comité pour le forage à Imongy).</p>	
<p>Produit 3.4: Les communautés vulnérables cibles se sont appropriés des produits et services agro-météorologiques créés et fournis et les ont adoptés dans leurs pratiques agricoles et de gestion de l'eau grâce à l'appui et les conseils fournis par les CEP sur l'agriculture résiliente et les pratiques de gestion de l'eau</p>	<p>Le PRODOC prévoyait d'intégrer dans le programme des CEP un module de formation sur l'utilisation et l'application des produits et services agro-météorologiques et de mettre en place des modules d'observation météorologiques et climatiques pour les producteurs au sein des CEP, prenant compte des domaines de connaissance traditionnels. Ces Activités n'ont pas été réalisées et sont planifiées pour Q3 et Q4 de 2019. (Planifiée pour Q3 et Q4 de 2019)</p>	
<p>Produit 3.5 : L'accès à des formes adaptées de crédit de la part des institutions de micro finance présentes ainsi que l'accès aux marchés pour les communautés cibles ont été renforcés en vue de développer des alternatives d'AGR résilientes au changement climatique pour les producteurs locaux.</p>	<p>Le projet n'a pas encore réalisé les activités pour ce produit, le projet n'étant pas assez avancé. Les TdR sont en cours d'élaboration pour l'analyse des besoins en crédit afin d'augmenter les capacités entrepreneuriales de ces acteurs ainsi que de favoriser la commercialisation des produits générés, la gestion sectorielle et l'accès au marché. Il nous semble qu'en raison d'une part du lancement récent des AGR et du temps restant sur le projet, la mise en place de ce système ne puisse se faire à temps. Peut-être que l'apport du PACARC peut se limiter à faire une bonne étude et à créer des synergies avec d'autres projets / institutions pérennes.</p>	

Effet attendu	Niveau de mise en œuvre des activités et de réalisation des produits à la date de réalisation de revue à mi-parcours	
<p>Produit 3.6: Un Partenariat Public-Privé (PPP) a été créé pour encourager et promouvoir les contributions conjointes des secteurs public et privé en ce qui concerne l'ACC dans les domaines de l'agriculture, de la météorologie ainsi que de l'eau et l'assainissement à Madagascar.</p>	<p>Idem pour ce produit. On note l'insuffisance sur l'intégration et l'inclusion du secteur privé dans la plateforme météo. Des TdR sont en cours d'élaboration pour réaliser une étude visant à identifier les conditions optimales pour la collaboration entre les secteurs public et privé en ce qui concerne l'ACC dans les domaines de l'agriculture, de la météorologie ainsi que de l'eau et l'assainissement à Madagascar.</p>	
<p>Produit 3.7: Un système de Suivi et Evaluation (S & E) efficace et la diffusion des meilleures pratiques et leçons apprises ont été fournis par la mise en œuvre du projet.</p>	<p>Le système de suivi a été mis en place récemment, à l'arrivée du nouveau RSE. Les indicateurs d'effets ont été identifiés dans la PRODOC et la baseline avait été faite. Les indicateurs d'activités ont été revus pour qu'ils soient plus "SMART" et validés au comité de pilotage de Novembre 2018. La collecte de données est faite par les PFR et le RSE qui fait le tour des régions une fois par an.</p> <p>Le PRODOC planifie de recueillir, publier et diffuser les meilleures pratiques et leçons apprises liées au projet, activités pour le moment non réalisées par le projet et planifiées pour la fin du projet qui réalisera une phase de capitalisation.</p>	



Figure 6 : Les chèvres dans une étable souffrant de la forte chaleur faute de toiture adéquate (Analami-sampy) Atsimo Andrefana



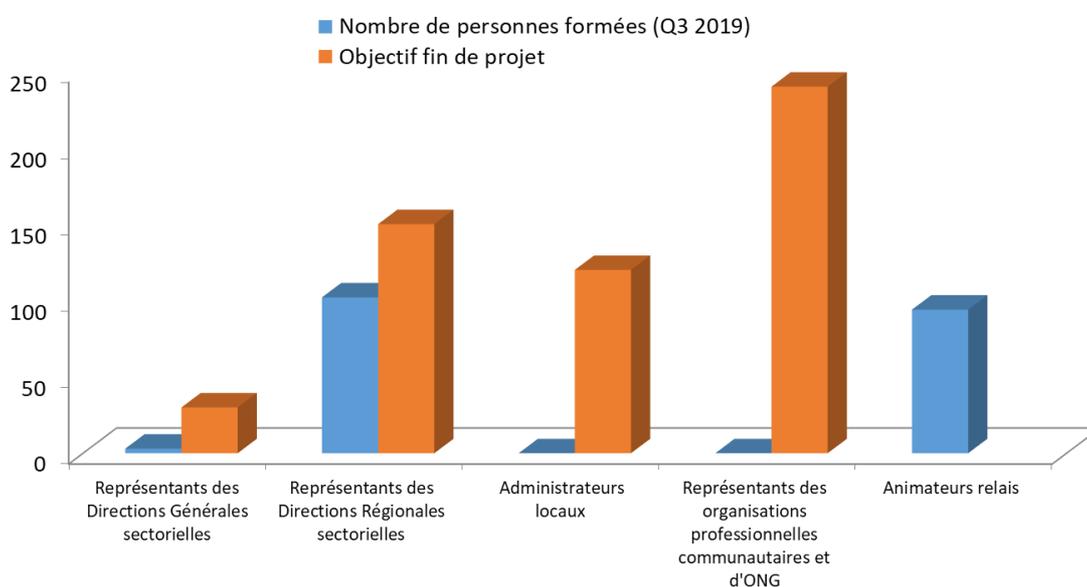
Figure 7 : Champ de cultures maraîchères dans le FKT Betsizaraina, Région Atsinanana



Figure 8 : Conception des poulaillers gasy dans le FKT Ambolotarakely (gauche) et FKT Manerinerina (droite), région Analamanga

38. L'Annexe 3 : Situation des formations dispensées par le Projet PACARC donne une idée des formations réalisées dans le cadre du projet. Plus de 220 personnes ont été formées dans le cadre du projet dont 38% de femmes (Figure 7). Les formations CEP sont plus informelles et le nombre de personnes réellement formées au niveau des CEP n'a pas pu être évalué. En général, les participants, composés d'hommes et de femmes, et issus des directions centrales, directions régionales, des autorités locales et communautés locales ont été formés aux thématiques suivantes :

- Les risques climatiques et l'adaptation au changement climatique
- Le rôle dans l'animation et la mobilisation des membres de groupement CEP
- Techniques culturelles améliorées (riz irrigué, riz de Tanety) et gestion des activités (modalités des suivis des activités au niveau des CEP, technique d'animation, leadership, Andagogie)
- Accompagnement des animateurs CEP et formation sur la technique d'animation de groupe
- L'utilisation des kits physiques de sensibilisation communautaire par les acteurs relais



Répartition Hommes/Femmes dans les formations réalisées

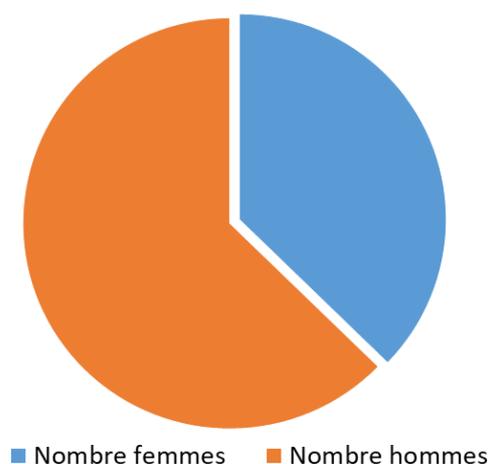


Figure 9 : Profil des personnes formées par le PACARC (Source : Kinomé à partir du tableau de bord du PACARC)

3.2.2. Analyse du projet vis-à-vis des indicateurs d'effets et d'objectifs

39. Le tableau ci-dessous présente une analyse de la progression vers l'atteinte des effets et des objectifs, sur la base des indicateurs proposés dans le PRODOC. Les indicateurs vont être évalués selon le code couleur suivant :

Vert= Atteint

Jaune= Sur la bonne voie d'être atteint

Rouge= pas sur la voie d'être atteint

Tableau 11: Matrice d'évaluation des progrès réalisés vis-à-vis de l'atteinte des indicateurs d'effet

Stratégie du Projet	Indicateur	Baseline	Cible à la fin du projet	Évaluation à mi-parcours	Notation	Justification de la notation (résultat au trimestre 3 2019)
<p>Objectif du projet : Renforcer les capacités des communautés vulnérables dans les régions Androy, Anosy, Atsinanana, Analamanga et Atsimondrefana afin qu'ils puissent gérer les risques supplémentaires que le changement climatique et la variabilité du climat apportent sur leurs moyens de subsistance</p>	1. Etendu de l'adoption de technologies/pratiques résilientes au changement climatique	L'utilisation des technologies et pratiques résilientes au climat est très limitée parmi les producteurs des régions d'intervention.	75% des bénéficiaires CEP ont adopté des technologies/pratiques résilientes au changement climatique		[MS]	Au Q2 de 2019, la réalisation est de 1 007 producteurs soit 33% des 3 000 bénéficiaires ciblés. Sur ces 1007 personnes, 51,6% ont accès et adopté des semences résilientes et du petit matériel agricole grâce au soutien du projet. A ce niveau, le projet a pris de retards mais a accéléré les activités au niveau des CEP au cours des derniers trimestres. Pour le moment, l'étendue de l'adoption de technologies/pratiques résilientes au changement climatique s'apparente encore à des dotations et les bénéficiaires auront besoin d'un accompagnement renforcé pour réellement mettre en œuvre des pratiques résilientes face au climat. D'autre part, le projet a besoin d'accélérer le processus CEP s'il veut atteindre ses objectifs. Le point positif est la méthodologie adoptée par le PACARC et les DRAEP dans le choix technologiques avec à la fois une démarche de co-construction avec les membres des CEP et une itération entre recherche et action.
	2. Indice de vulnérabilité des communautés cibles	Les indices de Vulnérabilité des régions d'interventions sont les suivants : Betatao: 3 Ambolotarakely: 3 Ilaka Est: 2 Betsizaraina: 3	Réduction d'un point de l'indice de vulnérabilité de chaque commune		[MS]	Il est trop tôt pour apprécier la situation comme le projet a débuté depuis peu les activités pouvant réduire la vulnérabilité. De plus, des enquêtes très approfondies sont nécessaires pour conduire des études de vulnérabilité. L'absence de mesures d'accompagnement ou le retard d'acquisition des intrants ne

Stratégie du Projet	Indicateur	Baseline	Cible à la fin du projet	Evaluation à mi-parcours	Notation	Justification de la notation (résultat au trimestre 3 2019)
		Manombo : 3 Soahazo- Analamisampy: 3 Miary : 3 Imongy: 5 Sampona : 4 Tanandava : 3 Tranovaho: 5				permettent pas aux agriculteurs/ éleveurs d'avoir des revenus significatifs et durable. L'accès à des infrastructures d'adduction à l'eau potable fonctionnelles est néanmoins une activité qui permet d'appuyer considérablement la résilience des populations. Néanmoins, l'équipe évaluatrice propose la mise à jour du niveau de vulnérabilité suivante (cf. Annexe 9) : Betatao: 3 Ambolotarakely: 4 Ilaka Est: 3 Betsizaraina: 3 Manombo : 3 Soahazo- Analamisampy: 2 Miary : 3 Imongy: 5 Sampona : 4 Tanandava : 3 Tranovaho: 4
Effet 1 : Les capacités techniques et institutionnelles de gestion des risques climatiques des ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, des forêts, de l'élevage, de la pêche, de l'eau et l'assainissement, de la météorologie ainsi que de leurs directions décentralisées, des	2. Indicateur 9 : Nombre de personnes formées pour identifier, hiérarchiser, mettre en œuvre, suivre et évaluer les stratégies et les mesures d'adaptation (Indicateur 9 AMAT FEM-6)	0 représentants de la Direction générale formés 0 représentants de la Direction régionale formée par région 0 administrateurs locaux formés par commune	30 représentants de la Direction générale formés 30 représentants de la Direction régionale formée par région 10 administrateurs locaux formés par commune		[S]	Au total, 102 personnes ont été formées pour identifier, hiérarchiser, mettre en œuvre, suivre ou évaluer les stratégies et mesures d'adaptation Les formations ont été dispensées auprès des acteurs institutionnels. Au total, ont été formés : 03 représentants de la Direction générale formés 20 à 30 représentants des Services Techniques formés par région

Stratégie du Projet	Indicateur	Baseline	Cible à la fin du projet	Évaluation à mi-parcours	Notation	Justification de la notation (résultat au trimestre 3 2019)
organisations communautaires et des populations de l'Androy, Anosy, Atsimo, Andrefana, Analamanga et Atsinanana ont été renforcées		0 représentants provenant d'organisations professionnelles et communautaires ainsi que d'ONG formés par commune	20 représentants provenant d'organisations professionnelles et communautaires ainsi que d'ONG formés par commune			0 administrateurs locaux formés par commune 0 représentants provenant d'organisations professionnelles et communautaires ainsi que d'ONG formés par commune Il reste à accélérer les formations auprès des administrateurs locaux, représentants des organisations professionnelles et communautaires et ONG. L'évaluation a identifié un manque d'efficacité des formations institutionnelles due au renouvellement des élus qui n'assurent pas le transfert de compétence.
	Plans et processus nationaux élaborés et renforcés afin d'identifier, hiérarchiser et intégrer les stratégies et les mesures d'adaptation (Indicateur 13 AMAT FEM-6)	PCD et PCDEA élaborés/mis à jour, présentant les principaux risques climatiques dans la commune et les mesures et stratégies d'adaptation correspondante SDEA intégrant le changement climatique dans les 0 Plan d'action pour la mise en œuvre le SN-CC-AEP 0 décrets d'application du Code de l'eau intégrant le changement climatique	Intégration des changements climatiques et des cadres budgétaires relatifs dans les PCD et les PCDEA des 12 communes cibles Intégration du changement climatique dans les 3 SDEA du sud-ouest, sud-est et de l'ouest ainsi que vulgarisation de ces SDEA 1 Plan d'action pour mettre en œuvre le SN-CC-AEP Les décrets d'application du Code de l'eau intégrant le changement climatique		[S]	Le projet a permis l'intégration des stratégies d'adaptation dans les documents suivants : PCD élaborés : 12 PCDEA élaborés : 12 L'intégration de l'ACC dans les SDEA est en cours de démarrage ; l'intégration de l'ACC dans les décrets d'application du code de l'eau est également en cours. Le MAEP a décidé de ne pas modifier le contenu de la stratégie SN-CC-AEP mais de focaliser directement l'intervention à la mise en œuvre des activités identifiées dans cette stratégie et dans le document stratégique Climate Smart Agriculture au niveau des CEP.

Stratégie du Projet	Indicateur	Baseline	Cible à la fin du projet	Évaluation à mi-parcours	Notation	Justification de la notation (résultat au trimestre 3 2019)
Effet 2: L'information agro-météorologique et hydraulique a été structurée et diffusée de manière à soutenir efficacement la prise de décision des acteurs concernés, des ministères responsables et des communautés dans les régions Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, Analamanga et Atsinanana	1. Nombre de personnes/ zones géographiques ayant accès à des services d'information sur le climat (Indicateur 7 AMAT FEM-6)	La DGM ne fournit pas encore des conseils agro-météorologiques pour les producteurs et les produits qu'elle a développés ne sont pas adaptés aux utilisateurs nationaux, régionaux ou communautaires. Ses équipements actuels sont également en mauvais état ; ils ne fonctionnent pas bien et ne fournissent pas les données météorologiques nécessaires pour fournir les informations et données agro-météorologiques adaptées. Enfin, le personnel de la DGM ne possède pas les compétences nécessaires pour fournir des informations et données agro-météorologiques, ni pour développer des produits agro-météorologiques répondant aux besoins des utilisateurs.	75% des bénéficiaires des CEP ont accès à une meilleure information sur le climat 17 stations supplémentaires mises en place et équipées (Cibles révisée à 11 stations) Équipement nécessaire pour traiter les données et maintenir le service de la météorologie interrégionale à Toliara Service dédié aux bases scientifiques du changement climatique créé au sein de la DGM Les décideurs des régions d'intervention du projet ont amélioré les services d'information sur le climat		[MS]	Le % de bénéficiaires des CEP ayant accès à une meilleure information sur le climat est non disponible. Les informations de la DGM sont transmises par radio ou mail mais elles restent vagues, difficilement accessibles et interprétables pour les bénéficiaires. La plupart du matériel nécessaire à cette composante est acquis mais non mis en place ou utilisé. Les stations ont été achetées mais aucune n'est en place, les équipements disponibles à la DGM mais non utilisés. Au sein de la DGM, 1 service dédié aux bases scientifiques du changement climatique a été créé. Une stratégie de renforcement des capacités de la DGM a été développée par le PACARC, mais les formations ont été dispensées par d'autres partenaires. Globalement, le cadre est mis en place mais il faut développer rapidement les moyens de rendre accessibles et utilisables les informations météorologiques pour appuyer l'adaptation des bénéficiaires.
Effet 3 : Les Mesures et technologies d'adaptation ont été transférées et mises en œuvre dans les 12 communes	1. Nombre de producteurs bénéficiant de l'adoption des technologies d'ACC	0 producteurs formés aux technologies de l'ACC	3000 producteurs, dont 1200 femmes (40%), formés sur les technologies adaptées d'ACC		[MS]	Au Q2 de 2019, 163 producteurs ont été formés aux technologies de l'ACC, et 1007 producteurs bénéficiaient des technologies de l'ACC (dont 51,6% de femmes ont accès aux se-

Stratégie du Projet	Indicateur	Baseline	Cible à la fin du projet	Évaluation à mi-parcours	Notation	Justification de la notation (résultat au trimestre 3 2019)
cibles des régions Androy, Anosy, AtsimoAndrefana, Analamangaet Atsinanana.			80 CEP formés, dont 32 femmes (40%) L'introduction de semences adaptées aux CEP			mences adaptées aux CEP). Le nombre de personnes formées reste difficilement évaluable puisque le format est informel au niveau des CEP. Au niveau des CEP, les activités ont accumulé du retard mais sont en phase d'accélération. 43 CEP formés étaient formés et 86 facilitateurs CEP formés dont 36% de femmes au Q2 de 2019. Pour le projet, l'objectif de 3000 producteurs à former semble ambitieux au niveau du PACARC pour la mise en place d'actions durables et de formations consolidées, du fait du temps restant assez limité. Le volet eau, socle et levier pour la mise en œuvre des autres activités à quant à lui accumulé de sérieux retards qui font que le projet n'atteint pour le moment pas les performances souhaitées malgré des raisons compréhensibles.

3.3. Mise en œuvre du projet

40. Cette partie présente les résultats de l'analyse de l'efficacité de la mise en œuvre du projet par l'équipe de l'examen à mi-parcours. Il s'agit d'évaluer les principales questions suivantes :

- Les structures de gestion du projet et les plans de travail annuels contribuent-ils à une mise en œuvre effective et efficiente du projet ?
- Des partenariats appropriés sont-ils en place et fonctionnels ?
- Des mécanismes de suivi-évaluation du projet ont-ils été mis en place ?

3.3.1. Montage institutionnel et gestion adaptative du projet

41. La mise en œuvre du projet suit l'arrangement « Modalité Nationale de Mise en œuvre » (MNM). Le PNUD est l'autorité désignée et le MEED est responsable de l'exécution du projet et fixe les priorités. Le Comité de pilotage est l'instance décisionnelle du projet, en charge de l'orientation des activités et de la validation des résultats. Il intègre les ministères des 5 autres secteurs (eau, agriculture, élevage, pêche, météo), et une représentation des fournisseurs du projet ainsi que des bénéficiaires. L'Unité de Gestion du Projet (UGP) se charge de la coordination quotidienne et du suivi du projet au niveau central et à travers des Points Focaux Régionaux (PFR) en régions. Les directions régionales et autres partenaires impliqués sont en charge de la mise en œuvre des activités dans les régions respectives.

42. L'équipe d'examen à mi-parcours juge la qualité de la mise en œuvre par les parties prenantes comme Satisfaisante [S]. Le montage institutionnel est pertinent et par définition vise l'ownership et la durabilité, en s'appuyant sur des structures pérennes. La multiplicité des partenaires implique une complexité dans la mise en œuvre. Des difficultés de coordination et de communications sur certains volets ont ainsi été soulevées dans les entretiens avec les parties prenantes, notamment dans le suivi des activités sont gérées par différentes entités, comme dans le cas du volet eau qui est géré en autonomie par l'UNICEF. Ces challenges ne sont pas insurmontables et l'équipe de coordination a fait preuve à plusieurs reprises d'une capacité de gestion adaptative et réactive. Le projet a accumulé beaucoup de retards, tout d'abord dans la phase de démarrage, ce qui a entraîné un retard cumulé dans la mise en œuvre des activités. Plusieurs causes ont été citées par les parties prenantes interrogées : temps de décaissement inhérents aux procédures en place, processus de recrutements relativement long, que ce soit pour le personnel ou pour les consultants extérieurs, phases d'études longues etc. Plus généralement, la plupart des personnes rencontrées jugent que les procédures administratives et procédures de décaissement du PNUD sont trop lentes et porte atteinte à l'efficacité du projet, comme dans le cas des semences qui sont distribuées trop tard pour les agriculteurs. Elles conviennent aussi qu'il faut prendre ce timing comme postulat et agir en conséquence (anticiper encore plus les choses). Néanmoins, le projet fait preuve d'une très bonne gestion adaptative : chaque année les activités sont planifiées et adaptées en fonction des acquis des années précédentes et les blocages discutés lors des Comités de Pilotages. Le projet travaille également en lien avec les autres partenaires et projets, et réoriente ses activités en fonction de la pertinence des actions.

43. La contrepartie nationale a souligné une difficulté liée aux différences de montant de per diem lors des missions de terrain, à travail égal et distance égale, entre les agents du public et ceux du projet.

3.3.2. Planification du travail

44. Un Plan de Travail Annuel (PTA) a été élaboré chaque année depuis le démarrage du Projet, soit en 2017, 2018 et 2019. Le processus d'élaboration se fait comme suit :

- Etape 1. L'UGP se base sur le PTA pluriannuel disponible dans le PRODOC pour identifier les activités prévues pour l'année donnée (N)
- Etape 2. L'UGP fait part des objectifs annuels aux PFR
- Etape 3. Les PFR se concertent avec les directions régionales
- Etape 4. Les PFR font un retour à l'UGP et les activités non réalisées au niveau de l'année en cours d'achèvement (N-1) sont ajoutées au plan de travail
- Etape 5. L'UGP consulte la DGM et l'UNICEF
- Etape 6. Le PTA est partagé aux PFR et représentants des régions avant le comité de pilotage pour être approprié
- Etape 7. Le PTA est présenté au comité de pilotage
- Etape 8. Le PTA est validé
- Etape 9. Le PNUD fournit les fonds directement aux fournisseurs
- Etape 10. Les activités du PTA sont mises en œuvre

45. L'équipe de revue à mi-parcours juge la qualité des PTA satisfaisante [S] car ils sont suffisamment bons pour permettre une planification détaillée et précise des activités à entreprendre durant chaque année de mise en œuvre. Elle juge que les activités annuelles définies dans ces PTA sont pertinentes pour contribuer à l'atteinte des produits et des effets attendus pour ce Projet. Cependant, les acteurs en charge de l'exécution jugent que la budgétisation n'inclut pas toujours tous les détails pratiques (matériel, logistique) liés aux réalités du terrain. Ceux-ci souhaiteraient aménager plus de temps de rencontres directes entre fournisseurs et l'UGP pour s'accorder de vive voix sur les détails techniques et logistiques réalistes pour la mise en œuvre des activités lors du processus d'élaboration du PTA.

3.3.3. Financement et co-financements

Exécution financière

46. Le Tableau 12 : Exécution financière par années par rapport au budget total du projet au 30.10.2019(USD) présente l'exécution financière du projet depuis son démarrage effectif en 2016. Le niveau de décaissement cumulé Fonds FEM et Fonds PNUD au 30/10/2019 est respectivement de 3 683 787,52 \$(62,7 %) et de 1 032 922,08 \$ (68,9 %), soit 64% du budget total disponible pour ce projet.

Tableau 12 : Exécution financière par années par rapport au budget total du projet au 30.10.2019(USD)

Années d'exécution	Budget PNUD	Budget FEM	Budget Total (PNUD+FEM)
2016	\$ -	\$ 1 876	\$ 1 876
2017	\$ 228 803	\$ 672 738	\$ 901 541
2018	\$ 331 784	\$ 1 193 639	\$ 1 525 423
2019	\$ 472 335	\$ 1 815 535	\$ 2 287 870
TOTAL DEPENSES	\$ 1 032 922	\$ 3 683 788	\$ 4 716 710

TOTAL BUDGET PROJET	\$ 1 500 000	\$ 5 877 397	\$ 7 377 397
% exécuté	69%	63%	64%

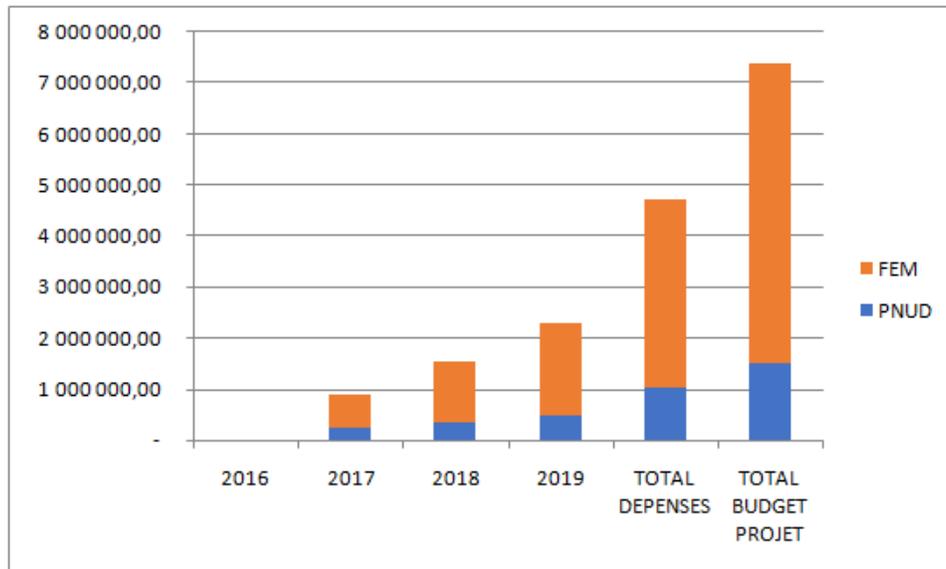


Figure 10 : Exécution financière par années par rapport au budget total du projet

47. Si l'on considère seulement le budget FEM, le projet a consommé 62,68 du budget total prévu, avec environ 55% du budget alloué à la composante 1 consommé, 85% pour la composante 2, 59% pour la composante 3 et 63% du budget alloué à la gestion du projet (Tableau 13).

Tableau 13 : Exécution financière par rapport au budget FEM total du projet

Composantes	Budget FEM total	Montant exécuté	% exécuté	Solde projet
Effet 1	\$ 552 397,00	\$ 301 881,91	% 54,65	\$ 250 515,09
Effet 2	\$ 1 000 000,00	\$ 849 849,94	% 84,98	\$ 150 150,06
Effet 3	\$ 4 042 760,00	\$ 2 364 725,97	% 58,49	\$ 1 678 034,03
Gestion de projet	\$ 282 240,00	\$ 167 329,70	% 59,29	\$ 114 910,30
TOTAL	\$ 5 877 397,00	\$ 3 683 787,52	% 62,68	\$ 2 193 609,48

48. Sur la période concernée par l'examen à mi-parcours, l'exécution financière du budget FEM est de 76 % (3 683 787,52 USD) dépensés sur un budget FEM 2016-2019 de 4 854 100 USD), avec une sous-consommation sur l'ensemble des composantes, qui est plus marquée au niveau de la composante 3. Sur la période concernée par l'examen à mi-parcours, nous avons les résultats suivants :

Tableau 13: Exécution financière par rapport au budget FEM de la période (2016-2019)

Composantes	Budget FEM période	Montant exécuté	% exécuté	Solde période
Effet 1	\$ 472 000,00	\$ 301 881,91	% 63,96	\$ 170 118,09
Effet 2	\$ 937 000,00	\$ 849 849,94	% 90,70	\$ 87 150,06
Effet 3	\$ 3 219 308,00	\$ 2 364 725,97	% 73,45	\$ 854 582,03
Gestion de projet	\$ 225 792,00	\$ 167 329,70	% 74,11	\$ 58 462,30

TOTAL	\$ 4 854 100,00	\$ 3 683 787,52	% 75,89	\$ 1 170 312,48
-------	-----------------	-----------------	---------	-----------------

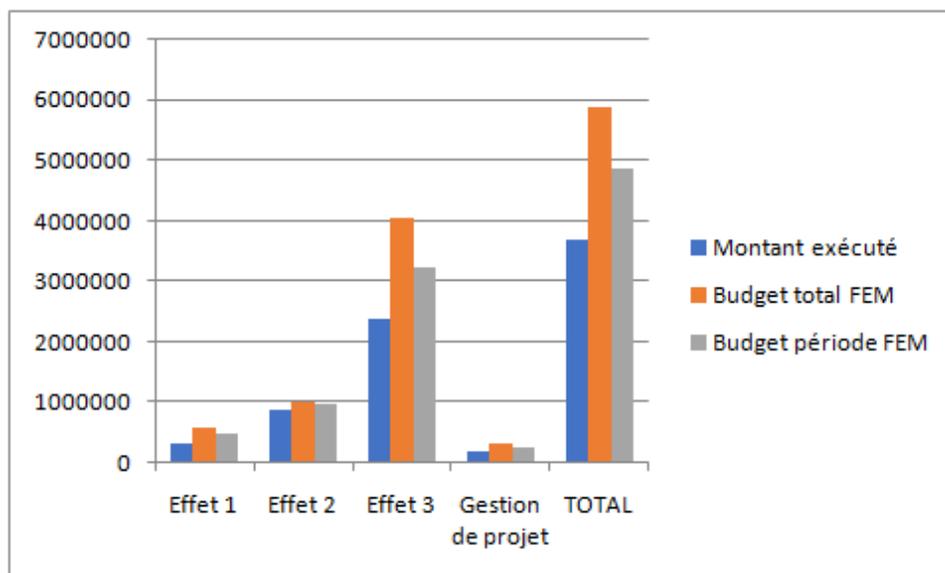


Figure 11 : Montant exécutés par composantes sur le budget FEM total et sur la période

Analyse coût-efficacité

49. Le niveau de mise en œuvre des activités et d'atteinte des produits est présenté dans le *Tableau 10 : Résultats de l'analyse du niveau de mise en œuvre des activités*. Le *Tableau 11: Matrice d'évaluation des progrès réalisés vis-à-vis de l'atteinte des indicateurs d'effet* montre le niveau des indicateurs de suivi. Sur la base des niveaux d'exécution financière par effet attendu, l'équipe de l'examen à mi-parcours estime que le niveau de réalisation des produits attendus est cohérent [S] par rapport aux ressources financières qui ont été investies, c'est-à-dire que le taux de dépense et le taux de réalisation correspondent à peu près. Nous ne disposons pas de suffisamment d'éléments pour une vraie analyse coût-efficacité. Ce qui est certain est que le projet ainsi qu'UNICEF respecte les normes de mise en concurrence, garantissant une compétitivité au niveau des offres. Notre seule inquiétude porte sur le comparatif taux de dépense dans la composante 3 (60% du budget total FFEM et 75% du budget de la période) pour finalement toucher 1007 producteurs sur les 3000 prévus. Nous encourageons l'équipe du PACARC à étudier deux options :

- Privilégier la quantité pour rester dans les objectifs du projet, mais cela suppose d'accélérer sérieusement la mise en place des CEP ;
- Miser sur la qualité (option que nous soutenons) en visant 1000 bénéficiaires de plus et non 2000, puis renforcer la qualité du suivi de CEP actuels, mettre en place de vraies filières semencières dans chaque région (seul le Sud est robuste sur ce sujet), renforcer les alliances avec d'autres programmes (FDA, GIZ PRCCC,...)

50. En synthèse :

- Les réalisations ont pris du retard ce qui peut expliquer la consommation partielle des ressources.
- Des avancées sur la composante 1 « Les capacités techniques et institutionnelles de gestion des risques climatiques des ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, des forêts, de l'élevage, de la pêche, de l'eau et l'assainissement, de la météorologie ainsi

que de leurs directions décentralisées, des organisations communautaires et des populations de l'Androy, Anosy, Atsimo-Andrenafana, Analamanga et Atsinanana ont été renforcées» car les directions régionales ont été formées, les documents de planification intégrant l'ACC ont été réalisés et les décrets d'application du code de l'eau sont en cours de révision. Le budget consommé est à hauteur de 55% du budget total disponible pour la composante, ce qui permettra de renforcer les formations auprès des autorités locales et ONG qui n'ont pas encore été réalisées. Cependant, les réorganisations institutionnelles menacent la continuité du projet par le remaniement des personnes formées et le projet doit veiller à ne pas perdre en efficacité en refaisant continuellement les mêmes formations.

- Des questions sur la composante 2 « l'information agro-météorologique et hydraulique a été structurée et diffusée de manière à soutenir efficacement la prise de décision des acteurs concernés, des ministères responsables et des communautés dans les régions Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, Analamanga et Atsinanana ». Le projet a consommé 90% du budget FEM total disponible pour cette composante et devrait déjà avoir atteint les résultats, qui sont pour le moment partiellement accomplis. Les formations ont été réalisées, les plateformes installées et les équipements ont été acquis. Cependant, les équipements aux niveaux des DGM ne sont pas utilisés et les stations n'ont pas encore été installées. De plus, les outils pour l'utilisation (traitement et diffusion) des données météo ne sont pas élaborés et l'information n'est donc pas utilisable par les bénéficiaires. Ceci pose la question de l'atteinte de l'objectif puisque pour l'instant les données ne sont pas accessibles pour une utilisation opérationnelle. Il est nécessaire, et avec le peu de ressources restantes, de développer très rapidement les outils et systèmes de traitements de données pour qu'ils arrivent à temps aux communautés et que le système soit fluide avant la fin du projet.
- Des questions sur la composante 3 « Les Mesures et technologies d'adaptation ont été transférées et mises en œuvre dans les 12 communes cibles des régions Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, Analamanga et Atsinanana ». Cette composante a consommé environ 73% du budget FEM alloué pour la période et 59% du budget total. Cette composante est la composante qui connaît le plus de retard et connaît une phase d'accélération récente. Il est trop tôt pour évaluer les effets du programme, cependant plusieurs problèmes techniques semblent freiner son efficacité, comme les mortalités des animaux distribués, des problèmes sur les infrastructures d'adduction d'eau potable, les reboisements qui ont séché, etc. Les questions se posent au niveau des capacités à former de manière qualitative les 120 CEP et bénéficiaires ciblés, de par le début tardif des activités et le besoin d'ancrer plus en profondeur les acquis.

Cofinancements

51. L'équipe de consultant n'a pas eu accès pour le moment aux données sur les cofinancements réalisés sur les montants prévus. Si l'information nous est remise, nous pourrions commencer les résultats dans le rapport final.

3.3.4. Suivi et évaluation au niveau du projet et reporting

52. Avec un engagement certain de l'équipe de l'UGP, aidée du PNUD, et grâce à des ressources importantes allouées au suivi-évaluation, une batterie d'outils a été conçue et mise en place :

- Des rapports annuels (PIR 2018-2019) présentant les avancées au regard des résultats du projet
- Des rapports trimestriels présentant une matrice de suivi des activités et du niveau de réalisation vis-à-vis des indicateurs des produits développés
- Un tableau de bord de suivi des indicateurs du processus par composantes, régions et trimestres
- Des tableaux de suivis de formation et distribution des intrants par bénéficiaires
- Une liste d'identification et de suivi des bénéficiaires
- Un tableau de suivi des activités de reboisement

Ces différents outils fournissent une information détaillée et nécessaire de l'avancement des activités du projet. Le tableau de bord fournit une information détaillée et exhaustive sur les avancées du projet par composantes et régions.

53. Des outils de collecte de données ont été mis place (IOV d'activité et de produits). A ce niveau, l'UGP a fait preuve d'une gestion adaptative. En effet ; le RSE a tout d'abord rencontré les PFR individuellement région par région afin de présenter les outils et de collecter les retours sur ceux-ci. Etant donné le temps limité des PFR et leur faible disponibilité à assister à des formations longues dédiées à l'appropriation du système de Suivi Evaluation, le RSE a profité d'occasions stratégiques comme un atelier à Antsirabe en 2019 (une réunion de coordination avec les partenaires de mise en œuvre où tous étaient présents sauf UNICEF et BNCC) pour former les PFR aux outils et faire adopter le système de Suivi-Evaluation. Au niveau des CEP, des cahiers de suivi et enregistrement existent au niveau des animateurs pour enregistrer les diverses activités effectuées ; cependant, les formations dispensées à ce niveau restent plus informelles, ce qui rend difficile le suivi.

54. La collecte des données de S/E passe par les points focaux (PFR) mais aussi par les directions régionales, ce qui est une manière de les inciter à mieux connaître leurs régions. Le RSE capitalise les données et se rend une fois par an dans chaque région pour collecter les informations. Une liste des missions est donnée en Annexe 2 : Liste des missions de terrain de l'UGP, du PNUD et du MEDD.

55. Les indicateurs sont complets et SMART, la baseline des indicateurs d'effet a été faite lors de l'élaboration du ProDoc. Les indicateurs ont été désagrégés et reformulés en indicateurs de produits et d'activités à l'arrivée du nouveau Responsable de Suivi-Evaluation afin de reformuler et de définir les méthodes de calcul des indicateurs pour un suivi opérationnel. Ce travail a été validé au comité de pilotage de Novembre 2018.

56. L'ensemble de ces outils permet de rendre compte des avancées du projet par composante, cependant une amélioration peut sans doute être apportée les suivis internes de chaque CEP qui nous semblent à renforcer. Les indicateurs les plus importants sont le nombre des agriculteurs adoptants les pratiques AE proposés et adoptés, les surfaces touchées par les pratiques, les résultats rapidement mesurables (exemple rendement) ou ceux qui sont les plus importants. En effet, des formations sur les outils de suivi des paysans formateurs, paysans leaders et des délégués techniques ont déjà lieu, mais une rapide circulation de ses informations serait à rechercher pour pouvoir orienter les activités et capitaliser les acquis. De plus, il conviendrait de pouvoir faire le suivi

de la qualité de mise en œuvre des activités par exemple à travers le suivi du taux de mortalités des animaux distribués, le taux de reboisement réussis, etc.

57. Face à ces constats, le suivi-évaluation du projet est jugé satisfaisant [S].

3.3.5. Engagement des parties prenantes

58. Le niveau d'implication des parties prenantes est hétérogène en raison du nombre élevé d'acteurs intervenant sur le projet et de la complexité et de l'inter-sectorialité du projet. Les acteurs au niveau régional sont impliqués activement lors de la phase de diagnostic et de mise en œuvre du projet (avis sur le PTA, participations aux réunions du COPIL, etc.). Certains acteurs sont ainsi très impliqués comme les DRAEP, force de proposition et de mise en œuvre des activités, la DGM, qui fournit un appui stratégique et technique. Ces deux parties pour ne citer qu'elles, voient dans le PACARC, la possibilité d'une aide à la réalisation de leurs mandats officiels. D'autres acteurs dans les volets "eau" et "environnement" ont été moins engagés, comme l'IFVM qui dit avoir été moins impliquées dans les différentes phases du projet. Quant aux acteurs du volet « eau » ; au début du projet il semblait difficile pour l'UGP de mesurer le niveau d'implication de l'UNICEF, faute de réunions de coordinations régulières (« un projet dans le projet ») ; l'UNICEF a de son côté priorisé des urgences sanitaires en début de projet et les échanges étaient plus rares. A partir de la mi-2019, l'UNICEF a complètement revu son organisation sur le projet avec l'arrivée d'un assistant technique qui pousse à la coordination entre points focaux de l'UNICEF sur le terrain et PFR du PACARC. A noter aussi que l'UNICEF a toujours envoyé des rapports semestriels.

59. L'engagement des élus est plus aléatoire, de par les remaniements politique et l'aspect apolitique du PACARC.

60. Au niveau des communes l'engagement est généralement important : les maires sont très impliqués dans les différentes phases du projet (réunions du projet, formations, processus d'élaboration des PCD, dotations, etc.). Les habitants des fokontany sont la plupart du temps impliqués et des activités des CEP voire certaines communautés souhaiteraient voir augmenter le nombre de bénéficiaires qui reste peu élevé par rapport à la population totale, ce qui crée des « jalousies » de la part des non-bénéficiaires dans certaines régions.

61. Il est à noter que les échanges entre projets sont importants, et dépassent les logiques de compétitions pour travailler en complémentarité. Le PNUD se réunit mensuellement avec les autres organismes porteurs de projets environnementaux (WB, UE, AFD, USAID, JICA, etc.)

3.3.6. Communication

62. Concernant la communication interne, la communication entre points focaux régionaux et l'UGP et les points focaux et directions régionales est fluide. Les services techniques (foret, agriculture, pêche) font des rapports, qu'ils envoient au niveau du PFR, et le PFR est tenu de rédiger un rapport mensuel, trimestriel et annuel. Cependant, certaines directions régionales souhaiteraient avoir également plus de relations directes avec l'UGP, notamment lorsque les problèmes ne peuvent pas être solutionnés au niveau des PFR. La communication entre les directions régionales, les

différents services techniques, districts et communes est assez faible, et il y a peu de partage d'informations. Des réunions se font toutefois entre les différentes directions des services techniques avant chaque Comité de pilotage, pour permettre les échanges d'informations et d'expérience.

63. Dans le cadre de la **gestion réactive**, toutes les grandes décisions (ex : révision des PTA prévisionnels) sont documentées et débattues en Comité de pilotage. La communication dans le cadre de la gestion réactive demande malgré tout à être fluidifiée entre la capitale et les régions. Les échanges n'étant pas de visu, il est important dans les échanges téléphoniques de prendre tout le temps nécessaire pour commenter les propositions (ex : révisions de budgets à la baisse), ressentir si le partenaire a tout saisi, s'il est confortable avec les suggestions, s'il a besoin/ou pas de clarifications. Lorsqu'une telle qualité existe ou fait défaut le risque est que le partenaire régional risque d'avoir l'impression de « perdre la maîtrise » de sa planification et de ne pas participer assez aux décisions.

64. Communication vis-à-vis du GEF, les PIR sont transmis annuellement, avec un arrêté des comptes et des opérations au 30 juin de chaque année.

65. Au niveau local, la communication du projet avec les autorités locales est bonne, mais elle dépend de l'état du réseau. Les chefs de districts assistent à des réunions de coordinations tous les 6 mois. La communication des activités destinées aux animateurs des fokontany est cependant à améliorer car certains animateurs des fokontany reportent que l'information sur les activités tarde trop à leur parvenir.

66. Concernant la communication vers le **grand public**, celle-ci est généralement assez faible. Dans certains Fokontany, la majorité des habitants ne sont pas au courant du projet et des activités, par exemple certaines communautés de la région d'Atsimo Andrefana ne savent pas d'où viennent les chèbres qui leurs sont données. L'UGP a élaboré une stratégie de communication et des outils de sensibilisation mais ceux-ci ont encore été peu diffusés.

Conclusion

Compte tenu de l'analyse de ce chapitre, l'équipe d'examen à mi-parcours juge que **la mise en œuvre du projet est Moyennement Satisfaisante [S]**.

3.4. Durabilité du projet

67. Cette partie présente les résultats de l'analyse de la durabilité du projet menée par l'équipe de revue à mi-parcours. Il s'agit d'évaluer les principales questions suivantes :

- Le projet permet-il d'améliorer les capacités des bénéficiaires ?
- Quelle est la probabilité que les activités et les effets atteints par le projet perdurent après la fin de sa mise en œuvre ?
- Quels sont les risques financiers, institutionnels, socio-économiques et environnementaux qui pourraient affecter la durabilité du projet ?

68. La durabilité institutionnelle est évaluée de probable [ML]. Tout d'abord, l'absence de protocole d'accord entre PACARC et MAEP influe la répartition des rôles et responsabilités de chaque partie prenante ainsi que la réalisation du transfert de compétence, même si cela est compensé par l'action des DRAEP. Elle a une portée non négligeable sur la durabilité

des actions entreprises. C'est aussi la faiblesse de la collaboration avec les autres entités étatiques, car avec l'absence d'un cadre formel, l'appropriation est hypothéquée. Le gap de cadre institutionnel et juridique régissant l'intégration des mesures d'adaptation au changement climatique ne donne pas la possibilité de clarifier les modalités d'application pour faciliter l'alignement des projets avec les priorités du gouvernement. Ensuite, l'instabilité des élus qui sont constamment remplacés rend difficile le transfert des acquis du projet. Ainsi, plus de personnes des services techniques doivent être formées pour réduire les risques de pertes de capacités liés au départ des élus. Pour l'instant au niveau régional, la mise en œuvre du projet repose principalement sur les Points Focaux Régionaux et nécessiteraient un transfert vers les services territoriaux pour assurer la continuité des activités après le projet. Dans le cas des informations météorologiques, la création d'une plateforme permet la diminution du risque de pertes de personnes ressources par l'instabilité des agents de l'État. Néanmoins, l'engagement des Directions régionales, des plateformes météo, des autorités locales et des communautés au niveau des CEP, est une force pour la continuité du projet. L'enjeu est de réussir à maintenir cet engagement.

69. De vraies questions se posent au niveau de la durabilité technique qui est évaluée à probable [L]. La force du projet est dans les alliances créées entre structures pérennes mettre en place une vraie **séquence : production de connaissances climatiques → mise à disposition de services agro-météorologiques** (exemple calendriers de campagne) → **prise de décision au sein des CEP**, le tout accompagné d'efforts infrastructurels (eau, irrigation, reboisement). Mais cette séquence demande encore à être fluidifiée et les capacités des acteurs ont encore besoin d'être renforcées à plusieurs niveaux. En effet, les capacités en termes d'ACC ne sont acquises à tous les niveaux : les paysans leaders ont besoin de renforcer leur acquis sur les approches CEP, les CTD ont besoin d'être accompagnées pour inclure l'ACC dans la planification sectorielle. Les bénéficiaires CEP ont besoin de mesures d'accompagnement plus approfondies suite à la distribution d'intrants et de s'approprier les technologies. Dans la plupart des cas, les activités mises en œuvre ne font pas l'objet de suivi ce qui peut nuire à leur durabilité, comme dans le cas des activités de reboisement. Les bénéficiaires ont dans un premier temps besoin de développer leur AGR et d'accéder à l'eau avant de pouvoir dédier des ressources à cette activité, mise à part si le projet réussit à faire de cette activité une activité génératrice de revenu. Une autre limite technique se trouve dans la gestion et la maintenance des infrastructures mises en place post projet, en particulier les infrastructures d'adduction à l'eau potable pour lesquelles les modalités de gestion post projet n'ont pas encore été définies. Il est à noter cependant que le projet a su créer des partenariats techniques, notamment en s'appuyant sur des entités comme des ONG (Exemple : Aquatic Service, Graine de vie) qui sont autant d'opportunité d'appui technique pour les bénéficiaires après la fin du projet.
70. La durabilité socio-économique est évaluée de probable [L]. Certaines activités permettent d'augmenter les revenus des bénéficiaires, ce qui en fait une force pour la durabilité du projet. Le projet aurait donc tout intérêt à axer plus sur les activités génératrices de revenus pour les autres activités type reboisements. L'inclusion et l'intégration du secteur privé dans le processus de mise en œuvre du projet à tous les niveaux pourraient également faciliter l'appropriation des interventions par la communauté et la durabilité de ces structures et infrastructures mises en place.

71. L'essence même du projet fait qu'il implique une durabilité environnementale et une préparation des bénéficiaires à faire face aux risques environnementaux. Cependant les événements climatiques extrêmes (cyclones, sécheresses) restent une menace que le projet doit adresser.
72. La limite majeure en matière de durabilité se situe à 4 niveaux :
- Le transfert des connaissances et de gestion
 - L'autonomisation et le maintien de l'engagement des bénéficiaires
 - L'ancrage des acquis sur l'ACC
 - La gestion des infrastructures

Conclusion

L'équipe de l'examen à mi-parcours estime à noter probable (L) la durabilité socio-économique, institutionnelle et environnementale. Mais il reste nécessaire d'entretenir la dynamique de groupe et, surtout, accélérer la mise en place opérationnelle des plateformes agro-météorologique, véritables pivots du système.

4. Conclusions et recommandations

4.1. Conclusions

73. Les différents constats relevés par l'équipe de revue à mi-parcours ont porté sur la stratégie du projet, les Progrès vers la réalisation des résultats (par réalisation), la mise en œuvre du projet et gestion réactive et la durabilité.

Stratégie du projet

74. Le PRODOC est très documenté et d'excellente qualité. En effet, le processus a couplé à la fois une démarche scientifique et des enquêtes participatives. Le projet répond à la fois aux objectifs du pays, du PNUD et aux besoins des bénéficiaires. Nous estimons que la stratégie du projet est pertinente.

Mise en œuvre du projet

75. Le projet a mis en place des dispositions importantes de gestion, de planification des activités, de suivi-évaluation et de participation des parties prenantes. Le projet fait preuve d'une bonne gestion réactive. Des mesures correctives sont nécessaires en ce qui concerne la communication interne et externes du projet, le suivi des activités au niveau des CEP, les procédures administratives et de décaissement des financements, et le suivi des cofinancements.

76. Le niveau de consommation cumulé Fonds FEM et Fonds PNUD au 30.10.2019 est respectivement de \$ est respectivement de 3 683 787,52 \$(62,7 %) et de 1 032 922,08 \$ (68,9 %), soit 64% du budget total disponible pour ce projet.

77. L'équipe de revue à mi-parcours estime que l'utilisation des ressources financières a été efficiente par rapport aux différentes activités qui ont été appuyées et au niveau de mise en œuvre des produits attendus.

Progrès vers la réalisation des résultats

78. En termes de progrès :

- une avancée importante sur la composante 1;
- des avancées sur la composante 2 qui toutefois doit accélérer les activités restantes pour arriver vers l'effet escompté ;
- de vraies questions sur la composante 3, qui présente un certain nombre de retards et doit à la fois accélérer les activités tout en consolidant les acquis.

Durabilité

Le projet doit prendre des mesures pour assurer la durabilité institutionnelle et technique, en élaborant des stratégies pour le transfert de compétences, l'autonomisation et le maintien de l'engagement des bénéficiaires, l'ancrage des acquis sur l'ACC et a gestion des infrastructures acquises par le projet.

79. Le document de projet avait fourni une analyse complète des risques auquel le projet pourrait faire face. Ces risques ont été actualisés. Les risques dans les catégories politiques, institutionnelles et climatiques sont toujours d'actualité.

Tableau 14 : Notation de l'examen à mi-parcours

Mesure	Note MTE	Description des résultats
Stratégie du projet	n/a	La processus MTE n'est pas sensé noter cette partie. Nous mentionnons juste qu'il y a eu un processus participatif et efficace, bonne logique d'intervention, cadre logique de qualité. Pertinence des interventions au regard des priorités politiques et des besoins des bénéficiaires.
Progrès vers la réalisation des résultats (par Réalisation)	Objectif : MS	Les nombreux retards font peser des risques sur la concrétisation des activités d'ici à la fin du projet. il est nécessaire d'accélérer la mise en place des CEP, sans oublier la qualité du suivi des CEP existant, et le tout dans un environnement où : (i) les plateformes sont fonctionnelles et dynamiques pour mettre à disposition à temps l'information climatique ; (ii) l'accès aux semences adaptée est rendue possible partout.
	Effet 1 : S	De bonnes avancées, il reste à renforcer les formations au niveau l'administration et des leaders locaux et finaliser l'intégration de l'ACC dans certains documents (SDEA, décrets d'application du code de l'eau)
	Effet 2 : MS	Le cadre est mis en place, il reste à accélérer l'opérationnalisation du dispositif pour assurer la diffusion effective des informations météorologiques à temps jusqu'aux bénéficiaires finaux, capables de les interpréter pour appuyer leur stratégie d'adaptation.
	Effet 3 : MS	Les activités commencent à être mises en place et s'accélérer. Le projet doit redoubler d'efforts pour arriver aux objectifs fixés d'ici la fin du projet.
Mise en œuvre et gestion réactive	S	Le projet a accumulé des retards et la mise en œuvre de ses activités. Les procédures administratives et financières sont lourdes et ont ralenti la mise en œuvre du projet. Le projet fait néanmoins preuve d'une bonne capacité d'adaptation.
Durabilité	L	L'équipe de l'examen à mi-parcours estime à noter probable (L) la durabilité socio-économique, institutionnelle et environnementale. Mais il reste nécessaire d'entretenir la dynamique de groupe et, surtout, accélérer la mise en place opérationnelle des plateformes agro-météorologique, véritables pivots du système.

4.2. Recommandations

80. À la lumière de l'analyse et des conclusions présentées plus haut dans ce rapport, l'équipe de revue à mi-parcours formule les sept recommandations suivantes dans le but d'améliorer la gestion, la coordination et la mise en œuvre du projet. Une fois les avoir formulées l'équipe a remis les projets de recommandations au COPIL qui a commencé une réflexion sur leur opérationnalisation. Le résultat de ce travail participatif doit permettre au projet d'atteindre les effets et objectifs escomptés :

Rec #	Recommandation	Entité responsable
R.1	<p>Accélérer la mise en route des plateformes et la mise en œuvre d'une stratégie de traitement et de diffusion des données météo. Dans l'état actuel, les informations météo n'arrivent pas à temps et ne sont pas utilisables par les bénéficiaires à des fins d'adaptation. Une stratégie doit être mise en place rapidement pour s'assurer que les informations arrivent aux bénéficiaires à temps, sous une forme compréhensible et aidant à la décision :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Accélérer l'installation des stations météorologiques. → Opérationnaliser les plateformes. → Editer et traduire les données météo. → Elaborer un plan de diffusion des données 	Chefs de Service Régionaux Météo
R.2	<p>Mieux incarner le caractère intégré du projet à la base (vs en silos) / Stimuler la communication sur la logique du projet au niveau des communautés des bases pour faciliter la communication avec les membres des communautés rurales et les séances de vulgarisation, et contribuer ainsi à leur meilleure appropriation et implication dans tout le processus du projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Elaborer et diffuser outils de communication sur les activités du projet ciblant les communautés → Envisager de renforcer les PFRs par des VNUs nationaux selon les besoins → Multiplier les descentes dans les villages pour former plus de monde → Former les techniciens de tous les niveaux (des Directeurs, Chef de services, collaborateurs) → Etablir un suivi post-sensibilisation 	UGP
R.3	<p>Renforcer le dispositif d'encadrement des producteurs dans les systèmes d'élevage. Le soutien à l'élevage est une activité très pertinente pour appuyer la résilience des communautés. Néanmoins, pour l'instant l'encadrement des bénéficiaires est insuffisant, et ceux-ci nécessitent un renfort pour assurer l'état de santé des animaux</p> <ul style="list-style-type: none"> → Mettre en place ou redynamiser les FEP (Ferme Ecole Paysan) au niveau des régions → Mettre en place et/ou appuyer le service vétérinaire de proximité 	DRAEP

Rec #	Recommandation	Entité responsable
	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Renforcer les services d'encadrement (facilitateurs) pour mieux s'adapter au contexte de CC ➔ Intégrer l'alimentation animale dans l'agriculture ➔ Appuyer les organisations des éleveurs en coopératives 	
R.4	<p>Identifier et promouvoir les autres filières susceptibles d'améliorer significativement les revenus des membres des communautés de base.</p> <p>Il s'agit de mieux raisonner le choix des filières en fonction des potentialités (diagnostic), des marchés et de la capacité de chaque commune à les organiser avec le privé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Identifier les filières porteuses ➔ Identifier le marché et analyse FFOM ➔ Promouvoir les AGR suivant les potentialités des régions et des conditions agroclimatiques : ➔ Mettre en relation aux opérateurs de production et de marchés ➔ Appuyer le développement des filières porteuses identifiées 	STD
R.5	<p>S'allier avec des projets plus vastes pour répondre aux besoins</p> <p>L'approche CEP est une expérience pilote innovante qui est une réussite auprès des bénéficiaires qui sont très engagées, et en besoin de plus de moyens. Prenons l'exemple d'Atsimo Andrefana où les terres arables et fertiles sont sous-exploitées car l'irrigation est insuffisante. L'association à d'autres projet disposant de plus gros moyens pourrait être un levier de passage à l'échelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Mapping des acteurs intervenant dans les Régions d'intervention du projet ➔ Chercher la complémentarité des actions entre les différents acteurs et l'administration 	UGP
R.6	<p>Mieux décrire la vision sur le volet eau et préciser la stratégie.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Vision 1 : Vision décrite par le contrat de performance établi par le gouvernement (réalisation d'ouvrage et coordination des actions) ➔ Vision 2 : Protection des ressources en eau. 	UNICEF

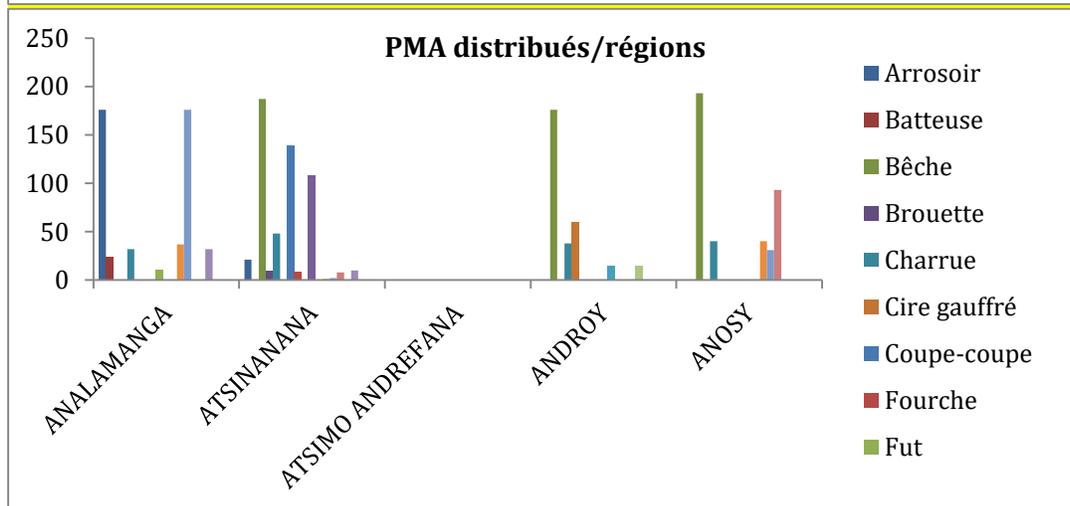
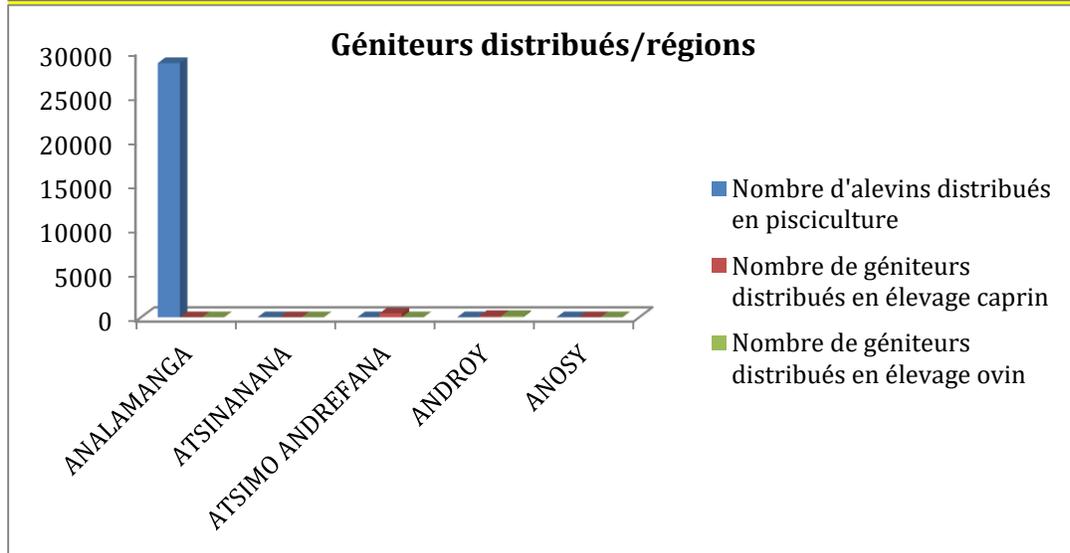
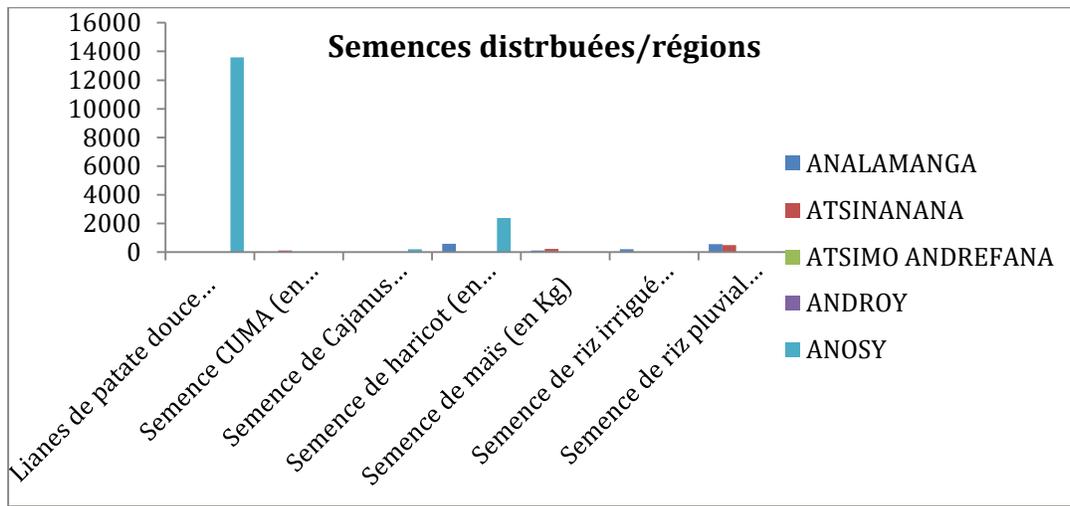
Rec #	Recommandation	Entité responsable
	<p>→ Vision 3 : Valorisation des ressources en eau (usage multiples : eau de boissons, eau productive, etc.)</p> <p>→ Vision 4 : Pérennisation des infrastructures en eau.</p> <p>→ Vision 5 : Usage multiple de l'eau.</p>	
R.7	<p>Assurer la durabilité du projet.</p> <p>Il s'agit de réfléchir dès à présent à une stratégie de sécurisation des acquis et de continuité après le projet termes de transfert de compétences, d'engagement des parties prenante et de maintenance des matériels acquis.</p> <p>Réfléchir au processus de maintenance du matériel acquis/ réalisation après le projet, s'assurer du transfert des compétences, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Assurer la structuration des bénéficiaires à travers le CEP en association pour évoluer en coopérative → Renforcer les capacités des structures avec des outils d'organisation et de gestion → Capitaliser les acquis : gestion des savoirs et de connaissance → Transférer les matériels au niveau des CTD/ STD → Mesurer les connaissances acquises par les CTD/ STD et les communautés → Stimuler l'appropriation 	UGP

5. Annexes

Liste des annexes

ANNEXE 1 : DOTATIONS FAITES PAR LE PACARC (Q3 DE 2019).....	63
ANNEXE 2 : LISTE DES MISSIONS DE TERRAIN DE L'UGP, DU PNUD ET DU MEDD	64
ANNEXE 3 : SITUATION DES FORMATIONS DISPENSEES PAR LE PROJET PACARC.....	65
ANNEXE 4 : PLANNING DE LA MISSION	80
ANNEXE 5 : LISTE DES PERSONNES INTERVIEWEES	81
ANNEXE 6: LISTE DES DOCUMENTS ETUDIES.....	92
ANNEXE 7 : MATRICE DE L'EXAMEN A MI-PARCOURS	94
ANNEXE 8: GRILLES DE NOTATION D'EXAMEN A MI-PARCOURS.....	103
ANNEXE 9 : METHODOLOGIE ET RESULTATS DE L'EVALUATION DE LA REDUCTION DE LA VULNERABILITE (ERV).....	104
ANNEXE 10: ACCORD DU CONSULTANT RESPONSABLE DE L'EXAMEN A MI-PARCOURS	114
ANNEXE 11 : APPROBATION DU RAPPORT D'EXAMEN A MI-PARCOURS	115

Annexe 1 : Dotations faites par le PACARC (Q3 de 2019)



Annexe 2 : Liste des missions de terrain de l'UGP, du PNUD et du MEDD

2017

N	Objet de la mission	Période	Lieu	Missionnaires
1	Elaboration des données de référence	01/03/2017-30/03/2017 (Annuel)	Districts et communes	USE, UGP, partie prenante
2	Suivi périodique	6/04/17 - 20/04/17 (Trimestriel)	Analamanga	USE, UGP, partie prenante
3	Suivi périodique	23/04/17-26/04/18 (Trimestriel)	Atsinanana	USE, UGP, Partie prenante
4	Suivi périodique	02/05/18 - 06/05/18 (Trimestriel)	Atsimo Andrefana	USE, UGP, partie prenante
5	Suivi périodique	09/05/18 - 11/05/18 (Trimestriel)	Anosy	USE-UGP
6	Suivi périodique	12/05/18 – 17/05/18	Districts et communes	USE-UGP

2018

N	Objet de la mission	Période	Lieu	Missionnaires
1	Suivi périodique	23/04/17-26/04/18 (Trimestriel)	Atsinanana	USE, UGP, Partie prenante
2	Suivi périodique	02/05/18 - 06/05/18 (Trimestriel)	Atsimo Andrefana	USE, UGP, partie prenante
3	Suivi périodique	09/05/18 - 11/05/18 (Trimestriel)	Anosy	USE-UGP
4	Suivi périodique	12/05/18 – 17/05/18	Districts et communes	USE-UGP
5				
6				

Annexe 3 : Situation des formations dispensées par le Projet PACARC

Plusieurs formations ont été dispensées par le Projet PACARC. Les tableaux ci-après indiquent les sessions de formation :

Années 2019 et 2019

N°	Activités de formation	Nombre		Formateurs
1	Risques climatiques et adaptation au changement climatique	Nombre de formation effectué	4	Yoav Nimrod Brandt
		Nombre TOTAL de personnes formé	108	
		Nombre HOMMES formé	71	
		Nombre FEMMES formé	37	
2	Rôle dans l'animation et la mobilisation des membres de groupement CEP	Nombre de formation effectué	8	Technicien CIRAEP/DRAEP Atsinanana
		Nombre TOTAL de personnes formé	42	
		Nombre HOMMES formé	20	
		Nombre FEMMES formé	22	
3	Techniques culturelles améliorées (riz irrigué, riz de Tanety) et gestion des activités (modalités des suivis des activités au niveau des CEP, technique d'animation, leadership, Andagogie)	Nombre de formation effectué	4	Technicien CIRAEP/DRAEP Atsinanana
		Nombre TOTAL de personnes formé	37	
		Nombre HOMMES formé	21	
		Nombre FEMMES formé	16	
4	Accompagnement des animateurs CEP et formation sur la technique d'animation de groupe	Nombre de formation effectué	1	Equipe DRAE Analamanga
		Nombre TOTAL de personnes formé	20	
		Nombre HOMMES formé	11	
		Nombre FEMMES formé	9	
5		Nombre de séances de formation	1	

N°	Activités de formation	Nombre		Formateurs
	Renforcement de capacités des animateurs relais locaux- dans l'utilisation des kits physiques de sensibilisation communautaire			Sylvain Rabotovao
		Nombre TOTAL de personnes formé	11	
		Nombre HOMMES formé	11	
6	Non renseigné	Nombre FEMMES formées	0	
		Nombre de formations	1	
		Nombre total de personnes formées	10	
		Nombre HOMMES formé	9	
		Nombre FEMMES formées	1	

Annexe 4: Termes de référence (TdR) de la revue à mi-parcours du projet

TERMES DE REFERENCE

Examen à mi-parcours du PNUD-GEF – Termes de Référence

Recrutement d'un Cabinet d'étude pour l'examen à mi-parcours du projet « Amélioration des capacités d'adaptation et de résilience face au changement climatique dans les communautés rurales des Régions Analamanga, Atsinanana, Androy, Anosy et Atsimo Andrefana »

Type de contrat : Contrat de Service Professionnel

Langues exigées : Français, Malagasy

Durée : 90 jours

Lieu de travail : Antananarivo et 5 régions (Analamanga – Atsinanana – Androy – Anosy – Atsimo Andrefana)

Supervision : Directeur national du projet et Coordonnateur national du projet

1- INTRODUCTION,

Ce document présente le mandat pour l'examen à mi-parcours du PNUD-GEF relativement au projet de moyenne envergure intitulé « Amélioration des capacités d'adaptation et de résilience face au changement climatique dans les communautés rurales des Régions Analamanga, Atsinanana, Androy, Anosy et Atsimo Andrefana (PIMS 5228), mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), qui doit être réalisé en 5 ans. Le projet a été lancé le 23 juin 2016 et se trouve dans sa troisième année de mise en œuvre. Conformément aux Directives du PNUD-GEF relatives à l'examen à mi-parcours, le processus d'examen à mi-parcours a été entamé avant la présentation du deuxième rapport de mise en œuvre de projet (PIR). Le présent mandat énonce les éléments à prendre en compte dans le cadre de l'examen à mi-parcours. Le processus d'examen doit suivre les directives figurant dans le document *Directives pour la conduite d'examen à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le GEF* :

http://web.undp.org/evaluation/documents/guidance/GEF/midterm/Guidance_Midterm%20Review%20_FR_2014.pdf

2- INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET

A Madagascar, les secteurs économiques les plus touchés par les effets néfastes du changement climatique sont l'agriculture, l'élevage, la foresterie, les ressources en eau, la pêche et la santé. Pour profiter de moyens de subsistance durables dans un contexte de changement climatique, les populations locales des Régions Analamanga, Atsinanana, Androy, Anosy et Atsimo Andrefana doivent trouver un moyen pour renforcer leurs capacités d'adaptation et de résilience, ce qui est l'objectif fixé par le projet proposé. À cet effet, plusieurs obstacles doivent être surmontés : la pression anthropique sur les ressources naturelles, le manque de capacités techniques et financières, l'accès difficile au crédit et aux intrants, le manque d'infrastructures d'eau et d'assainissement, le manque d'informations agrométéorologiques et climatiques pour informer les processus de décision sur l'adaptation au changement climatique,

le manque de sensibilisation sur les impacts du changement climatique et des options d'adaptation possibles de la part des décideurs et le manque de coordination des interventions d'adaptation entre les secteurs.

C'est ainsi que le Gouvernement malagasy à travers le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) a bénéficié de l'appui financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM/LDCF) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour mettre en œuvre le projet intitulé « Amélioration des capacités d'adaptation et de résilience des communautés rurales face au changement climatique (PACARC) dans les Régions Analamanga, Atsinanana, Anosy, Androy, Atsimo Andrefana » à Madagascar. Ce projet vise à répondre aux différents obstacles sus-énumérés par la réalisation des trois principaux résultats.

Le premier résultat vise à accroître la prise de conscience et renforcer les capacités des décideurs, des techniciens et des communautés vulnérables en termes d'Adaptation au Changement Climatique (ACC). Cet appui en sensibilisation contribuera à créer un cadre politique solide, y compris les aspects de l'ACC, et de construire une capacité technique vitale sur lesquelles on peut fonder la mise en œuvre d'autres composantes du projet. Ce premier résultat permettra la mise en place des bases institutionnelles, structurelles et techniques nécessaires pour diffuser les mesures et les technologies d'adaptation appropriées. Le deuxième résultat vise à assurer la collecte et la production d'informations climatiques et météorologiques fiables, diffuser cette information de manière qui répond aux besoins des utilisateurs finaux favorisera la prise de décisions éclairées en ce qui concerne le climat et les conditions météorologiques. Enfin, le troisième résultat vise à transférer les mesures d'adaptation, les options et technologies aux communautés vulnérables dans les régions sélectionnées à l'aide d'une approche participative, en s'appuyant sur les capacités renforcées obtenus grâce à la première composante, et les informations et les prévisions agro-météorologiques produites par la deuxième composante.

Le projet est mis en œuvre en partenariat avec les Ministères de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), le Ministère des Transports, du Tourisme et de la Météorologie (MTTM), le Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures (MEEH) ainsi que leur dé-membrement respectif au niveau régional. L'UNICEF constitue aussi un des partenaires d'exécution non gouverne-mentaux, impliqués dans la mise en œuvre des activités spécifiques au niveau locales par le biais d'un protocole d'accord. L'intervention du projet se concentre dans 12 communes rurales dont 02 communes rurales (CR) de la Région Analamanga (Ambolotarakely et Betatao), 02 communes rurales de la Région Atsinanana (Ilaka Est et Betsi-zaraina), 04 communes rurales de la Région Atsimo Andrefana (Miary, Manombo, Analamisampy et Soahazo), 02 communes rurales de la Région Anosy (Tanadava et Sampona) et 02 communes de la Région Androy (Imongy et Tranovaho).

Conçu pour une durée de 5 ans, avec un budget de 5 877 397 USD de la part de LDCF et un cofinancement du PNUD de 1 500 000 USD, le projet a démarré en juin 2016 et prendra fin en juin 2021. Le projet prévoit de

- Renforcer les capacités techniques et institutionnelles en gestion des risques climatiques de 30 repré-sentants des Directions générales, de 30 représentants des Direction régionales, de 10 administrateurs locaux par commune, de 20 représentants provenant d'organisations professionnelles et communautaires et d'Or-ganisation Non Gouvernementales (ONG) ;
- D'intégrer les modules de changement climatiques dans les documents Plans Communaux de Développe-ment (PCD) et Plans Communaux de Développement de l'Eau, Assainissement et Hygiène (PCDEAH), 03 Schémas Directeurs de l'Eau et Assainissement (SDEA), Stratégie Nationale face au changement climatique des secteurs Agriculture, Élevage et Pêche (SN-CC-AEP), Décret d'application du Code de l'Eau ;
- Permettre à 75% des bénéficiaires des CEP d'accéder à une meilleure information sur le climat ;
- Mettre en place et équiper 11 stations supplémentaires ;

- Fournir à la Direction Générale de la Météorologie (DGM) les équipements nécessaires pour traiter les données et maintenir le service de la météorologie interrégionale de Toliara ;
- Créer un service dédié aux bases scientifiques du changement climatique au sein de la DGM ;
- Améliorer les services d'informations sur le climat des décideurs des régions d'intervention ;
- Former 3000 producteurs dont 1200 femmes (40%) sur les technologies d'adaptation au changement climatique (ACC) ;
- Former 80 animateurs CEP dont 32 femmes (40%) ;
- Introduire des semences adaptées aux CEP.

Le document du projet prévoit la conduite d'un examen à mi-parcours indépendant au point médian de la mise en œuvre du projet. C'est dans cette perspective que le projet prévoit de recruter un cabinet d'étude pour mener l'examen à mi-parcours du projet PACARC.

3- OBJECTIFS DE L'EXAMEN A MI-PARCOURS

L'examen à mi-parcours évaluera les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs et des résultats du projet, tels qu'énoncé dans le Document du projet, et mesurera les premiers signes de réussite ou d'échec du projet, de manière à définir les changements qu'il faut opérer pour remettre le projet sur la voie de la réalisation des résultats escomptés. L'examen à mi-parcours examinera aussi la stratégie du projet et les risques concernant sa durabilité.

4- APPROCHE ET MÉTHODOLOGIE

L'examen à mi-parcours doit fournir des informations fondées sur des données factuelles crédibles, fiables et utiles. L'équipe chargée de l'examen examinera toutes les sources d'informations pertinentes, y compris les documents élaborés pendant la phase de préparation du projet (par exemple, Fiche d'identité du projet (FIP), Plan d'initiation du projet du PNUD, Politique de sauvegardes environnementales et sociales du PNUD, le Document de projet, les rapports de projet dont l'examen annuel de projet/PIR, les révisions des budgets du projet, les rapports d'enseignements tirés, les documents stratégiques et juridiques nationaux, et tout autre matériel que l'équipe juge utile pour étayer l'examen). L'équipe chargée de l'examen à mi-parcours examinera l'outil de suivi de référence du domaine d'intervention du GEF présenté au GEF avec l'approbation du responsable, et l'outil de suivi à mi-parcours du domaine d'intervention du GEF qui doit être complété avant le début de la mission sur le terrain, conduite pour l'examen à mi-parcours.

L'équipe chargée de l'examen à mi-parcours doit suivre une approche collaborative et participative² afin d'assurer une participation active de l'équipe du projet, les homologues gouvernementaux (le point focal opérationnel du GEF), des bureaux de pays du PNUD, des conseillers techniques régionaux PNUD-GEF, et autres parties prenantes principales.

La participation des parties prenantes est fondamentale à la conduite de l'évaluation à mi-parcours avec succès³. Cette participation doit consister en des entretiens avec les parties prenantes qui assument des responsabilités liées au projet, à savoir entre autre : l'équipe de la Composante Pauvreté et Environnement du PNUD, les membres du Comité de pilotage du projet, l'équipe de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) au niveau central et sur terrain, l'équipe des Directions Régionales respectives du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), du Ministère des Transports, du Tourisme et de la Météorologie (MTTM), du Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures (MEEH), l'équipe de l'UNICEF impliquée dans la mise en œuvre des activités spécifiques du projet, les administrateurs locaux des communes d'inter-

² Pour avoir des idées de stratégies et techniques novatrices et participatives concernant le suivi et évaluation, veuillez consulter le document *UNDP Discussion Paper : innovations in Monitoring and Evaluating Results*, 5 Nov2013.

³ Pour faire participer plus activement les parties prenantes au processus de suivi et d'évaluation, consultez le document du PNUD *Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axée sur les résultats du développement*, chapitre 3, page 93.

vention, des représentants d'organisations professionnelles et communautaires, d'ONG et d'Organisation des Sociétés Civiles (OSC) intervenant dans le domaine du projet. En outre, l'équipe chargée de l'évaluation à mi-parcours doit conduire des missions sur terrain dans les Régions Analamanga, Atsinanana, Atsimo Andrefana, Androy et Anosy notamment sur les sites du projet suivants : CR rurales Ambolotarakely et Betatao de la Région Analamanga, CR Ilaka Est et Betsizaraina de la Région Atsinanana, CR Miary, Manombo, Analamisampy et Soahazo de la Région Atsimo Andrefana, CR Tanadava et Sampona de la Région Anosy et CR Imongy et Tranovaho de la Région Androy.

Le rapport final de l'examen à mi-parcours doit exposer en détails l'approche appliquée pour l'examen, en indiquant explicitement les raisons ayant motivées cette approche, les hypothèses de départ, les défis à relever, les points forts et les points faibles des méthodes et de l'approche appliquées pour l'examen.

5- PORTEE DETAILLEE DE L'EXAMEN A MI-PARCOURS

L'équipe chargée de l'examen à mi-parcours évaluera l'évolution du projet dans les quatre catégories mentionnées ci-après. Veuillez consulter le document *Directives pour la conduite de l'examen à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le GEF* pour obtenir une description détaillée de ces catégories.

i- Stratégie de projet

Conception de projet :

- Analyser le problème auquel s'attaque le projet et les hypothèses de base. Passer en revue les conséquences de toute hypothèse erronée ou de tout changement contextuel sur la réalisation des résultats du projet tel qu'énoncés dans le document de projet ;
- Examiner la pertinence de la stratégie du projet et évaluer si c'est le moyen le plus efficace d'atteindre les résultats escomptés. Les enseignements tirés d'autres projets pertinents ont-ils été convenablement pris en considération dans la conception du projet ?
- Étudier la façon dont le projet répond aux priorités du pays. Faire le point sur l'appropriation nationale. Le concept du projet est-il conforme aux priorités et plans nationaux pour le développement sectoriel du pays ?
- Examiner les processus décisionnels : les points de vue des personnes qui seront concernées par les décisions du projet, de celles qui pourraient influencer sur les résultats et de celles qui pourraient contribuer à l'information ou à d'autres ressources visant le processus, ont-ils été pris en considération pendant la conception du projet ?
- Examiner la mesure dans laquelle les questions pertinentes en matière de genre ont été soulevées pendant la conception du projet. Voir annexe 9 des *Directives pour la conduite de l'examen à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le GEF* pour obtenir d'autres instructions ;
- Indiquer s'il y a des domaines de préoccupation majeure qui nécessitent des améliorations.

Cadre de résultats/Cadre logique

- Procéder à une analyse critique des indicateurs et cibles du cadre logique du projet, évaluer la mesure dans laquelle les cibles à mi-parcours sont « SMART » (spécifiques, mesurables, réalisables, pertinentes et limitées dans le temps), et proposer des modifications/révisions spécifiques aux cibles et indicateurs lorsque nécessaire ;
- Les objectifs, résultats ou éléments du projet sont-ils clairs, applicables dans la pratique et réalisables dans les délais fixés?

- Examiner si les progrès réalisés à ce jour ont produit, ou pourraient produire à l'avenir, des effets bénéfiques pour le développement (par exemple, générateur de revenu, égalité des sexes et autonomisation des femmes, meilleure gouvernance, etc...) qu'il faudrait intégrer au cadre de résultats du projet et suivre annuellement.
- S'assurer que l'on suit efficacement les aspects généraux en matière de développement et de genre du projet. Mettre au point et recommander des indicateurs de développement « SMART », notamment des indicateurs ventilés par sexe et des indicateurs faisant apparaître les effets bénéfiques pour le développement.

ii- Progrès vers la réalisation des résultats

- Passer en revue les indicateurs du cadre logique à la lumière des progrès accomplis vers la réalisation des cibles de fin de projet, à l'aide de la Matrice des progrès vers la réalisation des résultats et les *Directives pour la conduite de l'examen à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le GEF* ; les progrès sont indiqués par couleur selon les principes des « feux tricolores » en fonction du niveau de progrès obtenu pour chaque réalisation. Formuler des recommandations pour les secteurs entrant dans la catégorie « Ne sont pas en voie de réalisation » (en rouge) ;

Tableau : Matrice des progrès vers la réalisation des résultats

(Réalizations obtenues à la lumière des cibles de fin de projet)

Stratégies de projet	Indicateurs ⁴	Niveau de référence ⁵	Niveau lors du premier PIR (auto-déclaré)	Cible à mi-parcours ⁶	Cible à la fin du projet	Niveau et évaluation à mi-parcours ⁷	Évaluation obtenue ⁸	Justification de l'évaluation
Objectif	Indicateur							
Réalisation 1	Indicateur 1							
	Indicateur 2							
Réalisation 2	Indicateur 3							
	Indicateur 4							
	Etc.							
Etc.								

Grille d'évaluation des indicateurs :

⁴ Remplir à l'aide des données du cadre logique et des fiches de résultats

⁵ Remplir à l'aide des données du Document de Projet

⁶ Le cas échéant

⁷ Indiquer par code de couleur uniquement

⁸ Utiliser l'échelle d'évaluation des progrès à 6 niveaux : HS, S, MS, MU, U, HU

Après analyse des progrès vers l'obtention des réalisations :

- Comparer et analyser l'outil de suivi de départ du GEF avec celui réalisé juste avant l'examen à mi-parcours ;
- Identifier les obstacles entravant toujours la réalisation des objectifs du projet pour la période restante du projet ;
- En passant en revue les effets bénéfiques du projet à ce jour, définir les moyens par lesquels on pourrait accroître ces effets.

iii- Mise en œuvre du projet et gestion adaptative

Mécanisme de gestion

- Examiner l'efficacité globale de la gestion de projet telle qu'énoncée dans le Document de projet. Des changements ont-ils été apportés et sont-ils efficaces ? Les responsabilités et la structure hiérarchique sont-elles claires? Le processus décisionnel est-il transparent et entamé en temps utile? Recommander les améliorations à introduire ;
- Examiner la qualité d'exécution de l'organisme d'exécution/des partenaires de mise en œuvre et recommander les améliorations à introduire ;
- Étudier la qualité de l'appui fourni par l'organisme partenaire du GEF (PNUD) et recommander les améliorations à introduire.

Planification des activités

- Passer en revue tout retard intervenu dans le démarrage et la mise en œuvre du projet, définir ce qui a causé ces retards et voir si les causes ont été éliminées ;
- Les processus de planification des activités sont-ils axés sur les résultats? Si non, proposer des moyens de réorienter la planification des activités de manière à ce qu'elle soit axée sur les résultats ;
- Examiner l'application du cadre de résultats/cadre logique du projet en tant qu'outil de gestion et examiner tout changement qui y a été apporté depuis le début du projet.

Financement et cofinancement

- Étudier la gestion financière du projet, en s'attachant particulièrement au rapport coût-efficacité des interventions ;
- Passer en revue tout changement d'allocation de fonds résultant de révisions budgétaires, et évaluer l'adéquation et la pertinence de ces révisions ;
- Le projet s'accompagne-t-il des contrôles financiers appropriés, notamment en matière de communication de données et de planification, permettant à la direction de prendre des décisions budgétaires éclairées et de verser les fonds en temps utile ?
- Sur la base du tableau de suivi du cofinancement à remplir, formuler des commentaires sur le cofinancement : le cofinancement est-il stratégiquement appliqué pour contribuer à la réalisation des objectifs du projet ? L'équipe chargée du projet organise-t-elle régulièrement des réunions avec les partenaires de cofinancement en vue d'harmoniser les priorités de financement et les plans annuels de travail ?

Système de Suivi et d'évaluation au niveau du projet

- Examiner les outils de suivi actuellement utilisés : fournissent-ils les informations nécessaires ? Impliquent-ils la participation des principaux partenaires ? Sont-ils alignés sur ou intégrés dans les systèmes nationaux ? Utilisent-ils les informations existantes ? Sont-ils efficaces ? Sont-ils rentables ? D'autres outils sont-ils nécessaires ? Comment pourraient-ils être plus participatifs et plus inclusifs ?
- Étudier la gestion financière du budget de suivi et d'évaluation du projet. Les ressources allouées sont-elles suffisantes pour le suivi et l'évaluation ? Ces ressources sont-elles efficacement allouées ?

Participation des parties prenantes

- Gestion de projet : les partenaires nécessaires et appropriés ont-ils été mis en place et renforcés avec des parties prenantes directes et indirectes ?
- Participation et processus menés par le pays : les parties prenantes gouvernementales aux niveaux local, national appuient-elles les objectifs du projet ? Jouent-elles toujours un rôle actif dans les décisions prises concernant le projet qui appuient l'efficacité et l'efficacé de la mise en œuvre du projet ?

- Participation et sensibilisation du public : dans quelle mesure la participation des parties prenantes et la sensibilisation du public contribuent-elles à faire progresser la réalisation des objectifs du projet ?

Communication de données

- Évaluer la manière à laquelle la direction du projet a fait part des changements découlant de la gestion réactive et les a notifiés au comité de pilotage du projet ;
- Évaluer si l'équipe du projet et les partenaires se conforment comme il se doit aux exigences de communication de données du GEF (C'est-à-dire, les mesures prises pour donner suite à une mauvaise évaluation dans le PIR, le cas échéant ?)
- Évaluer la façon dont les enseignements tirés du processus de gestion réactive ont été étayés par des documents, communiqués aux principaux partenaires et intégrés par ces derniers ;

Communication

- Examiner la communication interne avec les parties prenantes concernant le projet : la communication est-elle régulière et efficace ? Certaines parties prenantes principales sont-elles exclues de la communication ? Des mécanismes de retour d'informations existent-ils dans le cadre de la communication ? la communication avec les parties prenantes contribue-t-elle à sensibiliser ces derniers aux réalisations et aux activités liées au projet, et aux investissements pour la durabilité des résultats du projet ?
- Examiner la communication externe concernant le projet : des moyens de communication appropriés sont-ils en place ou en cours de mise en place, pour faire part au public des progrès accomplis dans le cadre du projet et de son impact escompté (existe-t-il un site internet par exemple ? ou le projet a-t-il mis en œuvre des campagnes appropriées de sensibilisation du public ?
- Aux fins de communication des données, rédiger un paragraphe d'une demi page pour résumer les progrès accomplis vers la réalisation des résultats du projet, en matière de contribution aux effets bénéfiques pour le développement durable et aux effets bénéfiques pour l'environnement mondial.

iv- Durabilité

- Vérifier si les risques définis dans le Document du projet, l'Examen annuel du projet/PIR et le module ATLAS de gestion des risques sont les plus importants et si les évaluations des risques sont appropriées et à jour. Dans la négative, expliquer pourquoi.
- En outre, évaluer les risques pour la durabilité dans les catégories suivantes :

Risques financiers pour la durabilité

- Quelle est la probabilité qu'il n'y ait pas de ressources financières et économiques disponibles après la fin de l'aide du GEF (Considérer que les ressources possibles peuvent provenir de sources multiples, comme les secteurs publics et privés, les activités génératrices de revenus, et autres financements pouvant être des ressources financières adaptées à la durabilité des réalisations du projet) ?

Risques socio-économiques pour la durabilité

- Existe-t-il des risques sociaux ou politiques susceptibles de menacer la durabilité des réalisations du projet ? Quel est le risque que le niveau d'appropriation par les parties prenantes (y compris par les gouvernements et autres parties prenantes principales) ne soit pas suffisant pour permettre de maintenir les réalisations/bénéfices du projet ? les différentes parties prenantes principales ont-elles conscience qu'il est dans leur intérêt de maintenir les bénéfices du projet ? La sensibilisation du public/des parties prenantes est-elle suffisante pour appuyer les objectifs à long terme du projet ? L'équipe du projet étaye-t-elle par des documents les enseignements tirés en permanence, et ces documents sont-ils communiqués aux parties concernées, lesquels pourraient apprendre du projet et potentiellement le reproduire et/ou le reproduire à plus grande échelle à l'avenir ?

Risques liés au cadre institutionnel et à la gouvernance pour la durabilité

- Les cadres juridiques, les politiques, les structures de gouvernance et les processus présentent-ils des risques qui pourraient menacer la durabilité des bénéficiaires du projet ? Lors de l'évaluation de ce paramètre, examiner également si des systèmes/mécanismes exigés pour la responsabilité, la transparence et le transfert des connaissances techniques sont en place.

Risques environnementaux pour la durabilité

- Existence-ils des risques environnementaux qui pourraient menacer la durabilité des réalisations du projet ?

Conclusion et recommandations

L'équipe chargée de l'examen à mi-parcours inclura un paragraphe dans le rapport, exposant les conclusions fondées sur des données probantes de l'examen à mi-parcours, à la lumière des résultats.⁹

Des recommandations seront formulées sous forme de propositions succinctes d'interventions fondamentales qui seront spécifiques, mesurables, réalisables et appropriées. Un tableau des recommandations devrait être joint au résumé du rapport. Veuillez consulter les *Directives pour la conduite de l'examen à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le GEF* pour obtenir des instructions sur le tableau des recommandations.

L'équipe chargée de l'examen à mi-parcours devra formuler 15 recommandations au maximum.

Évaluation

L'équipe chargée de l'examen à mi-parcours communiquera les évaluations faites des résultats du projet et fera une brève description des réalisations associées dans le *Tableau de résumé des évaluations et réalisations* dans le résumé du rapport de l'examen à mi-parcours. Voir annexe E pour consulter la grille des évaluations. Des évaluations de la stratégie du projet et du projet dans son ensemble ne sont pas exigées.

Tableau de résumé de l'évaluation et des réalisations de l'examen à mi-parcours du Projet Amélioration des capacités d'adaptation et de résilience face au changement climatique dans les communautés rurales des régions Analamanga, Atsinanana, Androy, Anosy et Atsimo Andrefana

Évaluation	Évaluation examen à mi-parcours	Description de la réalisation
Stratégie du projet	N/A	
Progrès accomplis vers la réalisation des résultats	Évaluation de la réalisation de l'objectif (sur une échelle à 6 niveaux)	
	Réalisation 1 Évaluation de la réalisation (sur une échelle à 6 niveaux)	
	Réalisation 2 Évaluation de la réalisation (sur une échelle à 6 niveaux)	
	Réalisation 3 Évaluation de la réalisation (sur une échelle à 6 niveaux)	
	Etc.	
Mise en œuvre du projet et gestion réactive	(Sur une échelle à 6 niveaux)	
Durabilité	(Sur une échelle de 4 points)	

⁹ Les conclusions de l'examen à mi-parcours peuvent aussi être intégrées dans le corps du rapport

6- CALENDRIER

La durée totale de l'examen à mi-parcours sera d'environ 90 jours pendant 12 semaines à compter du 15 juillet 2019, et n'excèdera pas cinq mois après le recrutement des consultants. Le calendrier provisoire de l'examen à mi-parcours est le suivant

CALENDRIER (Dates à revoir après sélection du cabinet)	ACTIVITES
	Clôture des candidatures
	Sélection de l'équipe chargée de l'examen à mi-parcours
	Préparation de l'équipe (remise des Documents de projet)
	Examen des documents et préparation du rapport initial d'examen à mi-parcours
	Finalisation et validation du rapport d'initiation de l'examen à mi-parcours
Du 01 août 2019 au 04 septembre 2019 (35 jours, y compris délais de route)	Mission pour l'examen à mi-parcours : réunions avec les parties prenantes, entretiens, visites sur le terrain
10 septembre 2019	Réunion de synthèse de la mission et présentation des premières conclusions-
Du 11 septembre au 25 septembre 2019 (14 jours)	Préparation du projet de rapport
Du 07 octobre au 15 octobre 2019	Incorporer un système de renvoi aux documents du retour d'information dans le projet de rapport/finalisation du rapport
18 octobre 2019	Préparation et publication d'une réponse de la direction du projet
25 octobre 2019	Date prévue d'achèvement de l'ensemble du processus d'examen à mi-parcours

Les possibilités de visites sur place devraient être exposées dans le Rapport d'initiation.

7- DOCUMENTS A PRODUIRE DANS LE CADRE DE L'EXAMEN A MI-PARCOURS

#	Documents à produire	Description	Délais	Responsabilités
1	Rapport d'initiation de l'examen à mi-parcours	L'équipe chargée de l'examen à mi-parcours précise ses objectifs et méthode d'examen (méthodologie finalisée : calendrier, responsabilité, matrice évaluative...)	10 jours après signature de contrat (25 juillet 2019)	L'équipe chargée de l'examen à mi-parcours présente le rapport à l'unité mandatrice et à la direction du projet
2	Présentation des premiers constats et conclusions,	Premiers constats, conclusions,	Fin de mission pour l'examen à mi-parcours (10 septembre 2019)	L'équipe chargée de l'examen à mi-parcours présente les conclusions à l'unité mandatrice et à la direction du projet
3	Projet de rapport final	Rapport complet (rédigé à l'aide des directives sur le contenu figurant à l'annexe B) avec les annexes	Dans les trois semaines suivant la mission pour l'examen à mi-parcours (25 septembre 2019)	Le projet de rapport sera envoyé à l'unité mandatrice, révisé par le RTA, l'unité coordinatrice du projet, et le point focal opérationnel du GEF
4	Rapport final*	Rapport révisé avec les renvois détaillant comment il a été donné suite (ou non) aux commentaires reçus dans le rapport final d'examen à mi-parcours	Une semaine après réception des commentaires du PNUD sur le projet de rapport (15 octobre 2019)	Le rapport final sera envoyé à l'unité mandatrice

*Le rapport final d'examen à mi-parcours doit être rédigé en anglais.

8- DISPOSITIONS RELATIVES A L'EXAMEN A MI-PARCOURS

C'est l'Unité mandatrice (le bureau pays du PNUD) qui a la responsabilité principale de gérer l'examen à mi-parcours. Elle passera un contrat avec les consultants et s'assurera que l'équipe chargée de l'examen à mi-parcours disposera en temps utile des indemnités journalières et des facilités de voyage dans le pays.

L'équipe du projet aura la responsabilité de prendre contact avec l'équipe chargée de l'examen à mi-parcours afin de lui fournir tous les documents nécessaires, de préparer les entretiens avec les parties prenantes, et d'organiser les visites sur terrain.

9- COMPOSITION DE L'EQUIPE

Le cabinet proposera une équipe composée de 05 consultants pour conduire l'examen à mi-parcours :

- Un consultant international, chef d'équipe (ayant l'expérience des projets et des évaluations dans d'autres régions du monde),
- Un spécialiste national en Agriculture,
- Un spécialiste national en Élevage,
- Un spécialiste national en pêche et aquaculture,

- Un spécialiste national en environnement/adaptation au changement climatique

Les consultants ne peuvent pas avoir participé à la préparation, la formulation, et/ou la mise en œuvre du projet (y compris la rédaction du Document e projet) et ne devront pas avoir de conflit d'intérêts en relation avec les activités liées au projet.

Le cabinet sera sélectionné de manière à ce que l'équipe affectée à la mission dispose des compétences maximales dans les domaines suivants :

- Expérience récente dans les méthodologies d'évaluation de la gestion axée sur les résultats ;
- Au moins 05 ans d'expérience dans l'application d'indicateurs SMART et dans le remaniement ou la validation des scénarios de départ ;
- Compétences en gestion réactive, telle qu'appliquée dans le domaine du changement climatique ;
- 5 ans d'expériences dans la collaboration avec le GEF ou les évaluations du GEF ;
- Expérience professionnelle dans la Région de l'Océan Indien, à Madagascar et/ou en Afrique ;
- Expérience professionnelle d'au moins 05 ans dans des secteurs techniques pertinents ;
- Compréhension avérée des questions liées au genre et changement climatique, expérience dans l'évaluation et l'analyse tenant compte du genre ;
- Excellente aptitude à la communication ;
- Compétences avérées en matière d'analyse ;
- Expérience dans l'évaluation/la révision de projet dans le système des Nations Unies sera un atout ;
- Diplôme de maîtrise en Agriculture (Spécialiste en Agriculture), maîtrise en Élevage (Spécialiste en Élevage), maîtrise en Science naturelle et ou/en environnement et développement durable, en économie de l'environnement (Spécialiste en Environnement et développement durable), Master en Science économiques, en sciences sociales, en économie de l'environnement ou autres secteurs étroitement liés (Consultant international, chef d'équipe).

10- MODALITES DE PAIEMENT ET SPECIFICATIONS

Versement de

- 10% du paiement après approbation du rapport d'initiation définitif d'examen à mi-parcours ;
- 30% après la présentation du projet de rapport d'examen à mi-parcours ;
- 60% après la finalisation du rapport d'examen à mi-parcours.

Cette modalité de paiement est susceptible de modification suivant ce qui aura été convenu entre le Bureau Pays du PNUD et l'équipe chargée de l'examen à mi-parcours.

Critères d'évaluation des propositions techniques :

Chaque candidature sera évaluée sur la base des critères suivants :

Critères	Note/100
Expériences dans la conduite de mission similaire et dans la méthodologie d'évaluation de la gestion axée sur les résultats	15 points
Expériences dans l'application d'indicateur SMART et dans le remaniement ou validation de scénarios de départ	10 points
Compétences en gestion réactive, telle qu'appliquée dans le domaine du changement climatique	15 points
Expérience dans la collaboration avec le GEF ou les évaluations du GEF	10 points
Expériences professionnelles dans des secteurs techniques pertinentes	10 points
Expériences professionnelles dans la Région Océan Indien, et/ou à Madagascar et/ou en Afrique	10 points
Compréhension avérée des questions liées au genre et changement climatique, expérience dans l'évaluation et l'analyse tenant compte du genre	10 points
Expériences dans l'évaluation/la révision de projet avec le PNUD ou dans le système des Nations Unies	10 points

Diplôme de maîtrise en Agriculture (Spécialiste en Agriculture), maîtrise en Élevage (Spécialiste en Élevage), maîtrise en Science naturelle et ou/en environnement et développement durable, en économie de l'environnement (Spécialiste en Environnement et développement durable), Master en Science économiques, en sciences sociales, en économie de l'environnement ou autres secteurs étroitement liés (Consultant international, chef d'équipe)	10 points
---	-----------

*Veillez noter que la **proposition financière est à considérer dans son intégralité** et doit tenir compte des frais divers engagés par le/le consultant/e pendant la durée totale du contrat (par exemple, les frais, l'assurance maladie, vaccination, frais de bureau et toutes les autres dépenses pertinentes liées à la performance des services...). Tous les frais de voyage envisagés doivent être inclus dans la proposition financière. Toute dépense non prévue par les TDR ou explicitement inscrite à l'offre financière telle qu'acceptée par le PNUD, quelle qu'en soit la nature, doit être convenue entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel à l'avance, sous peine de ne pas être remboursée.*

Les paiements ne seront effectués qu'après la confirmation d'une évaluation satisfaisante du PNUD des prestations et des obligations réalisées par le prestataire. Les consultants sont tenus de se conformer aux **directives de sécurité** de l'ONU énoncées sous <https://dss.un.org/>. Les candidatures féminines et de participants issus de minorités sont vivement encouragés. En raison du grand nombre de demandes que nous recevons, nous ne sommes en mesure d'informer que les candidats retenus à l'issue du processus de sélection.

Annexe 4 : Planning de la mission

Expert	Poste	Sites
Yohann FARE	Chef d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> • Antananarivo : Semaine du 09 Septembre 2019 : entretien avec le PNUD, l'UGP, les directions centrales • Antananarivo : 04 Novembre 2019 entretien avec la représentante du PNUD • Antananarivo 12 Novembre 2019 Atelier de restitution des premiers éléments
Hasina Mandimbisoa ANDRIANASOLO	Expert national 1	<ul style="list-style-type: none"> • Région Analamanga : 10 au 15 Octobre 2019 : visite Visite des Directions régionales, du PFR, district d'Ankazobe et Anjozorobe • Région Atsinanana : 23 au 30 Septembre 2019 : visites des Directions Régionales, du PFR, Visite districts Vatomandry et Mahanoro
Soloharitiana Ginna RAKOTOARIMANA	Expert national 2	<ul style="list-style-type: none"> • Région Analamanga du 4 au 5 Octobre 2019 : visite DGM/BNCC • Région Atsinanana du 5 au 7 Octobre 2019 : visite DRM, Responsable Régional BNCC • Région Atsimo Andrefana du 9 au 10 Octobre 2019 : visite : visite DRM, Responsable Régional BNCC • Région Anosy du 13 au 16 Octobre 2019 : Visite autorités locales CTD/STD, Visite DRM, Responsable Régional du BNCC, Focus groupe communautaire
Tsimanaoraty Paubert MAHATANTE	Expert national 3	<ul style="list-style-type: none"> • Région Androy du 7 au 21 Octobre : Visite des CTD, Services techniques et partenaires • Visite des CR Mongy/Tsihombe, Tragnovaho/Behoha, Ambovombe
Herinjaka Dany RASAMUELSON	Expert national 4	<ul style="list-style-type: none"> • Région Atsimo Andrefana du 22 au 27 Octobre 2019 • Visite des Directions Régionales et de l'IFVM • Visite des Communes Rurales de Soahazo, Miary, Analamisanpy

Annexe 5 : Liste des personnes interviewées

N°	Nom et Prénom	Organisation	Sujet	Tél	Mail	Lieu	Date rdv
Antananarivo							
1	Verosoa Raharivelo	Coordonnateur National du Projet	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données documentaires. Méthode de suivi-évaluation 		verosoa.raharivelo@undp.org		11/09
2		Responsable SE	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données documentaires. Méthode de suivi-évaluation 				
3		PNUD	<ul style="list-style-type: none"> Discussion sur le rapport de démarrage Organisation logistique 				
4		PNUD	<ul style="list-style-type: none"> id 			Visu	
5			<ul style="list-style-type: none"> 				
6	Herivololona Lalarimana	SG MEDD	<ul style="list-style-type: none"> Attentes du MEDD sur ce type de projet Réussites et difficultés 	0 32 23 108 42	herivololonaralala@yahoo.fr		
7			<ul style="list-style-type: none"> 				
8							
9		Coordonnateur National du Projet	<ul style="list-style-type: none"> Interview sur la rationalité du projet Interview sur l'organisation générale 				
10		Responsable SE	<ul style="list-style-type: none"> Système de suivi-évaluation Collecte de données documentaires. Interview sur l'organisation générale 				
11	n/a	n/a	Représentants des ONG				<ul style="list-style-type: none"> Historique dans leurs zones respectives et celle de l'implication dans le projet Réussites et difficultés

N°	Nom et Prénom	Organisation	Sujet	Tél	Mail	Lieu	Date rdv
<u>12</u>							

N°	Nom Prénom	Titre	Organi-sation	Sujet	Tél	Mail	Lieu	Date rdv
Analamanga								
12	Rabesandratana Andria-tahiry	Directeur Régional de l'environnement et du Développement Durable (DREDD)	MEDD	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données Méthode d'organisation des activités Méthode de suivi-évaluation 	034 05 621 16	andriatahiry@yahoo.fr	Antananarivo	29 octobre 2019
13	Volatiana Razafindrantoa-nina	Directeur de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (DRAEP)	DRAEP	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données Méthode d'organisation des activités Méthode de suivi-évaluation 	034 99 833 33	draeanalamanganani-sana@gmail.com	Antananarivo	28 octobre 2019
14	Nonot Rijaniaina Razafi-mahaleo	Technicien Eau DREEH	MEEH	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données Méthode d'organisation des activités Méthode de suivi-évaluation 	034 16 218 60	nonot2rija@yahoo.fr	Antananarivo	28 octobre 2019
15	Rajoelinarivo Tanatelinirina	Chef de district d'Ankazobe	District	<ul style="list-style-type: none"> Discussion sur le déroulement des activités Méthode de suivi-évaluation des activités 	034 61 957 20/0340553537	rajoelinarivotantelinirina@gmail.com	Ankazobe	11 octobre 2019
16	Rakotomanoelina Rivo	Coordonnateur CSA Anjozorobe	DRAEP	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données Méthode d'organisation des activités Méthode de suivi-évaluation 	034 05 652 50		Ankazobe	10 octobre 2019
17	Mr Tahiry	Chef du Cantonnement DREDD Anjozorobe	DREDD	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données Méthode d'organisation des activités Méthode de suivi-évaluation 	034 36 587 85		Anjozorobe	14 octobre 2019
18	Mme Françoise	Chef du Cantonnement DREDDAnkazobe	DREDD	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données Méthode d'organisation des activités 	034 36 033 06		Ankazobe	11 octobre 2019

N°	Nom Prénom	Titre	Organi- sation	Sujet	Tél	Mail	Lieu	Date rdv
				<ul style="list-style-type: none"> • Méthode de suivi-évaluation 				
19	Désiré RANDRIANARI-MANANA	Ex Maire de Betatao	CR Betatao	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion sur le déroulement des activités • Méthode de suivi-évaluation des activités 	034 19 404 43		Betatao	15 octobre 2019
20		Maire par intérim de Betatao	CR Betatao	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion sur le déroulement des activités • Méthode de suivi-évaluation des activités 	032 85 121 31		Betatao	15 octobre 2019
21	Gilbert Rakotondrasoa-nirina	Ex maire d'Ambolotarakely	CR Ambolotarakely	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion sur le déroulement des activités • Méthode de suivi-évaluation des activités 	034 60 449 99		Ambolotarakely	10 octobre 2019
22	Mr Nestor	Maire par intérim Ambolotarakely	CR Ambolotarakely	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion sur le déroulement des activités • Méthode de suivi-évaluation des activités 	034 55 978 74		Ambolotarakely	10 octobre 2019
23	Serge Balith RA-NAIVOARISOA	PFR Analamanga	PNUD	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte de données • Méthode d'organisation des activités • Méthode de suivi-évaluation 	032 23 108 00	Serge.ranaivoarisoa@undp.org		15 octobre 2019
Atsinanana								
24	Fanomezantsoa Rasandy	PFR Atsinanana	PNUD	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte de données • Méthode d'organisation des activités • Méthode de suivi-évaluation 	032 23 108 01	fanomezantsoa.rasandy@undp.org	Mahanoro	29 septembre 2019
25	RASOLONDRALIBE Ralph Antonio	Directeur du Développement Régional	Région ATSINANANA	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion sur le déroulement des activités • Méthode de suivi-évaluation des activités 	034 20 900 25	atafana@gmail.com	Toamasina	23 septembre 2019
26	RAMAHAVORIMANDIMBY Mamimanjato	Chef Service des affaires sociales Région Atsinanana	Région ATSINANANA	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion sur le déroulement des activités • Méthode de suivi-évaluation des activités 	034 29 723 12	mamymanjato11@gmail.com	Toamasina	23 septembre 2019
27	TEZENA Armando	Directeur Régional du Développement Durable	DREDD	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte de données • Méthode d'organisation des activités 	034 50 716 22	armandotezena@gmail.com	Toamasina	24 septembre 2019

N°	Nom Prénom	Titre	Organi- sation	Sujet	Tél	Mail	Lieu	Date rdv
				<ul style="list-style-type: none"> • Méthode de suivi-évaluation 				
28	RAKOTOVOAVY Mario	Chef de Service Régional du Développement Durable(SRDD)	DREDD	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte de données • Méthode d'organisation des activités • Méthode de suivi-évaluation 	034 46 551 62	rotskanto-fenitraina@gmail.com	Toamasina	24 septembre 2019
29	RALINARIVO Aline	Chef de service régional	DRTM	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte de données • Méthode d'organisation des activités • Méthode de suivi-évaluation 	034 05 480 12	alinerinalinarivo@gmail.com	Toamasina	24 septembre 2019
30	RATOVOSON John	Directeur Régional de l'Energie, de l'Eau et des Hydrocarbures	DREEH	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte de données • Méthode d'organisation des activités • Méthode de suivi-évaluation 	034 49 661 82	meeh.dop@gmail.com	Toamasina	24 septembre 2019
31	NOE SOLO René	Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Elevage et de Pêche	DRAEP	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte de données • Méthode d'organisation des activités • Méthode de suivi-évaluation 	034 05 653 86	noerene@yahoo.fr	Toamasina	24 septembre 2019
32	RAJOSEFA ANDRIATAHINA Haja	Ancienne Directeur Régional de l'Agriculture et de l'Elevage	DRAEP	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion sur le déroulement des activités 	034 05 581 98	hj.rajosefa@gmail.com	Antananarivo	03 octobre 2019
33	RAHERIMANJAKA Jérôme Elia	Adjoint au Chef de District	District de Vatoman-dry	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion sur le déroulement des activités • Méthode de suivi-évaluation des activités 	034 27 410 55	chef_district_vatomandry@mid.gov.mg	Vatomandry	25 septembre 2019
34	RANIVOARISON Jean Andrianarijaona	Ancien Chef Circonscription de la Pêche	MAEP	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte de données • Méthode d'organisation des activités • Méthode de suivi-évaluation 	034 90 984 21		Vatomandry	25 septembre 2019
35	RANDRIAKOTO Norbert Armand	Chef du Cantonnement DREDD Vatoman-dry	DREDD	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte de données • Méthode d'organisation des activités • Méthode de suivi-évaluation 	033 11 902 88		Vatomandry	25 septembre 2019

N°	Nom Prénom	Titre	Organi- sation	Sujet	Tél	Mail	Lieu	Date rdv
36	AHMED Ibrahim Jacqui Jean- not	Maire	Commune Ilaka Est	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion sur le déroulement des activités • Méthode de suivi-évaluation des activités 	034 68 837 94 034 50 991 65		Ilaka Est	26 septembre 2019
37	RAJAONAH Ziky Nestor	Chef de District	District de Mahanoro	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion sur le déroulement des activités • Méthode de suivi-évaluation des activités 	034 73 200 67	jonahziky@gmail.com	Mahanoro	27 septembre 2019
38	TSIRINIAINA Jean de Matha	Chef CIRAEP Ma- hanoro	CIRAEP Mahanoro	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte de données • Méthode d'organisation des activités • Méthode de suivi-évaluation 	034 61 516 01	tsirmatha@gmail.com	Mahanoro	30 septembre 2019
39	MAHATANA Johary Andronic	Ancien Chef Cir- conscription de la Pêche Mahanoro	CIRAEP Mahanoro	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte de données • Méthode d'organisation des activités • Méthode de suivi-évaluation 	034 28 451 98		Mahanoro	27 septembre 2019
40	JOSEPH Niaina Velfrangez Auzel	Chef du Cantonne- ment DREDD Ma- hanoro	DREDD	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte de données • Méthode d'organisation des activités • Méthode de suivi-évaluation 	034 44 611 37		Mahanoro	27 septembre 2019
41	ZAFARA Armand	Maire	Commune Betsiza- raina	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion sur le déroulement des activités • Méthode de suivi-évaluation des activités 	034 36 676 16		Betsizaraina	28 septembre 2019
Atsimo Andrefana								
42	LAHA Sylvain		DIS- TRICT TULEAR II	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte de données 	034 16 404 00		Tuléar	22/10
43	RAMAROLAHY Emilson		REGION ATSIMO ANDRE- FANA	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte de données 	034 99 009 96		Tuléar	22/10

N°	Nom Prénom	Titre	Organi- sation	Sujet	Tél	Mail	Lieu	Date rdv
44	RAJELA Christian		IFVM	• Collecte de donnée	033 37 907 13	rajelachris@gmail.com	Tuléar	22/10
45	RAZAFINDRAHOVA Christa- leRobelle		IFVM	• Collecte de données	033 37 907 49	rchristalrobelle@yahoo.com	Tuléar	22/10
46	RAFENONIRINA Tolojanaha- ryAndriamandimbisoa		DRAEP	• Collecte de données	034 04 077 30	tolotra.rta@gmail.com	Tuléar	22/10
47	MONJA Ernest		DRAEP/P êche	• Collecte de données	034 72 462 89	ernestmonja@gmail.com	Tuléar	22/10
48	ZAFINDRASANA Christine		DREEH. A.A	• Collecte de données	034 66 832 69	michristine@yahoo.fr	Tuléar	22/10
49	BIHARISOA Vienne Chris- tiana		DREDD	• Collecte de don- nées	034 80 726 87	christianabihari- soa@gmail.com	Tuléar	22/10
50	RANDAFIARIVONY RANDAFIARIVONY RANDAFIARIVONY Chris- tianHossen		CR soahazo	• Collecte de don- nées			Soahazo	23/10
51	RANDRIAMORASATA Resa- kiny		CR Miary	• Collecte de don- nées	034 74 010 09		Miary	24/10
52	FULGENCE Mahia		CR Ana- lami- sampy		032 21 511 78		Analamisampy	25/10
53	TSARASE Bien Aimé		CR Ma- nombo		034 19 227 28		Manombo	26/10
54	RAKOTONIRINA Herman		PNUD	• Collecte de don- nées • Organisation lo- gistique	032 23 108 02	herman.rakotoni- rina@undp.org		26/10

N°	Nom Prénom	Titre	Organi- sation	Sujet	Tél	Mail	Lieu	Date rdv
Androy								
55	MAGNAMPEA		Chef FTK, pê- cheur	• Collecte de don- nées			AGNALAMARE	14/10
56	VONJESOA		Chef FTK, pê- cheur	• Collecte de don- nées			BETINDRIA	14/10
57	MANAMBANO		Chef FTK, pê- cheur	• Collecte de don- nées			AMBOZOMILO- LOKY	14/10
58	JEAN MAHERY		Chef FTK, pê- cheur	• Collecte de don- nées			Andramirava II	
59	MANJOMANA		Chef FTK, pê- cheur	• Collecte de don- nées			ANDRANOMASY II	11/10
60	HEVEDRAZA		VP Fon- kontany	• Collecte de don- nées			ANDRANOMASY II	11/10
61	LAHAMANA VELONAN- DROY		Chef FKT Cultiva- teur	• Collecte de don- nées			EKONY CENTRE	12/10
62	REMAMORITSE		Chef FKT Cultiva- teur	• Collecte de don- nées			BESIFAKY MORA- MELOKY	12/10
63	MAHATSALOKY EKIE JEAN		Chef FTK, cul- tivateur	• Collecte de don- nées			AMBARO- VOAHASY	10/10
64	REHAMBOA MILVIN		Chef FTK, cul- tivateur	• Collecte de don- nées			IMONGY II RE- BEKE	10/10

N°	Nom Prénom	Titre	Organisation	Sujet	Tél	Mail	Lieu	Date rdv
-65	Pepin Jean Claude	SG Prefet, Ambovombe (Centre)		<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données 			Ambovombe	9/10
-67	SOJA Lahimiaro	Gouverneur Region Androy, Ambovombe (Centre)		<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données 			Ambovombe	9/10
68	Tody Emmanuel	Adjoint District de Beloha		<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données 			Beloha	9/10
69	NASOLONOMENJANAHARY Williamson Odon	Chef Circonscription de l'Agriculture Beloha		<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données 			Beloha	9/10
70	Tonis	Chef de mission CSA Tsihombe		<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données 			Tsihombe	15/10
71	BOTOMANIRISOA Fortunat	Chef District Tsihombe		<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données 			Tsihombe	15/10
72	Andrimananoro Ramahavotse	Maire IMOMNGY		<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données 			Imongy	10/10
73	Mahavisoa	Adjoint Maire Tragnovaho		<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données 			Tragnovaho	13/10
74	RAZAFINDRATAFIKA Barnabé Farnaise	DRTM, Ambovombe (centre)		<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données 			Ambovombe	08/10
75	ARIVOMBARA HERINDRAZA	Coordo CSA, Ambovombe (EST)		<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données 			Ambovombe	08/10
76	KOTOVAOARIVELO Jux Solinski	DREAH, Ambovombe (Centre)		<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données 			Ambovombe	08/10
77	RATSALAHAMANANA Drouot Thomassien	DREDD, Ambovombe (Est)		<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données 			Ambovombe	09/10

N°	Nom Prénom	Titre	Organi- sation	Sujet	Tél	Mail	Lieu	Date rdv
78	SOAVISON Andriama- hasoa Marcellin	Chef Circonscrip- tion de l'Ele- vage Tsihombe		<ul style="list-style-type: none"> Collecte de don- nées 			Ambovombe	15/10
79	RALAIJAO VICTORUS CHRYSTIAN	Coordo CSA Be- loha		<ul style="list-style-type: none"> Collecte de don- nées 			Beloha	15/10
80	RASOANIRINA Gilbertine Sa- binally	Chef Cantonne- ment Beloha		<ul style="list-style-type: none"> Collecte de don- nées 			Beloha	15/10
81	VALISOA MOSESY	Chef Cantonne- ment Tsihombe		<ul style="list-style-type: none"> Collecte de don- nées 			Beloha	15/10
82	RANDRIANOTAHINA Georges Thomas	Chef Circonscrip- tion de l'Agricul- ture Tsihombe		<ul style="list-style-type: none"> Collecte de don- nées 			Tsihombe	16/10
83	ANDONIAINA Stephanie	Responsable suivi et évaluation CTAS Am- bovombe		<ul style="list-style-type: none"> Collecte de don- nées 			Ambovombe	16/10
84	ANDRIAMANANTSOA Jas- per	Chef de Service Régional de la Pêche et Aquacul- ture		<ul style="list-style-type: none"> Collecte de don- nées 			Ambovombe	16/10
85	MANANJO Robert Helmo	Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche		<ul style="list-style-type: none"> Collecte de don- nées 			Ambovombe	16/10
86	Hamed MOINDJEE	Directeur regio- nal FDA Am- bovombe		<ul style="list-style-type: none"> Collecte de don- nées 				
Anosy								
87	NASOLONOMENJANAHARY Wi- liamson Odon	Chef	CIRAEP Beloha An- droy	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de don- nées 				

N°	Nom Prénom	Titre	Organisation	Sujet	Tél	Mail	Lieu	Date rdv
88	RAFANEKENA H Jean Thor	Chef	CSA Amboasary Atsimo Anosy	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données 				
89	RANDRIANANTENAINA Mami-tiana Désiré	Aide forestière	Cantonement Forestier/CIREEF/DREEF Amboasary Atsimo Anosy	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données 				
90	RASOLOSON Aina	Chef	CIRAEP Amboasary Atsimo Anosy	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données 				
91	NONGIMAIN Albert M	Chef	Cantonement Forestier/CIREEF/DREEF Amboasary Atsimo Anosy	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données 				
92	RASOANIRINA CASPEA Marie Christine	Responsable	CIRAEP Tsihombe Androy	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données 				
93	ZE LAHIMBEHILAZAY	Contrôleur Phytosanitaire	DRAEP Androy	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données 				
94	SOLOMALALA Rado Arikaona	Expert en semences	CTAS Ambovombe	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données 				
95	RATSALAHAMANANA Drouot Thomassien	Cadre d'appui technique	CIREEF Androy DIREDD Anosy, Androy et Atsimo Atsinanana	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données 				
96	SOAFIAVY FIMIAVAMA Harmol	Chef	SRFAPP/DRAEP Anosy	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données 				
97	RAVELOMPANANTENANA Safidy	Chef	SIRE/DIREDD Anosy, Androy, Atsimo Atsinanana	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données 				

N°	Nom Prénom	Titre	Organi- sation	Sujet	Tél	Mail	Lieu	Date rdv
98	NAROVANA Jean Roussel	Chef de Division	Service Elevage DRAEP Androy	• Collecte de don- nées				
99	SOAVISON Andriamahaso Mar- cellin	Chef	CIRAEP Tsihombe	• Collecte de don- nées				
100	ANDRIAMASINORO Jean Richard	Directeur	Direction Régionale de l'Eau	• Collecte de don- nées				
101	RANDRIAMBELONJAFY Samson Arman	Assistant Technique Régional	UNICEF	• Collecte de don- nées				
102	RAMAROLAHY Emilson	Chef	Division Cadrage des actions de développe- ment	• Collecte de don- nées				

Annexe 6: Liste des documents étudiés

Lors de la mission de revue à mi-parcours du projet, les documents ci-dessous ont été consultés :

Documents de projet consultés

Documents du PNUD :

- PND 2015-2019
- UNDAF Madagascar 2015-2019

Documents de cadrage

- CEO Endorsement PACARCs as approved and with letter
- PACARC PIR Final Report 2018
- PACARC PIR Final Report 2019
- PACARC Co-financing and Support Letters
- Page de signature PACARC
- PACARC PRODOC_SIGNED (23/06/2019)
- PACARC PRODOC_Madagascar version française signée
- Rapports du PPG: Agro-meteorology sector/ rapports sectoriels

Documents de planification

- PACARC PTA 2017
- PACARC PTA 2018
- PACARC PTA 2019

Rapports et compte-rendu

- Rapports des comité de pilotage
- PIR de 2018 et 2019
- Rapports annuels de 2017 et 2018
- Rapports trimestriels Q1 et Q2 de 2019
- Rapports d'activité de l'UNICEF

Documents de suivis

- PACARC BDD et formation et distribution intrants
- PACARC Etat des dépenses
- PACARC Inventaires au 04/12/2019
- PACARC Liste des bénéficiaires au Q3 de 2019
- PACARC Tableau de suivi des activités de reboisement
- PACARC Tableau de bord du processus Q3 2019

Rapports livrables délivrés par le PACARC

- Plan de formation et de développement des capacités de la DGM et des utilisateurs des produits et services agrométéorologiques
- Rapport de l'analyse des besoins des groupes cibles et du secteur privé concernant les produits et services agro météorologiques
- Stratégie de formation et de développement des capacités de la DGM et des utilisateurs des produits et des services agrométéorologiques
- Plan de formation et de développement des capacités de la DGM et des utilisateurs des produits et des services agrométéorologiques
- Rapport de l'étude d'identification d'AGRs et de filières porteuses résilientes au changement climatique pour les groupements/Associations ou producteurs individuels appuyés par les CEP

- Rapport de l'étude sur l'analyse des technologies de pêche et les technologies agro-sylvo-pastorales, de gestion de l'eau, résistantes au climat et adaptées aux conditions écosystémiques locales
- Draft des TdR pour le Recrutement d'un groupe de consultant(e) national (e) sur le partenariat public privé dans le cadre du projet PACARC
- Draft des Tdr pour le Recrutement d'un groupe de consultant(e)s nationa(les)ux pour l'élaboration de la politique nationale sur la météorologie à Madagascar

Annexe 7 : Matrice de l'examen à mi-parcours

Questions évaluatives	Indicateurs d'Evaluation	Méthode de Collecte	Sources
FORMULATION DU PROJET			
Questions évaluative 1. La formulation du projet a-t-elle été satisfaisante et la stratégie de mise en œuvre élaborée, ainsi que les activités programmées, étaient-elles pertinentes vis-à-vis des produits, des résultats attendus et de l'atteinte des objectifs du projet, ainsi que vis-à-vis des objectifs stratégiques du FEM et du cadre d'intervention du PNUD, et des politiques et stratégies nationales de développement ? (Pertinence)			
<ul style="list-style-type: none"> • Quelle a été la qualité de la consultation ? Le processus de formulation du projet a-t-il été efficace? 	II.1. Appréciation sur la qualité du document de projet et sur le processus de formulation suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire ▪ Entretiens ▪ Groupes de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Documents de projet ▪ PNUD ▪ Autorités gouvernementales ▪ Membres comité de pilotage ▪ UGP
	II.2. Niveau de satisfaction des partenaires et bénéficiaires vis-à-vis de l'implication dans le processus de conception du projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire ▪ Entretiens ▪ Groupes de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Documents de projet ▪ PNUD ▪ Directions centrales ▪ Directions régionales ▪ Communautés ▪ Elus locaux et notables
<ul style="list-style-type: none"> • Les résultats définis dans le document de projet représentent-ils la meilleure stratégie pour l'atteinte des objectifs du projet en matière d'ACC? 	II.3. Niveau de cohérence entre la stratégie et les approches utilisées, et les objectifs du projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Document de projet ▪ Cadre logique ▪ Rapports d'activités ▪ Rapport de démarrage
	II.4. Niveau de cohérence entre les produits, les résultats attendus et les objectifs définis en matière d'ACC, tels que définis dans la cadre logique initial	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire ▪ Entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Document de projet ▪ Cadre logique ▪ Rapports d'activités ▪ Rapport de démarrage ▪ Autorités gouvernementales ▪ Membres comité de pilotage ▪ Unités de coordination ▪ PNUD

Questions évaluatives	Indicateurs d'Evaluation	Méthode de Collecte	Sources
<ul style="list-style-type: none"> Les objectifs et les résultats attendus du projet étaient-ils pertinents avec les objectifs des plans et des stratégies nationaux et régionales dans le domaine météorologique, climatique, de l'ACC et des différents secteurs touchés ? Et qu'en est-il des objectifs stratégiques du FEM et du cadre d'intervention du PNUD? 	II.5. Appréciation sur le niveau de pertinence avec les objectifs des plans et des stratégies nationaux et régionaux dans le domaine climatique, de l'ACC et des différents secteurs touchés ?	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégies nationales en matière de climat et d'adaptation Plans de développement régionaux Stratégies locales Autorités gouvernementales Communes Partenaires techniques et financiers
	II.6. Appréciation sur le niveau de pertinence avec les objectifs stratégiques du FEM	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> Cadre de programmation du FEM
	II.7. Appréciation sur le niveau de cohérence avec le CPAP du PNUD et UNDAF	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> Cadre de programmation du PNUD UNDAF CPAP
<ul style="list-style-type: none"> Les objectifs et les résultats attendus du projet étaient-ils cohérents avec les besoins et les aspirations des communautés bénéficiaires? 	II.8. Appréciation sur le niveau de pertinence avec les besoins exprimés par les bénéficiaires au niveau des sites et leur évolution exprimés dans les plans de développement locaux et nationaux	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens Groupes de discussion Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés locales bénéficiaires Organisations et associations locales Chef fokontany et notables Organisations locales Plans de développement régionaux
<ul style="list-style-type: none"> Le montage et la définition des arrangements institutionnels du projet ont-ils été suffisamment clairs et étaient-ils suffisamment flexibles pour prendre en compte une évolution du contexte national et des parties prenantes actives à Madagascar ? 	II.9. Appréciation sur le montage et la définition des arrangements institutionnels tels que présentés dans le document de projet	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> Document de projet
	II.10. Appréciation sur l'évolution des arrangements institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'activités Autorités gouvernementales Membres comité de pilotage Unités de coordination PNUD
	II.11. Niveau de satisfaction des partenaires et bénéficiaires sur la clarté et la flexibilité des arrangements institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> PNUD Autorités gouvernementales Membres comité de pilotage Unités de coordination
<ul style="list-style-type: none"> Comment l'approche genre a-t-elle été prise en compte dans le développement du projet et comment est-elle intégrée dans la mise en œuvre des activités? 	II.12. Niveau de prise en compte de l'approche genre lors de la formulation du projet	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> Document de projet Cadre logique Autorités gouvernementales Membres comité de pilotage Unités de coordination PNUD

Questions évaluatives	Indicateurs d'Evaluation	Méthode de Collecte	Sources
	I1.13. Niveau d'intégration de l'approche genre dans les stratégies de mise en œuvre des activités, au sein du comité de pilotage et des organes de gestion	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire ▪ Entretiens ▪ Groupes de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports d'activités ▪ Rapport de démarrage ▪ Membres comité de pilotage ▪ Unités de coordination ▪ PNUD ▪ Communautés locales bénéficiaires ▪ Organisations et associations locales ▪ Associations féminines
EXECUTION ET MISE EN ŒUVRE			
Questions évaluative 2. Les différentes parties prenantes au niveau national et local se sont-elles appropriées le projet et ses interventions, et leur niveau de participation est-il adéquat ? (Efficacité et efficience)			
<ul style="list-style-type: none"> • Quel a été le niveau de communication et de collaboration entre les partenaires du projet et avec les autres partenaires institutionnels extérieurs au projet et les autres interventions dans les mêmes secteurs et dans l'ACC? 	I2.1. Degré de communication et de collaboration entre les partenaires et les acteurs impliqués	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire ▪ Entretiens ▪ Groupes de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PIRs ▪ Rapports d'activités ▪ Partenaires techniques et financiers ▪ Membres comité de pilotage, Unités de coordination, PNUD ▪ Organisations et associations locales ▪ Organisations locales
	I2.2. Niveau de collaboration avec les autres partenaires institutionnels extérieurs au projet et les autres interventions dans les mêmes secteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire ▪ Entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports d'activités ▪ PIRs/APRs ▪ PTF des régions concernées ▪ Membres comité de pilotage ▪ Unités de coordination, PNUD
<ul style="list-style-type: none"> • Quel est le niveau d'engagement des parties prenantes, de ses activités et résultats par les bénéficiaires ? 	I2.3. Niveau d'engagement des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretiens ▪ Groupes de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PNUD ▪ Autorités gouvernementales
			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Membres comité de pilotage ▪ Unités de coordination ▪ Communautés locales bénéficiaires ▪ Organisations et associations locales ▪ Elus locaux et chefferies
	I2.4. Niveau de satisfaction des partenaires et bénéficiaires vis-à-vis de l'implication dans le processus décisionnel et de gestion	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretiens ▪ Groupes de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autorités gouvernementales ▪ Membres comité de pilotage ▪ Unités de coordination, PNUD ▪ Organisations et associations locales
Questions évaluative 3. La mise en œuvre du projet a-t-elle été efficace, en accord avec les normes et standards nationaux et internationaux ? (Efficience)			

Questions évaluatives	Indicateurs d'Evaluation	Méthode de Collecte	Sources
<ul style="list-style-type: none"> • La planification financière, la programmation et la mise en oeuvre des activités ont-elles été efficaces ? 	I3.1. Appréciation sur la qualité, la pertinence et l'utilisation des Plans de travail Annuels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire ▪ Entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan pluriannuel de travail ▪ Plans de travail annuels ▪ Membres comité de pilotage, Unités de coordination, PNUD
	I3.2. Niveau de décaissement effectif vs. planifié	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire ▪ Entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports financiers, Rapports d'activités, PIRs ▪ Responsable financier
	I3.3. Niveau de décaissement vs. Niveau de mise en œuvre des activités et d'atteinte des résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire ▪ Entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports financiers, Rapports d'activités, PIRs ▪ Responsable financier
	I3.4. Appréciation sur la qualité du suivi-budgétaire réalisé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire ▪ Entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports financiers, Rapports d'activités, PIRs ▪ Responsable financier
	I3.5. Ratio frais de fonctionnement et coûts des activités/produits ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire ▪ Entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports financiers, Rapports d'activités, PIRs ▪ Responsable financier
	I3.6. Délais moyens de mise à disposition des fonds FEM	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire ▪ Entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports financiers, Rapports d'activités, PIRs ▪ Responsable financier ▪ Unités de coordination ▪ PNUD
	I3.7. Niveau de mobilisation des cofinancements	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire ▪ Entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports financiers, Rapports d'activités, PIRs ▪ Responsable financier ▪ Unités de coordination
<ul style="list-style-type: none"> • Les mécanismes, modalités et moyens de coordination et de gestion administrative, comptable et financière ont-ils été performants ? 	I3.8. Nature et qualité des mécanismes et rapports de suivi de gestion en place	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports financiers, Rapports d'activités, PIRs
	I3.9. Niveau de satisfaction vis-à-vis du processus de prise de décisions et de gestion	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretiens ▪ Groupes de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autorités gouvernementales ▪ Membres comité de pilotage ▪ Unités de coordination ▪ PNUD
	I3.10. Appréciation sur la transparence et l'efficacité de la gestion du projet par ses principales parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretiens ▪ Groupes de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autorités gouvernementales ▪ Membres comité de pilotage ▪ PNUD ▪ ONG et bureaux d'études locaux

Questions évaluatives	Indicateurs d'Evaluation	Méthode de Collecte	Sources
<ul style="list-style-type: none"> • Les organes de consultation et de gestion ont-ils joué leurs rôles, leurs moyens étaient-ils suffisants et ont-ils apporté une direction et un soutien suffisant au projet? 	I3.11. Rôles définis et effectifs des différents organes de consultation et de gestion	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire ▪ Entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Documents de projet ▪ Rapports du comité de pilotage ▪ Rapports thématiques ▪ Rapports d'activités, PIRs ▪ Autorités gouvernementales ▪ Membres COPIL, Unités de coordination, PNUD
	I3.12. Moyens humains déployés au niveau de l'Unité de coordination nationale et des unités de coordination régionales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire ▪ Entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Documents de projet ▪ Rapports du comité de pilotage ▪ Rapports thématiques ▪ Rapports d'activités, PIRs ▪ Autorités gouvernementales ▪ Membres COPIL, Unités de coordination, PNUD
	I3.13. Les rôles définis et effectifs du personnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire ▪ Entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Documents de projet ▪ Rapports des réunions ▪ Rapports thématiques ▪ Rapports d'activités, PIRs ▪ Autorités gouvernementales ▪ Membres comité de pilotage, Unités de coordination, PNUD
	I3.14. Appréciation sur les moyens-logistiques mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire ▪ Entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Documents de projet ▪ Rapports d'activités, Rapports thématiques, PIRs ▪ Autorités gouvernementales ▪ Membres comité de pilotage ▪ Unités de coordination, PNUD
<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est l'appréciation sur les cadres de collaboration mis en place entre les différentes organisations actives au sein du projet et l'appréciation sur la qualité du travail réalisé par les partenaires, opérateurs et prestataires ? 	I3.15. Appréciation sur les cadres de collaboration mis en place entre les différentes organisations actives au sein du projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autorités gouvernementales ▪ Unités de coordination ▪ PNUD ▪ Partenaires, opérateurs et prestataires
	I3.16. Appréciation sur le travail réalisé par les partenaires, opérateurs et prestataires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autorités gouvernementales ▪ Unités de coordination ▪ PNUD ▪ Communautés locales bénéficiaires ▪ Organisations et associations locales ▪ Partenaires, opérateurs et prestataires
<ul style="list-style-type: none"> • L'assistance du PNUD a-t-elle répondu aux besoins? 	I3.17. Niveau de satisfaction sur l'assistance fournie par le PNUD	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autorités gouvernementales Unités de coordination

Questions évaluatives	Indicateurs d'Evaluation	Méthode de Collecte	Sources
<ul style="list-style-type: none"> Le système de suivi-évaluation et de gestion des risques a-t-il été efficient? 	I3.18. Appréciation sur les procédures et les outils de SE et de rapportage	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> Document de projet Rapport atelier de démarrage Plans de travail annuels Rapports d'activités, PIRs Membres comité de pilotage Unités de coordination PNUD
	I3.19. Pertinence avec les exigences du PNUD et du FEM en matière de SE	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> PNUD Handbook on M&E for results PNUD
	I3.20. Appréciation sur les indicateurs (SMART ?)	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> Cadre logique
	I3.21. Appréciation sur les risques identifiés et le niveau de notation de ces risques	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> Documents de projet PIRs/APRs Rapport d'activités
	I3.22. Appréciation sur les mesures d'atténuation proposées pour faire face à ces risques et réponse de gestion	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> Documents de projet PIRs/APRs Rapports d'activités
<ul style="list-style-type: none"> Le système d'information mis en place est-il régulièrement mis à jour et l'information générée est-elle efficacement utilisée pour la planification des actions ACC? A minima, les bases sont-elles posées pour cela ? 	I3.23. Système de gestion de l'information mis en place et appréciation sur le niveau d'utilisation de l'information générée	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entrevues 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'activités PIRs/APRs Partenaires techniques et financiers Unités de coordination PNUD Organisations et associations locales DGM Opérateurs, partenaires, potentiels utilisateurs de l'information (DRAEP, SNGF, etc.)
	I3.24. Qualité des données produites par le projet	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport thématique Base de données Autorités gouvernementales Unités de coordination PNUD DGM Opérateurs, partenaires, potentiels utilisateurs de l'information (DRAEP, SNGF, etc.)
	I3.25. Perception sur un mécanisme durable de publication, d'utilisation et de protection de l'intégrité de ces données	<ul style="list-style-type: none"> Entrevues 	<ul style="list-style-type: none"> Autorités gouvernementales Partenaires techniques et financiers Unités de coordination PNUD Organisations et associations locales

Questions évaluatives	Indicateurs d'Evaluation	Méthode de Collecte	Sources
RESULTATS			
Questions évaluative 4. Quelle est la contribution du projet à l'atteinte des résultats attendus et de l'objectif ? (Efficacité et début de démarche vers les impacts)			
<ul style="list-style-type: none"> • Quel est le niveau de réalisation des produits attendus à mi-parcours et des indicateurs de résultats ? 	I4.1. Niveau de réalisation des produits attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire ▪ Entrevues ▪ Groupes de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadre logique ▪ Rapports d'activités ▪ Rapports thématiques ▪ Plans de travail annuels ▪ PIRs ▪ Autorités ▪ Unités de coordination ▪ PNUD ▪ Communautés bénéficiaires ▪ Organisations et associations locales
	I4.2. Niveau de contribution des produits réalisés par rapport aux résultats attendus, sur la base des indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadre logique ▪ Indicateurs de suivi ▪ Rapports d'activités, Rapports thématiques, Plans de travail annuels, PIRs ▪ Synthèse des produits réalisés
	I4.3. Evolution de la valeur des indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadre logique ▪ Rapports d'activités, PIRs
<ul style="list-style-type: none"> • Les conditions préalables à l'obtention des futurs impacts ont-elles été mises en place ? 	I4.4. Appréciation sur la probabilité d'atteinte des impacts	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire ▪ Entretiens ▪ Groupes de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports d'activités ▪ Rapports thématiques ▪ Plans de travail annuels, PIRs ▪ Autorités gouvernementales ▪ Unités de coordination, PNUD ▪ Communautés bénéficiaires ▪ Organisations et associations locales
	I4.5. Facteurs pouvant influencer sur l'atteinte des impacts	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire ▪ Entretiens ▪ Groupes de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports d'activités ▪ Rapports thématiques ▪ Plans de travail annuels, PIRs ▪ Autorités gouvernementales ▪ Unités de coordination, PNUD ▪ Communautés bénéficiaires ▪ Organisations et associations locales
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet commence-t-il à avoir des effets sur les revenus et la vie des bénéficiaires ? Ou sur les services sociaux (eau, etc.) ? 	I4.6. Effets et changements attendus ou non sur les revenus et la vie des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire ▪ Entrevues ▪ Groupes de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports d'activités ▪ Rapports thématiques ▪ Plans de travail annuels, PIRs ▪ Autorités gouvernementales

Questions évaluatives	Indicateurs d'Evaluation	Méthode de Collecte	Sources
			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Unités de coordination, PNUD ▪ Communautés bénéficiaires ▪ Organisations et associations locales
	I4.9. Degré de contribution des activités du projet à l'atteinte des ODD avec une attention particulière concernant les domaines du climat, de la sécurité alimentaire, cadre de vie, du genre et de la réduction de la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports d'activités ▪ Rapports thématiques ▪ Plans de travail annuels ▪ PIRs
Questions évaluative 5. Quelle est la probabilité de durabilité, de réplication et de vulgarisation des résultats et des bonnes pratiques après la mise en œuvre du projet ? (Durabilité)			
<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la probabilité de durabilité environnementale, socio-économique et institutionnelle des bénéfices générés par le projet 	I5.1. Facteurs environnementaux, socio-économiques ou institutionnels qui risquent de remettre en cause la durabilité des bénéfices générés par le projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretiens ▪ Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports d'activités ▪ PIRs/APRs ▪ Autorités gouvernementales ▪ Unités de coordination, PNUD ▪ Communautés bénéficiaires
	I5.2. Appréciation sur les conditions mises en place par le projet pour assurer l'ACC	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretiens ▪ Groupes de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports d'activités ▪ PIRs/APRs ▪ Autorités gouvernementales ▪ Unités de coordination ; PNUD ▪ Communautés bénéficiaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet a-t-il renforcé la capacité d'action des partenaires en matière d'ACC ? 	I5.3. Niveau de capacitation des parties	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire ▪ Entretiens ▪ Groupes de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports d'activités ▪ PIRs/APRs ▪ Autorités gouvernementales ▪ Unités de coordination, PNUD ▪ Communautés bénéficiaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet a-t-il mis en place les conditions et les bases pour répliquer/vulgariser les bonnes pratiques et les leçons apprises identifiées ? 	I5.4. Niveau de probabilité de durabilité et de réplication/vulgarisation des solutions d'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire ▪ Entretiens ▪ Groupes de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports d'activités ▪ PIRs/APRs ▪ Autorités gouvernementales ▪ Unités de coordination, PNUD ▪ Communautés bénéficiaires
	I5.5. Appréciation sur le début de réflexion sur la stratégie de retrait du projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports d'activités ▪ Stratégie de retrait
	I5.6. Appréciation sur la viabilité à long terme des structures (plate formes, CEP, etc.) et (stations agro-météo, ouvrages d'eau, etc.) moyens mis en place	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretiens ▪ Groupes de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autorités gouvernementales ▪ Unités de coordination ▪ Communautés bénéficiaires

Questions évaluatives	Indicateurs d'Evaluation	Méthode de Collecte	Sources
	I5.7. Quelles leçons apprises et bonnes pratiques du projet à date ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretiens ▪ Groupes de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autorités gouvernementales ▪ Unités de coordination ▪ Communautés bénéficiaires

Annexe 8: Grilles de notation d'examen à mi-parcours

Évaluation des progrès vers la réalisation des résultats : (une évaluation pour chaque réalisation et pour chaque objectif)		
6	Très satisfaisant (HS)	L'objectif/la réalisation devrait atteindre ou dépasser toutes les cibles de fin de projet, sans présenter d'insuffisance majeure. Les progrès réalisés vers l'objectif/la réalisation peuvent être un exemple de « bonnes pratiques ».
5	Satisfaisant (S)	L'objectif/la réalisation devrait atteindre la plupart des cibles de fin de projet, et ne présente que des insuffisances mineures.
4	Assez satisfaisant (MS)	L'objectif/la réalisation devrait atteindre la plupart des cibles de fin de projet mais présente des insuffisances importantes.
3	Assez insatisfaisant (MU)	L'objectif/la réalisation devrait atteindre la plupart des cibles de fin de projet mais présente des insuffisances majeures.
2	Insatisfaisant (U)	L'objectif/la réalisation ne devrait pas atteindre la plupart des cibles de fin de projet.
1	Très insatisfaisant (HU)	L'objectif/la réalisation n'a pas atteint les cibles à mi-parcours, et ne devrait atteindre aucune des cibles de fin de projet.

Evaluation de la mise en œuvre du projet et de la gestion réactive : (une seule évaluation globale)		
6	Très satisfaisant (HS)	La mise en œuvre des sept composantes – dispositions relatives à la gestion, planification des activités, financement et cofinancement, systèmes de suivi et d'évaluation au niveau du projet, participation des parties prenantes, communication des données et communication – permet la mise en œuvre efficace et efficiente du projet et de la gestion réactive. Le projet peut être un exemple de « bonnes pratiques ».
5	Satisfaisant (S)	La mise en œuvre de la plupart des sept composantes permet la mise en œuvre efficace et efficiente du projet et de la gestion réactive, à l'exception de quelques composantes faisant l'objet de mesures correctives.
4	Assez satisfaisant (MS)	La mise en œuvre de certaines des sept composantes permet la mise en œuvre efficace et efficiente du projet et de la gestion réactive, mais certaines composantes nécessitent des mesures correctives.
3	Assez insatisfaisant (MU)	La mise en œuvre de certaines des sept composantes permet la mise en œuvre efficace et efficiente du projet et de la gestion réactive, mais la plupart des composantes nécessitent des mesures correctives.
2	Insatisfaisant (U)	La mise en œuvre de la plupart des sept composantes ne permet pas la mise en œuvre efficace et efficiente du projet et de la gestion réactive.
1	Très insatisfaisant (HU)	La mise en œuvre d'aucune des sept composantes ne permet la mise en œuvre efficace et efficiente du projet et de la gestion réactive.

Évaluation de la durabilité : (une seule évaluation globale)		
4	Probable (L)	Risques négligeables pour la durabilité ; les principales réalisations sont sur le point d'être atteintes à la clôture du projet et devraient être maintenues dans un avenir prévisible
3	Assez probable (ML)	Risques modérés ; certaines réalisations au moins devraient être maintenues, étant donné les progrès vers les résultats des réalisations observés lors de l'examen à mi-parcours
2	Assez improbable (MU)	Risques importants que les principales réalisations ne soient pas maintenues après la clôture du projet, à l'exception de certains produits et activités
1	Improbable (U)	Risques forts que les réalisations du projet et les principaux produits ne soient pas maintenus

Annexe 9 : Méthodologie et résultats de l'Évaluation de la Réduction de la Vulnérabilité (ERV)

Indices de vulnérabilité des sites d'intervention et des Communes vulnérables

Régions	Districts	Communes	Indice d'Évaluation de la Réduction de la Vulnérabilité(ERV)	Nouvelle valeur (à justifier avec les questionnaires ci-dessus)
Analamanga	Anjozorobe	Betatao	3	3
	Ankazobe	Ambolotarakely	3	4
Atsinanana	Vatomandry	Ilaka Est	3	3
	Mahanoro	Betsizaraina	3	3
	Brickaville	Anivoranoatsinananaa	2	
Atsimo-Andrefana	Toliara II	Manombo	3	3
		Soahazo-Analami-sampy	3	2
		Ankilimalinika	3	3
		Miary	3	3
		Andranovory	3	
	Betioky	Tongobory	4	
		Tameantsoa	4	
Androy	Tsiombe	Imongy	5	5
	Ambovombe	Marovato-Befeno	5	5
	Beloha	Tranovaho	5	4
Anosy	Amboasary-Sud	Sampona	4	4
		Tanandava	3	3
		Andranobory	3	
	Taolaniaro II	Manantenina	1	

Indicateur d'ERV	Justification suivant les questionnaires Analamanga, Anjozorobe, Betatao
1. Vulnérabilité des moyens de subsistance / du bien être face au changement climatique et/ou à la variabilité du climat déjà existants.	<ul style="list-style-type: none"> • En agriculture retard de la date de début des pluies, les dates des plantations ne sont plus maîtrisés ; arrêt précoce de la saison de pluie ; recrudescence des ravageurs et maladies des cultures, provoquant ainsi des dépenses supplémentaires pour l'achat des produits phytopharmaceutiques ; les gels détruisent les cultures de contre saison ; • En élevage : les barika attaquent les volailles toute l'année ; lors des périodes sèches les fourrages des zébus sont très rares ; • En eau potable : l'eau dans les bornes ne sont disponibles qu'entre 06 à 09 heures du matin et se fait rare, mais le nombre de la population augmente ; et quelque fois la qualité de l'eau est insalubres ; • Les bois de chauffes sont devenus très rares pour les ménages
2. Vulnérabilité des moyens de subsistance / du bien être face aux menaces grandissantes du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture : diminution des rendements et de la production • Elevage : diminution du nombre de cheptel • Eau potable : tarissement des sources • Exploitation des peu d'arbre existants pour l'énergie et la construction
3. Ampleur des barrières (institutionnelle, politiques, technologiques, financières, etc) à l'adaptation.	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture : non maîtrise des techniques pour s'adapter changement climatique, route dégradée rendant difficilement l'écoulement des produits ; • Elevage : présence des vaccinateurs locales, mais la conservation des vaccins est très difficile ; en cas de maladies graves, il faut attendre les services vétérinaires basés au niveau du district, et sinon les animaux meurent; nécessité d'améliorer la conduite de l'élevage, surtout ceux à cycle rapide comme les volailles ; • Eau potable : tarissement des sources, besoin de les protéger et de les conduire au niveau des villages ; réhabilitation des bornes fontaines pour ceux qui en existent déjà
4. Capacité et volonté des communautés à appuyer l'intervention du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Les communautés s'adhèrent aux diverses activités des CEP • La population veut des technologies innovantes et productrice pour améliorer leur production ; • Une forte mobilisation des femmes et des jeunes dans les activités

Indicateur d'ERV	Justification suivant les questionnaires Analamanga, Ankazobe, Ambolotarakely
1. Vulnérabilité des moyens de subsistance / du bien être face au changement climatique et/ou à la variabilité du climat déjà existants.	<ul style="list-style-type: none"> • En agriculture : retard des dates de semis ; arrêt précoce de la saison de pluie ; diminution de l'eau pour l'irrigation des rizières ; recrudescence des ravageurs des cultures ; instabilité de la température ; • En élevage : avant les pestes (barika) des poulets n'apparaissent qu'en début de la saison des pluies, mais actuellement c'est presque toute l'année ; de même pour la peste porcine (ramoletaka) ; • En eau potable : pour les villages possédant des bornes fontaines, le débit a fortement diminué ; dans les autres endroits c'est l'eau de ruissèlement qui est utilisé. • Le paysage est presque dénudé, seulement quelques pieds d'arbres persistent dans la zone
2. Vulnérabilité des moyens de subsistance / du bien être face aux menaces grandissantes du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture : peu de diversifications de cultures, diminution des rendements et de la production • Elevage : diminution du nombre de cheptel, la pisciculture est quasiment inexistante • Eau potable : tarissement des sources • Les feux de brousses ravagent les arbres sur les collines
3. Ampleur des barrières (institutionnelle, politiques, technologiques, financières, etc) à l'adaptation.	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture : non maîtrise des techniques pour s'adapter changement climatique, route dégradée rendant difficilement l'écoulement des produits ; • Elevage : non maîtrise des techniques pour s'adapter changement climatique, route dégradée rendant difficilement l'écoulement des produits ; • Eau potable : tarissement des sources, besoin de protéger ses sources et de les conduire au niveau des villages • Reboisement : peu de diversité de l'essence forestière et fruitière, or la surface est encore très vaste
4. Capacité et volonté des communautés à appuyer l'intervention du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Les communautés s'adhèrent aux diverses activités des CEP • La population veut des technologies innovantes et productrice pour améliorer leur production ; • Une forte mobilisation des femmes et des jeunes dans les activités • La présence d'une carrière minière dans la commune perturbe les activités agricoles des paysans

Indicateur d'ERV	Justification suivant les questionnaires Atsinanana, Vatomandry, Ilaka Est
1. Vulnérabilité des moyens de subsistance / du bien être face au changement climatique et/ou à la variabilité du climat déjà existants.	<ul style="list-style-type: none"> • En agriculture : la quantité de pluie diminue diminution de la production ; retard de la date de début des pluies, provoquant le retard des dates de semis ; les rizières sont inondées au moment des fortes pluies, et difficilement à drainer ; la plupart des cultures, manioc, brèdes, maïs sont attaqués par des ravageurs ou maladies ; • En élevage : des maladies attaquent les volailles et les porcs durant toute l'année ; • En pêche : il n'y pas assez de poissons, il faut attendre l'inondation pour en avoir ; les lacs sont ensablés de plus en plus ; • En eau potable : l'eau se fait rare, mais le nombre de la population augmente
2. Vulnérabilité des moyens de subsistance / du bien être face aux menaces grandissantes du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture : diminution des rendements et de la production des cultures vivrières ; les cultures de rentes sont trop vieilles et peu productifs ; • Elevage : diminution du nombre de cheptel et peu diversifié ; diminution des produits de pêche et de ressources halieutiques • En eau potable : l'eau se fait rare, mais le nombre de la population augmente • Forêts : diminution des superficies forestières et de la biodiversité
3. Ampleur des barrières (institutionnelle, politiques, technologiques, financières, etc) à l'adaptation.	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture : diminution des rendements et de la production des cultures vivrières ; les cultures de rentes sont trop vieilles et peu productifs ; • Elevage : diminution du nombre de cheptel et peu diversifié ; diminution des produits de pêche et de ressources halieutiques • En eau potable : l'eau se fait rare, mais le nombre de la population augmente • Forêts : diminution des superficies forestières et de la biodiversité
4. Capacité et volonté des communautés à appuyer l'intervention du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture : non maîtrise des techniques pour s'adapter changement climatique ; • Elevage : non maîtrise des techniques pour s'adapter changement climatique ; • Eau potable : besoin de protéger les sources, de réhabiliter les bornes fontaines ; • Reboisement : augmentation du nombre des arbres dans la zone, rajeunissement des cultures de rente, et protection des peu de forêts existants
	<ul style="list-style-type: none"> • Les communautés s'adhèrent aux diverses activités des CEP • La population veut des technologies innovantes et productrice pour améliorer leur production ; • Une forte mobilisation des femmes et des jeunes dans les activités

Indicateur d'ERV	Justification suivant les questionnaires Atsinanana, Mahanoro, Betsizaraina
1. Vulnérabilité des moyens de subsistance / du bien être face au changement climatique et/ou à la variabilité du climat déjà existants.	<ul style="list-style-type: none"> • En agriculture : il a une période sèche en 2017, les cultures sont mortes ou chétifs par le manque d'eau ; retard et instabilité des dates de semis ; recrudescence des ravageurs des cultures ; • En élevage : accroissement des maladies des animaux • En pêche : avant il a beaucoup de poisson et beaucoup de population en vivent ; maintenant ce n'est que le complément des revenus ; • En bois d'énergie : diminution des ressources forestières pour s'en approvisionner ; • En eau potable : l'eau dans les bornes n'est pas régulière
2. Vulnérabilité des moyens de subsistance / du bien être face aux menaces grandissantes du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • En agriculture : les cultures sont mortes ou chétifs par le manque d'eau ; retard des dates de semis ; recrudescence des ravageurs des cultures ; • En élevage : diminution du nombre de cheptel et peu diversifié, diminution des produits de pêche et de ressources halieutiques • En eau potable : l'eau se fait rare, mais le nombre de la population augmente • Forêts : diminution des superficies forestières et de la biodiversité
3. Ampleur des barrières (institutionnelle, politiques, technologiques, financières, etc) à l'adaptation.	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture : non maîtrise des techniques pour s'adapter changement climatique ; • Elevage : non maîtrise des techniques pour s'adapter changement climatique ; • Eau potable : besoin de protéger les sources, de réhabiliter les bornes fontaines, et de les conduire au niveau des villages ; • Reboisement : augmentation du nombre des arbres dans la zone, rajeunissement des cultures de rente, et protection des peu de forêts existants
4. Capacité et volonté des communautés à appuyer l'intervention du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Les communautés s'adhèrent aux diverses activités des CEP • La population veut des technologies innovantes et productrice pour améliorer leur production ; • Une forte mobilisation des femmes et des jeunes dans les activités

Indicateur d'ERV	Justification suivant les questionnaires Anosy, Sampona, Tanandava
<p>1. Vulnérabilité des moyens de subsistance / du bien être face au changement climatique et/ou à la variabilité du climat déjà existants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En agriculture Perturbation de la pluviométrie (quantité et fréquence), le calendrier cultural est perturbé : perte des semences plantées provoquant l'achat et/ou le troc de nouvelles semences pour reprendre la culture à la prochaine pluie. Impuissance devant la recrudescence des ravageurs par l'insuffisance d'accès et de disponibilité des produits phytosanitaires. La force des vents font énormément souffrir les jeunes plants et ont une portée sur la croissance et le rendement des cultures. Adoption de culture plus adapté au climat et qui joue le rôle de protection des champs et/ou brises vent et d'amélioration des sources de revenus • En élevage : la population est enthousiaste dans l'élevage à cycle court et des petits bétails car ils sont plus faciles à écouler en cas de besoin et plus résistant au changement climatique. • En pêche : les matériels et équipements pour la pêche ne sont pas disponibles et accessible au niveau local. Les vents fort sont de plus en plus fréquent et leur saison s'étale de plus en plus dans l'année qui raréfient les sorties en mer • En eau : l'adduction d'eau prévu avec UNICEF n'est toujours pas fonctionnelle et les infrastructures existant ne sont plus opérationnels. Il faut faire des kilomètres (vers Amboasary) pour prendre de l'eau ou acheter avec les charrettes par bidon de 20L. Pour certaine saison la conductivité de l'eau est tellement haut qu'elle rend l'eau inapte ni à la consommation ni à l'utilisation pour l'agriculture. ; • En données et informations agro – météo : station agro – météo non disponible donc pas encore de données ni informations agro – météo qui permettent le calage du calendrier cultural et d'anticiper les travaux agricoles par rapport aux prévisions pluviométrique/météorologique.
<p>2. Vulnérabilité des moyens de subsistance / du bien être face aux menaces grandissantes du changement climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture : Avec l'amélioration de la pluviométrie une légère augmentation de la production et des rendements. Ce résultat est mitigé par le retard de mise à disposition des intrants agricole aux bénéficiaires cibles du projet. • Elevage : Lacune dans la réalisation de renforcements de capacités en technique d'élevage à cycle court (petits bétails et volailles) des communautés cibles. • Pêche : valorisation de la filière pêche avec la stratégie mis en œuvre en collaboration avec la Direction régionale. • Eau potable : l'instabilité de la conductivité de l'eau, la difficulté à identifier un lieu plus approprié pour l'installation de nouveau adduction d'eau respectant les normes et standards pour une durabilité des infrastructures. • Exploitation des stations agro – météorologique : possibilité d'une amélioration de la résilience des moyens du subsistance (Agriculture) par rapport au calage du calendrier cultural avec les informations émanant des stations.

<p>3. Ampleur des barrières (institutionnelle, politiques, technologiques, financières, etc) à l'adaptation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture : non maîtrise des techniques pour s'adapter changement climatique, route dégradé rendant difficilement l'écoulement des produits ; Insuffisance d'une stratégie Agricole visant le développement et la vulgarisation des filières agricoles adaptés au contexte du Grand Sud. • Elevage : l'insuffisance d'accès et de disponibilité des services de proximités de vétérinaires et d'intrants pharmaceutique pour les bétails et les animaux de basse – court ; Insuffisance d'une étude anthropologique approfondi sur la relation culturelle et cultuelle entre les hommes et les bétails dans le Grand Sud pour transformer les freins actuels en levier de développement durable dans le futur proche. • Pêche : l'accessibilité à des marchés potentiels et absence de valorisation d'approche filière et de chaîne de valeur pêche. • Eau potable : Infrastructures d'adduction d'eau non fonctionnels, Insuffisance de réflexion sur les mécanismes de gestions des infrastructures d'adduction d'eau. Absence d'une volonté politique réelle de l'État à mettre en œuvre les stratégies déjà développées et adoptées pour l'adduction d'eau dans le Sud. • Station Agro – météo : absence de textes règlementaires instituant la plateforme et la coordination (et non l'intégration) des acteurs clés pour la durabilité de la station et ses actions connexes.
<p>4. Capacité et volonté des communautés à appuyer l'intervention du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les communautés s'adhèrent aux diverses activités des CEP • La communauté démontre une attitude pro actif pour adapter les renforcements de capacités reçus au contexte local et par ricochet une mentalité plus indépendant vis-à-vis du projet. • La population est ouverte à des technologies innovantes et productrice pour améliorer leur production sans abandonnée complètement sa pratique traditionnelle ; • Une forte mobilisation des femmes et des jeunes dans les activités • Un fort taux d'acceptation des interventions du projet par la communauté cible.

Indicateur d'ERV	Justification suivant les questionnaires (Androy) Imongy, Marovato Befeno et Tragnovaho
<p>1. Vulnérabilité des moyens de subsistance / du bien être face au changement climatique et/ou à la variabilité du climat déjà existants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il y existe généralement deux saisons de pluies dans l'Androy : mai-juin et novembre-décembre avec des variabilités dans le temps et dans l'espace (plus de pluies au niveau de la zone cristalline (Marovato Befeno) et moins de pluies dans la zone sédimentaire (Imongy) et encore moins au niveau du littoral ou zone côtière (Tragnovaho). Depuis des décennies, les agriculteurs rencontrent un décalage dans les saisons. Le calendrier cultural traditionnel est perturbé. Face à cette situation, les agriculteurs cultivent dès la moindre pluie et les cultures sont, dans la plupart des cas, foudroyées par la chaleur et le vent avant l'arrivée de la prochaine pluie. En outre, le vent s'intensifie et exacerbe l'érosion éolienne. Par conséquent, la production agricole diminue. • Quant à l'élevage, à part les maladies de volailles et des bétails (ruminants et petits ruminants), la situation d'insécurité grandissante dans l'Androy ne motive plus les éleveurs à garder leurs bétails chez eux. Rares sont ceux qui arrivent encore à avoir jusqu'à une dizaine de têtes. L'insécurité, la sécheresse et l'absence des vétérinaires sont les principaux problèmes rencontrés. Les fourrages ne sont plus abondants comme avant, la transhumance n'est plus pratiquée (suite aux problèmes de Dahalo), le cactus diminue en surface (alternative à l'alimentation des bétails) faute de reboisement (cactus). • En matière d'eau, l'Androy connaît une déficience en eau entre 9 à 11 mois dans l'année. L'eau est généralement insalubre sauf dans certains chefs-lieux de Districts. Et, plus on s'éloigne des villes, plus l'eau est difficilement accessible et salubre (sources : puits, flaques d'eau, eaux stagnantes, fleuves, rivières...). Le pipeline sur la partie ouest de l'Androy est quasi-fonctionnelle (zone Marolinta et Tragnovaho) mais la zone d'Imongy et de Marovato Befeno souffrent de plus en plus en accès en eau, et le terme potabilité de l'eau n'y existe pas. • L'accès aux combustibles ligneuses est un autre problème à part l'insécurité alimentaire suite à la disparition des forêts. Cependant, Imongy, Tragnovaho et Marovato Befeno ne sont pas encore très affectés par ce problème contrairement aux autres Communes telles que Faux-Cap, Antaritarike et Anjampaly (zone sédimentaire, côtière et littorale). • La pêche connaît un déclin au niveau de la production (poisson et langouste) suite à la diminution de l'effort de pêche – vent fort, problème d'embarquement et de débarquement, problème d'accès aux ressources. De nombreux accidents s'y produisent régulièrement suite au changement brusque du temps à l'échelle de la journée. Les pêcheurs sont devenus de plus en plus vulnérables car non seulement leurs connaissances écologiques traditionnelles sont limitées, leurs dispositifs de sécurité en mer ne les épargnent pas en cas d'accident même si ce dernier se produit à proximité du rivage.

<p>2. Vulnérabilité des moyens de subsistance / du bien être face aux menaces grandissantes du changement climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture : diminution des rendements et de la production • Elevage : diminution du nombre de cheptel • Eau potable : tarissement des sources • Exploitation des peu d'arbre existants pour l'énergie et la construction • Pêche : diminution de l'effort de pêche entraînant celle de la production suite à l'intensification du vent et aux problèmes d'accès aux ressources (sécurité en mer)
<p>3. Ampleur des barrières (institutionnelle, politiques, technologiques, financières, etc) à l'adaptation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture : le faible niveau d'éducation des habitants dans la zone et leur pauvreté chronique constituent une grande barrière à leur développement technologique. De nombreux projets y interviennent mais en vain (problèmes d'approche et de ciblage généralement, traitement des conséquences et non des causes). • Elevage : problèmes d'accès aux médicaments et en informations sur la santé animale. Les vétérinaires n'existent presque pas. Les éleveurs utilisent encore des pratiques traditionnelles pour guérir et traiter leurs bétails. Les volailles ne sont pas du tout traitées en cas de maladie alors qu'il existe un grand potentiel en matière de volaille dans la zone (poulet gasy et dindes). • Eau potable : besoin en forage, en pipeline et bassins versants artificiels pour stocker au moins les eaux de pluies. • Pêche : amélioration de l'accès en ressources (embarquement, débarcadère, sécurité en mer, désenclavement de certains villages de pêcheurs...)
<p>4. Capacité et volonté des communautés à appuyer l'intervention du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les communautés adhèrent aux diverses activités des CEP malgré les doléances pour ceux qui n'en bénéficient pas directement et aux problèmes de ciblage. • La population veut des technologies innovantes et productrices pour améliorer leur production mais l'eau s'impose (il n'y a pas d'agriculture sans eau). • Une forte mobilisation des femmes et des jeunes dans les activités mais on constate également un grand flux migratoire du sud (Androy) vers le nord

Annexe 10: Accord du consultant responsable de l'examen à mi-parcours

Evaluators/Consultants:

- 1. Must present information that is complete and fair in its assessment of strengths and weaknesses so that decisions or actions taken are well founded.
- 2. Must disclose the full set of evaluation findings along with information on their limitations and have this accessible to all affected by the evaluation with expressed legal rights to receive results.
- 3. Should protect the anonymity and confidentiality of individual informants. They should provide maximum notice, minimize demands on time, and respect people's right not to engage. Evaluators must respect people's right to provide information in confidence, and must ensure that sensitive information cannot be traced to its source. Evaluators are not expected to evaluate individuals, and must balance an evaluation of management functions with this general principle.
- 4. Sometimes uncover evidence of wrongdoing while conducting evaluations. Such cases must be reported discreetly to the appropriate investigative body. Evaluators should consult with other relevant oversight entities when there is any doubt about if and how issues should be reported.
- 5. Should be sensitive to beliefs, manners and customs and act with integrity and honesty in their relations with all stakeholders. In line with the UN Universal Declaration of Human Rights, evaluators must be sensitive to and address issues of discrimination and gender equality. They should avoid offending the dignity and self-respect of those persons with whom they come in contact in the course of the evaluation. Knowing that evaluation might negatively affect the interests of some stakeholders, evaluators should conduct the evaluation and communicate its purpose and results in a way that clearly respects the stakeholders' dignity and self-worth.
- 6. Are responsible for their performance and their product(s). They are responsible for the clear, accurate and fair written and/or oral presentation of study limitations, findings and recommendations.
- 7. Should reflect sound accounting procedures and be prudent in using the resources of the evaluation.

MTR Consultant Agreement Form

Agreement to abide by the Code of Conduct for Evaluation in the UN System:

Name of Consultant: Yohann Fare_____

Name of Consultancy Organization (where relevant): Kinomé_____

I confirm that I have received and understood and will abide by the United Nations Code of Conduct for Evaluation.

Signed at *Paris*_____ (*Place*) on **JJ/MM/AAA**_____ (*Date*)

Signature:

Annexe 11 : Approbation du rapport d'examen à mi-parcours

Rapport d'examen à mi-parcours révisé et approuvé par :

Unité mandatrice

Nom : _____

Signature : _____ Date: _____

Conseiller technique régional du PNUD -GEF

Nom : _____

Signature : _____ Date : _____

